

École de politique appliquée
Faculté des lettres et sciences humaines
Université de Sherbrooke

Le retour du Canada ?
Le déploiement de militaires au sein des opérations de paix des Nations Unies sous le
gouvernement de Justin Trudeau (2015-2019)

Par
Steve Lavoie

Destiné à
David Morin, Ph. D.
Sarah-Myriam Martin-Brûlé, Ph. D.
Rémi Landry, Ph. D.
Pierre Binette, Ph. D.

Mémoire de maîtrise présenté en vue
de l'obtention du grade de Maitre *ès arts* (M.A.)

Sherbrooke
2020

Composition du jury

Le retour du Canada ?

Le déploiement de militaires canadiens au sein
des opérations de paix de l'Organisation des Nations Unies

Steve Lavoie

Ce mémoire a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Professeur David Morin, Ph. D., codirecteur de recherche
Professeure Sarah-Myriam Martin-Brûlé, Ph. D., codirectrice de recherche
Professeur Rémi Landry, Ph. D., lecteur du mémoire
Professeur Pierre Binette, Ph. D., évaluateur du mémoire

Résumé

La volonté d'un pays de participer, ou non, aux opérations de paix de l'Organisation des Nations Unies a fait l'objet de diverses études afin d'expliquer quels sont les facteurs qui influencent la participation à ces opérations. En s'appuyant sur le cadre d'analyse élaboré par Alex J. Bellamy et Paul D. Williams, ce mémoire analyse les facteurs qui ont influencé la participation militaire du Canada, sous le gouvernement Trudeau de 2015 à 2019, aux opérations onusiennes. Cette étude de cas se base sur l'analyse de sources primaires (entrevues, documents gouvernementaux, discours, déclarations) ainsi que de sources secondaires (articles journalistiques, littérature scientifique). L'objectif de cette étude de cas est de mettre en lumière le ou les facteurs ayant le plus influencé la décision canadienne de participer à la mission onusienne au Mali de 2018 à 2019. Ce mémoire révèle que les facteurs politiques, comme le prestige national et la voix au sein des affaires des internationales et des Nations Unies, sont ceux ayant eu le plus d'impact sur la décision canadienne de participer à cette mission. Alors que de nombreux facteurs inhibiteurs, comme les priorités alternatives et la politique domestique difficile, ont eu une importante influence sur le processus décisionnel.

Mots-clés : Canada, Opérations de paix, Organisation des Nations Unies, Politique étrangère canadienne, Justin Trudeau, Mali.

Remerciements

Étant à la fin de ce long processus qu'est la rédaction d'un mémoire de maîtrise, je tiens à remercier sincèrement mes codirecteurs, le professeur David Morin, Université de Sherbrooke, et la professeure Sarah-Myriam Martin-Brûlé, *Bishop's University*, pour leurs précieux conseils ainsi que leurs encouragements tout au long de cette recherche. Lors de nos diverses rencontres, vous avez habilement su calmer les doutes et angoisses qui se sont manifestés. Ces moments de rires après avoir terminé la partie sérieuse des rencontres furent de précieux instants qui ont rendu le parcours ô combien plus agréable. Merci aux professeurs Rémi Landry et Pierre Binette pour leurs précieux commentaires tout au long de la rédaction de ce mémoire.

Merci à mes collègues du RECSEP et du REMDUS avec lesquels j'ai eu l'occasion de faire avancer divers dossiers au bénéfice des étudiantes et étudiants de l'École de politique appliquée ainsi que pour l'ensemble de la communauté universitaire de l'Université de Sherbrooke. À la communauté du A10, merci pour ces agréables moments de discussions qui ont permis de briser l'isolement et la monotonie que peut représenter la rédaction aux cycles supérieurs.

À mon ami Guillaume Poirier, merci pour ces nombreuses discussions animées qui ont assurément été parmi mes moments préférés de la maîtrise. Il serait facile cependant d'affirmer que sans ses nombreuses discussions, nous aurions fort probablement terminé nos mémoires respectifs plus rapidement !

À mes collègues et précieux amis Lucas, Samuel, Jean-Simon, Magalie, Maxime-Gabriel, Alexandre, merci pour votre soutien assidu (et je dirais même plus : ponctuel, toujours présent, jamais en retard...) Merci également à Charles et André pour votre appui et pour nos nombreuses conversations tant au mess qu'à l'extérieur.

Finalement, les mots me manquent pour remercier deux personnes clés. Je n'aurais pas été en mesure de compléter ce parcours du combattant qu'est la maîtrise sans le soutien de ma conjointe Lissa et de ma mère Danielle. Grâce à votre soutien inconditionnel, nous en sommes au fil d'arrivée. Merci Lissa d'avoir si aisément accepté d'être la seule à assumer les dépenses familiales afin de me permettre ce retour aux études et d'avoir enduré les sauts d'humeur qui ont accompagné ce passage à la maîtrise. Maman, merci pour ton soutien indéfectible et d'avoir cru en moi tout le long de ce parcours. Encore une fois, merci pour tout.

Table des matières

Composition du jury.....	ii
Résumé.....	iii
Remerciements.....	iv
Table des figures.....	viii
Table des tableaux.....	ix
Liste des acronymes.....	x
Introduction.....	1
Division des chapitres.....	6
Chapitre 1 – La participation aux OP de l’ONU: un cadre théorique et analytique.....	8
1.1 – Cadre théorique.....	8
1.1.1 – Problématique et question générale de recherche.....	8
1.1.2 – Revue de la littérature.....	10
1.1.2.1 – Lexique du maintien de la paix.....	10
1.1.2.2 – La nomenclature des OP.....	13
1.1.3 – Les explications théoriques de la participation aux OP.....	16
1.1.3.1 L’approche réaliste.....	17
1.1.3.2 – L’approche libérale.....	18
1.1.3.3 – L’approche constructiviste.....	19
1.1.3.4 – L’approche bureaucratique et les relations civiles-militaires.....	20
1.1.3.5 – L’approche de Bellamy et Williams.....	21
1.2 – Cadre d’analyse : analyse descriptive des facteurs qui influencent la décision du gouvernement libéral.....	24
1.2.1 – Lacunes analytiques.....	24
1.2.2 – Question spécifique de recherche.....	24
1.2.3 – Cadre d’analyse.....	24
1.2.3.1 – Les facteurs politiques.....	25
1.2.3.2 – Les facteurs sécuritaires.....	28
1.2.3.3 – Les facteurs économiques.....	29
1.2.3.4 – Les facteurs institutionnels.....	31
1.2.3.5 – Les facteurs normatifs.....	32
1.2.4 – Méthode de recherche.....	32
1.2.5 – Méthodes de collecte d’information.....	34

1.2.6 – Cadre spatiotemporel	35
1.2.7 – Limite de la recherche.....	35
Chapitre 2 - L'évolution de la participation canadienne aux OP.....	37
2.1 La fin de la Guerre froide et le début d'une nouvelle ère pour les OP : la réponse canadienne.....	40
2.1.1 – Le deuxième mandat Mulroney et l'après-guerre froide.....	40
2.1.1.1 – Le Canada en ex-Yougoslavie.....	41
2.1.1.2 – Le déploiement en Somalie et la participation canadienne.....	43
2.1.1.3 – Retour sur les motivations de la participation canadienne aux OP	45
2.2 – Un retour au libéralisme international sous les Libéraux ?	46
2.2.1 – La participation canadienne de 1993-2000.....	46
2.2.2 – L'après 11 septembre 2001.....	49
2.3 – Les OP sous Paul Martin.....	52
2.4 – La fin d'une époque sous Stephen Harper ?.....	55
2.5 – Conclusion : l'application de la grille de Bellamy et Williams.....	60
Chapitre 3 – L'engagement canadien dans les OP après 2015.....	62
3.1 – Introduction : Le retour du Canada ?	62
3.2 – Le secteur politique : Un véritable retour ou un simple outil politique ?.....	64
3.2.1 – Un levier pour un siège au Conseil de sécurité ?	64
3.2.2 – Retrouver sa place au sein des Nations Unies.....	65
3.2.3 – Le maintien de la paix : Une façon de plaire à Washington ?.....	66
3.2.4 – L'impact de l'Alliance atlantique sur la disponibilité des ressources militaires canadiennes.....	69
3.2.5 – L'opinion publique et l'effet Trenton.....	73
3.3 – Le secteur sécuritaire : Contribuer à la paix avec l'OTAN ou l'ONU ?.....	77
3.3.1 – Une nouvelle contribution à la paix globale ?.....	77
3.3.2 – L'ONU est-elle le meilleur choix ?	78
3.4 – Le secteur économique : Des intérêts financiers aux couts associés	79
3.4.1 – Les intérêts financiers du Canada en Afrique de l'Ouest	79
3.4.2 – L'imposition d'un cout additionnel.....	82
3.5 – Le secteur institutionnel : Les décideurs canadiens sont-ils vraiment intéressés ?	85
3.5.1 – Les OP, l'utilité des FAC et le budget de la défense.....	85
3.5.2 – Les FAC et les OP : Un passage obligé ?	88

3.5.3 – Y a-t-il une véritable motivation interne pour les OP au sein du Cabinet ?	94
3.7 – Quels sont donc les facteurs clés ?.....	96
Conclusion	102
Bibliographie	105

Table des figures

Figure 0.1 – Contribution des pays occidentaux aux OP de l’ONU.....	3
Figure 0.2 – Contribution des pays occidentaux et non occidentaux aux OP de l’ONU.....	4
Figure 1.1 - Personnels canadiens déployés dans les opérations de maintien de la paix 1990-2017	8
Figure 1.2 - Phase des conflits.....	12
Figure 1.3 - Interactions et zones grises.....	13
Figure 1.4 - « Sainte Trinité » du maintien de la paix traditionnel	15
Figure 1.5 - Fournir des Casques bleus : Un cadre pour l’analyse	21
Figure 2.1 - Casques bleus canadiens en nombre absolu et en pourcentage des effectifs de l’ONU	38
Figure 2.2 - Nombre de blessés et décès au combat	56
Figure 2.3 - Contribution canadienne aux missions de l’ONU au 31 décembre annuellement	58
Figure 3.1 - Dépense de défense comme pourcentage du PIB 2014-2019.....	71
Figure 3.2 - Dépense de défense du Canada en % du PIB 2000-2018.....	71
Figure 3.3 - Valeur totale des actifs miniers canadiens (Grandes sociétés) 2017	80
Figure 3.4 - Attitude des Canadiens envers les dépenses en défense 1988-2017.....	86
Figure 3.5 - Utilisation des Forces armées canadiennes dans l’opinion publique 2008 – 2018....	87
Figure 3.6 - Participation à une mission de l’ONU	88
Figure 3.7 - Hiérarchisation des facteurs ayant influencé la prise de décision du gouvernement Trudeau 2015-2019.....	101

Table des tableaux

Tableau 1.1 - Facteurs permissifs et inhibiteurs pour l'envoi de Casques bleu	25
Tableau 3.1 - Actifs miniers canadiens.....	81
Tableau 3.2 – Coûts, en millions de \$ CA, réels et prévus des opérations internationales des FAC, année financière (AF) 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020.....	83
Tableau 3.3 - Facteurs ayant eu un impact sur la prise de décision quant à la participation aux OP 2015-2019.....	97

Liste des acronymes

AC	Armée canadienne
AF	Année financière
AMC	Actifs miniers canadiens
ARC	Aviation royale canadienne
BCP	Bureau du conseil privé
BFC	Base des Forces canadiennes
CEMD	Chef d'état-major de la défense
COIC	Commandement des opérations interarmées du Canada
COMSOFCAN	Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada
CSNU	Conseil de Sécurité des Nations Unies
DOMP	Département des opérations du maintien de la paix
DOP	Département des opérations de paix
UE	Union européenne
F rég	Force régulière
FAC	Forces armées canadiennes
FORPRONU	Force de protection des Nations Unies
IFOR	<i>Implementation Force</i>
ISAF	Force d'assistance et de sécurité
MDN / DND	Ministère de la Défense nationale
MINUAR	Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda
MINUSMA	Mission internationale des Nations Unies pour la stabilisation au Mali
MINUSS	Mission internationale des Nations Unies au Soudan du Sud
MNF	Force multinationale
MRC	Marine royale canadienne
OEF	Opération <i>Enduring Freedom</i>
ONU / UN	Organisation des Nations Unies
ONUSOM (I/II)	Opération des Nations Unies en Somalie I/II
ONUST	Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve en Palestine
OP	Opérations de paix

OTAN / NATO	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
P rés	Première réserve
PCC	Parti conservateur du Canada
PCT	Pays contributeur de troupes
PIB	Produit intérieur brut
PLC	Parti libéral du Canada
PSOP	Programme pour la stabilisation et les opérations de paix
RAC	Régiment aéroporté du Canada
RI	Relations internationales
UNEF 1	Force d'urgence des Nations Unies 1
UNITAF	Opérations des Nations Unies en Somalie
UNMEE	Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée
UNPREDEP	Force de déploiement préventif des Nations Unies
UNPROFOR	Force de protection des Nations Unies
UNTAC	Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge
VCEMD	Vice-Chef d'état-major de la défense

Introduction

Le Parti libéral du Canada (PLC) de Justin Trudeau a fait du retour du Canada au sein des opérations onusiennes un enjeu lors de la campagne électorale de 2015 et à la suite de son élection en octobre 2015.¹ La participation militaire du Canada aux opérations de paix (OP) de l'Organisation des Nations Unies (ONU) est l'un des principaux engagements mis de l'avant par le gouvernement canadien afin de démontrer le retour du Canada sur la scène internationale. Ce réengagement des Forces armées canadiennes (FAC) au sein des OP de l'ONU survient après que la participation canadienne ait atteint un creux historique sous le gouvernement conservateur dirigé par Stephen Harper. En effet, entre 2005 et 2015, la contribution militaire canadienne est passée de 211, ce qui était déjà bas, à 20 militaires² déployés sous l'égide de l'ONU. Bien qu'il ait fait grand cas de ce réengagement, le gouvernement libéral de Justin Trudeau a cependant pris près de trois ans, soit d'octobre 2015 à mars 2018³, avant de finalement annoncer et concrétiser sa promesse électorale. Ce qui devait ramener le Canada à un niveau de participation plus près de son engagement historique au sein des missions onusiennes s'est finalement traduit par l'envoi au Mali de 250 militaires et de 8 hélicoptères pour une période d'un an, que le gouvernement Trudeau a fermement refusé de prolonger jusqu'à l'arrivée d'un nouveau contingent d'hélicoptères provenant de Roumanie.⁴

Le Canada a historiquement été un des importants contributeurs⁵ aux missions onusiennes à un point tel que la participation aux opérations onusiennes s'est inscrite dans l'imaginaire collectif

¹ Parti Libéral du Canada, *Changer ensemble*, consulté le 12/06/2016, <https://www.liberal.ca/wp-content/uploads/2015/10/Le-bon-plan-pour-renforcer-la-classe-moyenne.pdf> La Presse Canadienne, « Le Canada pourrait déployer des Casques bleus en Afrique », *La Presse*, 13 août 2016, consulté le 13/06/2016, www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201607/13/01-5000707-le-canada-pourrait-deployer-des-casques-bleus-en-afrique.php

² Nations Unies, *Pays contributeurs en soldats et policiers*, consulté le 24/03/2020, URL : <https://peacekeeping.un.org/fr/troop-and-police-contributors>.

³ Galloway, Gloria, « Canada to send troops to Mali in dangerous peacekeeping mission », 19 mars 2018, consulté le 20/03/2020, URL : <https://www.theglobeandmail.com/politics/article-canada-to-send-troops-to-mali-but-the-details-remain-unclear>.

⁴ La Presse canadienne, « Le Canada ne prolongera pas sa mission au Mali », 29 mars 2019, consulté le 24/03/2020, URL : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1161410/canada-mission-mali-onu-retrait-troupes>

⁵ En 2005, Dorn recensait plus de 125 000 militaires canadiens ayant participé aux OP de l'ONU depuis 1947. Dorn, A. Walter, « Canadian Peacekeeping: Proud Tradition, Strong Future? », *Canadian Foreign Policy*, vol. 12 no. 5, 2005, 8, DOI : 10.1080/11926422.2005.9673396

canadien.⁶ La mise sur pied, à l'instigation de Lester B. Pearson, alors secrétaire d'État pour les Affaires extérieures, d'une première force de maintien de la paix durant la Crise de Suez⁷ a profondément inscrit la participation aux OP de l'ONU dans l'imaginaire collectif canadien.⁸ Le Canada participera de façon significative tant comme pays contributeurs de troupes (PCT) que comme contributeur financier.

Le Canada contribue toujours à une importante partie du budget des OP de l'ONU, soit 2,73 % en 2018, ce qui place le Canada au neuvième rang des contributeurs financiers.⁹ Cette importante participation, financière et militaire, aux OP se poursuivra pendant près de quatre décennies, soit des années 1950 à 1990. La fin de la Guerre froide apportera des changements à la participation canadienne comme PCT tels qu'un désengagement progressif et le début d'une préférence pour la participation aux opérations de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), que nous explorerons plus en détail au chapitre 2.¹⁰

Les OP de l'ONU datent presque d'aussi loin que la formation de l'organisation elle-même en octobre 1945.¹¹ Depuis le déploiement de la première opération de paix au Moyen-Orient en 1948¹², l'ONU compte sur ses États membres afin de mettre sur pied des forces militaires afin de mettre en œuvre les mandats confiés par le Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU). L'ONU

⁶ Carroll, Michael K., « Peacekeeping: Canada's past, but not its present and future? », *International Journal*, vol. 71 no. 1, 2016, 168, DOI : 10.1177/0020702015619857 Withworth, Sandra, « Militarized masculinities and the politics of peacekeeping: The Canadian case », dans Booth, Ken (éd.), *Critical Security Studies in World Politics*, Lynne Rienner Publishers, 2005, 89. Abram, Zachary, « In the Service of Peace: The Symbolic Power of Peacekeeping in Canada », *The Dalhousie Review*, 2012, vol. 92 no.1/2, 194.

⁷ Bennett, A. LeRoy et James K. Olivier, *International Organizations: Principles and Issues*, 7^e ed, Prentice Hall, 2002, 167.

⁸ Granatstein, J.L., « A persistent myth: whether effective or not, we love our peacekeepers », cité dans Shahzad, Farhat, « Forging the nation as an imagined community », *Nations and Nationalism*, vol. 18 no. 1, 2012, 22, DOI : 10.1111/j.1469-8129.2011.00502.x, Anderson, Benedict, *Imagined Communities*, Verso, 1991, 6.

⁹ L'Assemblée générale répartit les coûts selon un barème de contributions complexe établi par les États Membres. Cette formule tient compte, entre autres, de la richesse économique relative des États Membres, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité étant tenus de verser une quote-part plus élevée en raison de la responsabilité particulière qui leur incombe en ce qui concerne le maintien de la paix et la sécurité internationales. Nations Unies, *Comment sommes-nous financés*.

¹⁰ Fitzsimmons, Dan, « Transformation in the Canadian Forces: A Sociological Institutional Approach to Change in the CF from Peacekeeper to War Fighter », *Actes des colloques de l'Association canadienne de science politique*, 2009, consulté le 10/10/2019, 22, URL : <https://www.cpsa-acsp.ca/papers-2009/Fitzsimmons.pdf>

¹¹ Nations Unies, *Histoire des Nations Unies*, consulté le 03/24/2020, URL : <https://www.un.org/fr/sections/history/history-united-nations/index.html>.

¹² Nations Unies, *Notre histoire*, consulté le 2/3/2020, URL : <https://peacekeeping.un.org/fr/mission/onust>.

ne disposant pas de ses propres forces armées, elle dépend donc entièrement de la participation des États membres afin d’obtenir les troupes nécessaires pour ses OP.¹³

La participation aux OP de l’ONU a grandement changé depuis 1948. Si la participation à ces opérations était l’apanage des puissances moyennes occidentales¹⁴ comme la Norvège, l’Australie, le Canada, le Danemark, le nombre de militaires déployés par les pays occidentaux au sein des OP de l’ONU est en diminution depuis la deuxième partie de la décennie 1990 tant en nombre absolu qu’en proportion du nombre total de Casques bleus¹⁵.

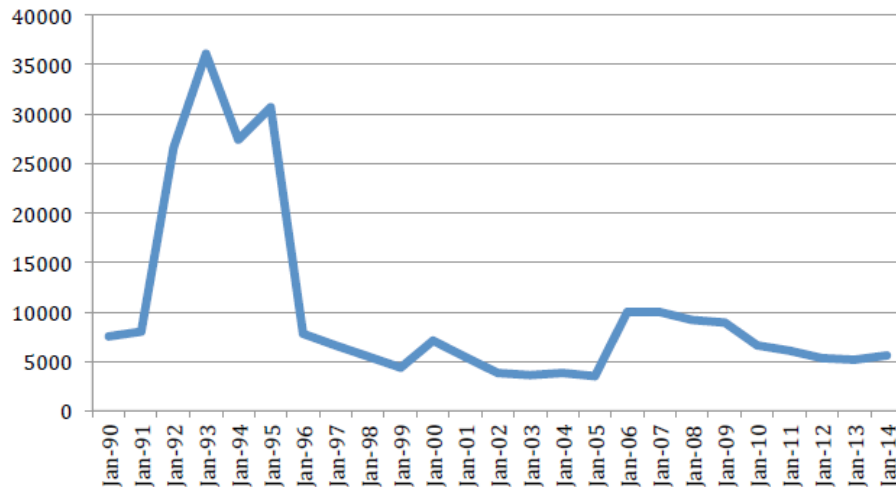


Figure 0.1 – Contribution des pays occidentaux aux OP de l’ONU
 Source : Maarleveld. *Where is the West in UN Peacekeeping?*, 19.

Ces PCT¹⁶ ont été progressivement remplacés par des contributeurs issus des pays en voie de développement¹⁷ tels que l’Éthiopie, le Bangladesh, l’Inde, le Népal et le Rwanda.¹⁸

¹³ Nations Unies, *Questions fréquemment posées*, consulté le 15 juin 2020, URL : <http://ask.un.org/fr/faq/177369>

¹⁴ Neack, Laura, « UN Peace-Keeping: In the Interest of Community of Self? », *Journal of Peace Research*, vol. 32 no. 2, 1995, 183.

¹⁵ Maarleveld, Sophie, *Where is the West in UN Peacekeeping? An examination of the decline in Western troop contributions to UN peacekeeping*, M.A, Victoria University of Wellington, 2015, 19, URL : <http://hdl.handle.net/10063/4619>

¹⁶ Par puissances moyennes occidentales, nous entendons ici les pays membres de l’Organisation du traité de l’Atlantique Nord (OTAN), les pays membres de l’Union européenne (UE) et leurs alliés traditionnels tels que le Japon, l’Australie et la Nouvelle-Zélande. Bellamy, Alex J., et Paul D. Williams, « The West and Contemporary Peace Operations », *Journal of Peace Research*, vol. 46 no. 1, 2009, 40, DOI 10.1177/0022343308098403

¹⁷ Dorn, A. Walter, « Canadian Peacekeeping », 26.

¹⁸ Nations Unies, *Pays contributeurs en soldats et policiers*.

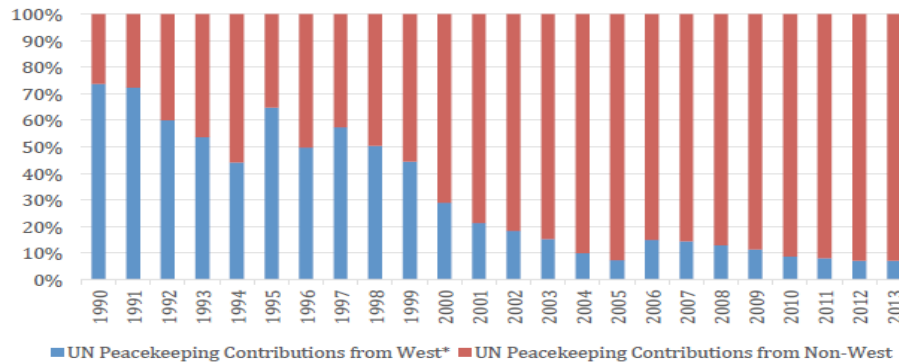


Figure 0.2 – Contribution des pays occidentaux et non occidentaux aux OP de l’ONU
 Source : Maarleveld. *Where is the West in UN Peacekeeping?*, 32.

La participation canadienne aux OP de l’ONU suit donc la tendance à la baisse des pays occidentaux et n’est pas un phénomène isolé. Les raisons expliquant le retrait progressif des pays occidentaux sont diverses. Nous y reviendrons plus en détail en analysant ce qui a influencé le retrait canadien au cours de cette période dans le chapitre 2.

Ancrées dans les questions d’intérêt national¹⁹, les raisons qui poussent un pays à participer aux OP sont diverses. Plusieurs approches, particulièrement issues des grands courants des relations internationales (RI), entre autres le réalisme, le libéralisme et le constructivisme ainsi que les théories critiques offrent différentes explications quant aux raisons poussant un pays à contribuer — ou non — aux opérations des Nations Unies. Les réalistes porteront principalement leurs explications sur les questions d’intérêts nationaux et de puissance nationale, que cet intérêt se décline à travers les questions de sécurité, économiques ou politiques.²⁰ Les libéraux, quant à eux, mettront l’accent sur la poursuite de grands idéaux et d’intérêts nationaux communs plutôt que sur l’atteinte d’objectifs spécifiques comme les réalistes. Les libéraux verront dans la participation aux OP de l’ONU une façon pour les pays de faire avancer un ensemble de valeurs, telles que la démocratie, les droits de la personne, la paix.²¹ Les constructivistes, quant à eux, verront la participation aux OP comme étant une façon d’assurer l’élaboration et le partage de règles et de normes communes.²² Les tenants des théories critiques verront dans les opérations de paix, particulièrement dans les opérations de consolidation de la paix, une forme de néocolonialisme qui

¹⁹ Bellamy et Williams, « The West and Contemporary Peace Operations », 46.

²⁰ Neack, Laura, « UN Peace-Keeping », 182.

²¹ Lebovic, James H., « Uniting for Peace? Democracies and United Nations Peace Operations after the Cold War », *The Journal of Conflict Resolution*, vol. 48 no. 6, 2004, 912, DOI: 10.1177/0022002704269357

²² Paris, Roland, « Broadening the Study of Peace Operations », *International Studies Review*, vol. 2 no. 3, 2000, 37, DOI : 10.1111/1521-9488.00214

tente d'imposer les normes et valeurs de libéralisme prônées par les pays industrialisés occidentaux.²³

Ces approches théoriques mettent de l'avant différentes explications des motivations poussant les PCT à participer aux OP, mais ne permettent pas d'expliquer l'ensemble des différents facteurs. Il faut donc trouver une approche analytique plus complète de la question des facteurs qui influencent la participation militaire aux OP de l'ONU, telle que les questions politiques, sécuritaires et économiques. Dans leur ouvrage, *Providing Peacekeepers*, Alex Bellamy et Paul Williams ont développé un cadre d'analyse qui fait un inventaire des motivations des États à contribuer aux opérations de la paix.²⁴ Ils prennent en compte les grandes approches des RI sans pour autant s'y limiter. Une revue de la littérature actuelle semble suggérer que les différentes tentatives d'explication du « pourquoi » les États fournissent des Casques bleus n'est pas en mesure d'éclaircir la grande variation dans le comportement des États.²⁵ D'autres approches ont aussi été ajoutées au modèle dont nous discuterons plus dans la section 1.2.3 lors de l'explication du cadre analytique.

Afin de comprendre pourquoi le gouvernement Trudeau a choisi de déployer un bon nombre de militaires canadiens au sein des OP de l'ONU, nous appliquerons la grille d'analyse de Alex J. Bellamy et Paul D. Williams. Les raisons ayant influencé le processus de prise de décision du gouvernement canadien lors du premier mandat du gouvernement Trudeau (2015-2019) représentent une intéressante étude de cas pour tester le modèle analytique de Bellamy et Williams. Celui permet d'expliquer tant les motivations que les réserves du gouvernement qui ont eu un impact sur la réponse canadienne à la question de la participation militaire aux OP de l'ONU. Nous nous pencherons exclusivement sur la question du déploiement de militaires promis par le Canada. Nous ferons donc abstraction de la contribution de policiers et de civils dans les missions ainsi que des différents programmes qui ont été mis de l'avant par le gouvernement Trudeau dans les

²³ Paris, Roland, « International peacebuilding and the “ mission civilisatrice ” », *Review of International Studies*, vol. 28, 638-639, DOI : <https://doi.org/10.1017/S026021050200637X>, Cunliffe, Philip, « Still the Spectre at the Feast: Comparisons between Peacekeeping and Imperialism in Peacekeeping Studies Today », *International Peacekeeping*, vol. 19 no. 4, 2012, 427, DOI : <http://dx.doi.org/10.1080/13533312.2012.709751>

²⁴ Bellamy, Alex J. et Paul D. Williams (éds), *Providing Peacekeepers: The Politics, Challenges, and Future of United Nations Peacekeeping Contributions*, Oxford University Press, 2013.

²⁵ « A survey of the existing literature suggests that previous attempts to theorize why states provide UN peacekeepers are incapable of accounting for the wide variations in state behaviour. » Bellamy, Alex J. et Paul D. Williams, « Introduction », dans Bellamy, et Williams (éds), *Providing Peacekeepers*, 17.

domaines de la paix et de la sécurité internationale durant son premier mandat de 2015 à 2019. Bien que ces types de contributions ne soient pas négligeables, ils ne sauraient se substituer au déploiement de militaires dans une opération de paix. En effet, la participation militaire demeure un besoin constant pour le maintien de la paix des Nations Unies, un gage d'engagement vis à vis de l'organisation et était du reste l'une des promesses phares exprimées par le gouvernement Trudeau à ce chapitre. De surcroît, la grille d'analyse de Bellamy et Williams s'intéresse spécifiquement à la participation militaire aux OP de l'ONU.

Afin d'y parvenir, nous devons nous pencher sur plusieurs différents sujets afin d'être en mesure d'établir des bases théoriques et analytiques avant de nous tourner vers les questions historiques pour terminer par notre analyse. Afin de mieux définir la structure de ce mémoire, les chapitres seront divisés de la manière suivante.

Division des chapitres

Afin de mieux identifier et comprendre les facteurs clés qui influencent la participation canadienne aux OP de l'ONU, ce mémoire se déclinera en trois chapitres. Le chapitre 1, divisé en deux parties, portera tout d'abord sur le cadre théorique qui inclut la problématique et la revue de la littérature. Nous définirons les grandes approches théoriques ainsi que le vernaculaire entourant les opérations onusiennes. La deuxième partie du chapitre un portera, quant à elle, sur le cadre analytique où nous définirons la lacune analytique et nous poserons la question de recherche autour de laquelle s'articule ce mémoire. Nous nous attarderons aussi à l'explication détaillée de la grille d'analyse de Bellamy et Williams et nous poserons les limites de notre recherche.

Le chapitre 2 analysera les facteurs ayant influencé la participation historique canadienne aux OP. Nous nous intéresserons à la période de l'après-guerre froide en séparant la période de 1990 à 2015 en fonction des différents premiers ministres au pouvoir. Nous nous pencherons donc sur la période du gouvernement Mulroney, celle du gouvernement Chrétien, le gouvernement Martin et en terminant par le gouvernement Harper. En analysant chacune de ces périodes de façon séparée, nous serons en mesure d'analyser les changements qui ont eu lieu lors de ces différentes périodes. En effet, chacune de ces périodes a été le théâtre de changements tels que la fin de la Guerre froide durant le mandat du gouvernement Mulroney, l'échec de certaines opérations de l'ONU (en

Somalie, en ex-Yougoslavie et au Rwanda)²⁶ au cours du mandat du gouvernement Chrétien, le début des opérations en Afghanistan sous le gouvernement Martin et finalement, le départ de l'opération internationale pour l'opération étatsunienne en Afghanistan sous le gouvernement Harper. Nous pourrions donc tester le modèle analytique de Bellamy et Williams avant de nous attaquer au cœur de ce mémoire.

Le chapitre 3 portera donc précisément sur les facteurs ayant influencé la participation militaire canadienne à la mission des Nations Unies au Mali au cours du premier mandat de Justin Trudeau à titre de premier ministre du Canada de 2015 à 2019. Nous analyserons de façon plus détaillée, en nous penchant sur les cinq secteurs²⁷ identifiés dans la grille d'analyse soit : les secteurs politique, sécuritaire, institutionnel, économique et finalement normatif. Dans ces différents secteurs nous retrouvons une série de facteurs influençant positivement ou négativement la participation aux OP de l'ONU. Nous concluons donc le chapitre 3 avec l'analyse des différents facteurs ayant influencé la prise de décision quant à la participation des militaires canadiens à la mission au Mali.

Enfin, la conclusion du mémoire portera sur un retour sur le modèle d'analyse. À la lumière des résultats du chapitre trois, nous serons en mesure d'apporter certains questionnements et précisions sur la grille de Bellamy et Williams.

²⁶ Howard, Lise Morjé, *UN Peacekeeping in Civil Wars*, Cambridge University Press, 2008, 21.

²⁷ La grille de Bellamy et Williams fait l'inventaire de facteurs qui sont les éléments d'analyse, lesquels sont regroupés en secteurs. Les secteurs sont un ensemble de points d'analyse regroupés autour d'une même thématique. L'ensemble de ces secteurs et facteurs seront définis plus en détail dans le cadre analytique.

Chapitre 1 – La participation aux OP de l’ONU: un cadre théorique et analytique

1.1 – Cadre théorique

1.1.1 – Problématique et question générale de recherche

L’ONU compte sur la participation des États membres de l’organisation afin de mener à bien les différents mandats de maintien de la paix élaborés par le CSNU. L’ONU ne disposant pas de ses propres forces armées pouvant être déployées, le département des opérations de paix (DOP) fait appel aux États membres afin de mettre sur pied un contingent militaire qui sera envoyé en mission.

Depuis le milieu des années 1990, le Canada semblait s’être progressivement détourné des OP de l’ONU, comme le démontre la figure 1.1. Ce désengagement progressif du Canada s’inscrit dans la même tendance que les autres pays occidentaux comme nous avons pu l’observer à la figure 0.1.

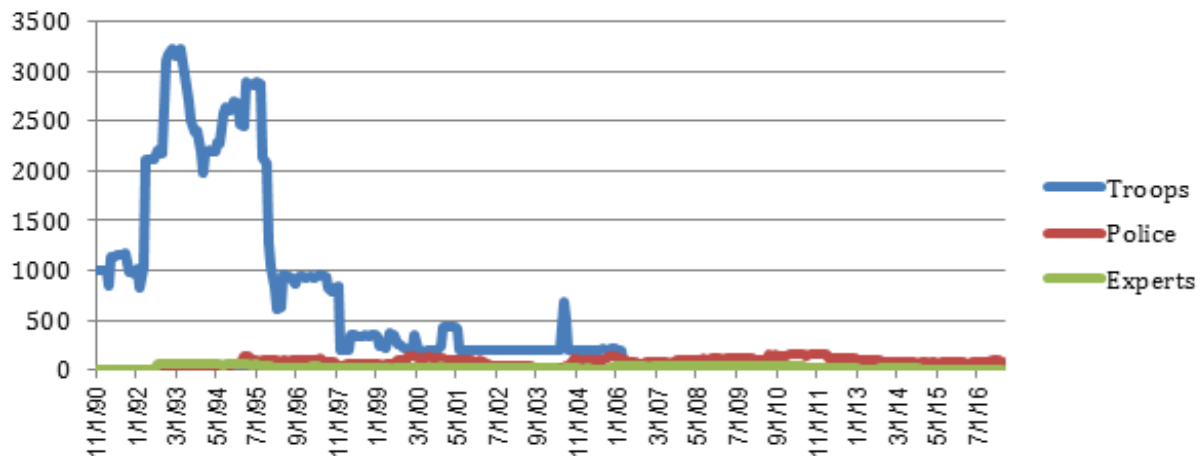


Figure 1.1 - Personnels canadiens déployés dans les opérations de maintien de la paix 1990-2017

Source : Providing for peacekeeping, consulté le 17/02/2018, URL:

<http://www.providingforpeacekeeping.org/2014/04/03/contributor-profile-canada-2>

Le premier ministre Trudeau a fait du réengagement du Canada au sein de ces OP de l’ONU un objectif prioritaire en matière de relations étrangères en l’incorporant dans la lettre de mandat du ministre des Affaires étrangères, Stéphane Dion²⁸, et de sa successeuse, Chrystia Freeland²⁹. Le 15 novembre 2017, après presque deux ans au pouvoir, le premier ministre Trudeau a fait

²⁸ Premier ministre du Canada, *Lettre de mandat de la ministre des Affaires étrangères*, 2015, consulté le 17/02/2020, URL : <http://pm.gc.ca/fra/lettre-de-mandat-de-la-ministre-des-affaires-etrangees>

²⁹ Premier ministre du Canada, *Lettre de mandat de la ministre des Affaires étrangères*, 2016, consulté le 17/02/2020, URL : <http://pm.gc.ca/fra/lettre-de-mandat-de-la-ministre-des-affaires-etrangees>

l'annonce³⁰ de la contribution des FAC aux OP.³¹ Finalement, en mars 2018, le ministère de la Défense nationale (MDN) annonce l'envoi de militaires et d'hélicoptères de transport et d'escorte au Mali dans le cadre de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) pour une période d'un an.³²

Malgré l'importance qu'a semblé accorder le gouvernement Trudeau au début de son premier mandat au maintien de la paix, une hésitation est manifeste quant à l'opérationnalisation de ses engagements faits lors de sa première campagne électorale de 2015. L'annonce quant au nombre de militaires qui participeront aux missions de paix s'est fait attendre de 2015 à 2017. De plus, le nombre de militaires canadiens déployés au sein des missions de l'ONU est bien en deçà de la participation canadienne aux missions de l'OTAN en Europe. En effet, environ 540 membres des forces terrestres des FAC sont déployés en Lettonie dans le cadre de l'opération *Réassurance*³³ et environ 200 dans le cadre de la mission des FAC en Ukraine³⁴ alors que le nombre de militaires déployés au sein des différentes missions de l'ONU n'est que de 13 au début du premier mandat du gouvernement Trudeau.³⁵

Dans ce contexte, où la participation du Canada dans les missions de l'ONU atteint un creux historique et que la décision quant au déploiement de troupes canadiennes au sein de la MINUSMA a pris près de la moitié du premier mandat du gouvernement élu à l'automne 2015, nous sommes face à une série de questions. Comment peut-on expliquer les raisons ou les motivations qui

³⁰ Gouvernement du Canada, *Le Canada renforce ses mesures de maintien de la paix et de protection des civils*, consulté le 20/03/2018 URL : <https://pm.gc.ca/fra/nouvelles/2017/11/15/canada-renforce-ses-mesures-de-maintien-de-la-paix-et-de-protection-des-civils>

³¹ Les FAC fourniront à l'ONU « du transport aérien tactique pour une durée maximale de 12 mois, afin d'aider les Nations Unies à répondre aux besoins criants en matière de transport aérien régional à l'appui des missions en cours et à déployer rapidement ses forces ; une force opérationnelle d'aviation comprenant des hélicoptères de manœuvre moyens et armés, pour une durée maximale de 12 mois ; une force de réaction rapide comprenant quelque 200 membres et l'équipement nécessaire. » Gouvernement du Canada, *Contribution canadienne aux opérations de soutien à la paix des Nations Unies*, consulté le 02/02/2020, URL : <https://pm.gc.ca/fra/nouvelles/2017/11/15/contributions-canadiennes-aux-operations-de-soutien-la-paix-des-nations-unies>

³² Gouvernement du Canada, *La force opérationnelle aérienne sera envoyée à la mission des Nations Unies au Mali*, 2018, consulté le 15/04/2019, URL : <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/nouvelles/2018/03/le-canada-annonce-un-deuxieme-engagement-conjoint-au-maintien-de-la-paix---la-force-operationnelle-aerienne-sera-envoyee-a-la-mission-des-nation.html>

³³ Gouvernement du Canada, *Opération Réassurance*, consulté le 20/12/2019, URL : <http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger/otan-ee.page>

³⁴ Gouvernement du Canada, *Opération Unifier*, consulté le 20/12/2019, URL : <http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger/op-unifier.page>

³⁵ Nations Unies, *Contributors to UN Peacekeeping Operations*, consulté le 15/04/2018, URL : https://peacekeeping.un.org/sites/default/files/1_summary_of_contributions_2.pdf

sous-tendent le désir d'un pays, à fortiori le Canada, de faire participer ses forces militaires à une OP de l'ONU ? Dans quelle mesure le Canada a-t-il intérêt à déployer des forces militaires au sein de missions onusiennes ? Comment peut-on expliquer les délais de décision et le format finalement réduit du déploiement canadien sous le gouvernement Trudeau ? L'ensemble de ces questions orientera notre revue de la littérature afin d'apporter des réponses à ces questions.

1.1.2 – Revue de la littérature

1.1.2.1 – Lexique du maintien de la paix

Plusieurs termes liés au maintien de la paix paraissent interchangeables et sont utilisés de cette façon dans les médias. L'ancien commandant suprême des Forces alliées en Europe (SACEUR), le général John Craddock, a exprimé cette confusion dans la nomenclature du maintien de la paix : « Le maintien de la paix est un terme ambigu ». ³⁶ Si pour la population canadienne en général, l'expression « maintien de la paix » évoque une image claire de militaires portant le béret bleu caractéristique patrouillant dans une rue de Chypre ou scrutant l'horizon avec des jumelles, la constatation du général Craddock démontre que pour le militaire, cette expression n'est pas aussi claire qu'on pourrait le penser puisqu'elle fait référence à une série de concepts qui n'ont pas la même implication sur le terrain. Il est donc important que nous définissions clairement les différents concepts et opérations qui peuvent être, à tort ou à raison, accolés à l'expression classique « maintien de la paix ».

Cet amalgame de concepts à l'intérieur d'une expression fourretout est particulièrement vrai au Canada. La population canadienne appuie la participation au maintien de la paix tant que cette activité militaire comporte peu de risques comme ont pu l'être les missions auxquelles le Canada a participé au Sinaï et à Chypre, mais bien loin des missions en ex-Yougoslavie ou au Mali. En effet, bien que la population canadienne soit largement favorable à un réengagement des FAC dans les missions de l'ONU, cette approbation diminue lorsque les troupes canadiennes sont plus susceptibles de se retrouver au contact de l'ennemi. En effet, un sondage d'octobre 2016 démontre que le soutien envers une telle OP en Afrique passe de 56 % à 44 % lorsque le risque de combat

³⁶ Traduction libre de : « Peacekeeping is a very ambiguous term », Craddock, John dans Dielh, Paul F. et Alexandru Balas, *Peace Operation*, Polity, 2014, 3.

augmente.³⁷ De plus, la notion classique de maintien de la paix³⁸ implique que les militaires ne font usage de la force qu'aux fins de légitime défense alors que le mandat de la MINUSMA³⁹ est proactif et robuste⁴⁰ et s'éloignerait donc de la notion classique de maintien de la paix. Nous pouvons cependant observer que les médias, quant à eux, utilisent généralement l'expression « maintien de la paix » sans nécessairement y apporter ces nuances.⁴¹

Afin de dissiper une partie de l'ambiguïté relevée plus haut, nous proposons de remplacer l'expression « maintien de la paix » par une qui sera en mesure d'englober la panoplie de missions que les Casques bleus réalisent, soit « opération de paix ».⁴² Cette expression utilisée par Paul Diehl et Alexandru Balas⁴³ nous permet de discuter de l'entièreté de la gamme des opérations de l'ONU sans faire référence directement à un type de mission en particulier. En utilisant une expression plus générale, nous serons en mesure de discuter du concept général d'intervention des Nations Unies sans pour autant utiliser un terme trop spécifique. Nous serons tout de même en mesure d'utiliser la nomenclature précise de la gamme des opérations onusiennes, mais de façon beaucoup plus spécifique et lorsque cela est approprié. L'utilisation du terme « opération de paix » permettra donc au lecteur de distinguer rapidement entre le concept général et la nomenclature spécifique des types de missions que nous définissons à la section 1.1.2.2.

³⁷ Forum Research, *Canadians Satisfied, Happy with Liberal Government After One Year*, consulté le 03/03/2017, URL: <http://poll.forumresearch.com/post/2612/canadians-satisfied-happy-with-liberal-government-after-one-year>

³⁸ Sous le chapitre 6 de la Charte de l'ONU.

³⁹ Sous l'égide du chapitre 7 de la Charte de l'ONU.

⁴⁰ Conseil de sécurité des Nations Unies, S/RES/2364 (2017), 29 juin 2017, URL : https://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/s_res_2364.pdf

⁴¹ Agence France-Presse, « Le Canada déploiera des Casques bleus au Mali avant l'automne », *La Presse*, consulté le 18/03/2018, URL : <http://www.lapresse.ca/international/afrique/201803/16/01-5157667-le-canada-deploiera-des-casques-bleus-au-mali-avant-l-automne.php>, Radio-Canada et La Presse canadienne, « Ottawa confirme l'envoi de Casques bleus pour une mission d'un an au Mali », *Radio-Canada*, 2018, consulté le 19/03/2018, URL : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1090102/casques-bleus-canada-onu-operation-maintien-paix-mali-mission-afrique>. Vastel, Marie, « Le Canada en mission au Mali », *Le Devoir*, 20 mars 2018, consulté le 20/03/2018, URL : <https://www.ledevoir.com/politique/canada/523109/la-mission-canadienne-au-mali>

⁴² Diehl et Balas, *Peace Operation*, 1.

⁴³ Cette expression est non seulement utilisée par certains auteurs dans la littérature scientifique, mais aussi par les Nations Unies. Le département en charge des opérations, Département des opérations de maintien de la paix (DOMP) est maintenant connu sous le nom de Département des opérations de paix (DPO). Ce reflète donc que le changement dans la nature même des missions est noté à l'ONU.

Les différents types d'OP s'inscrivent dans le continuum des conflits armés.

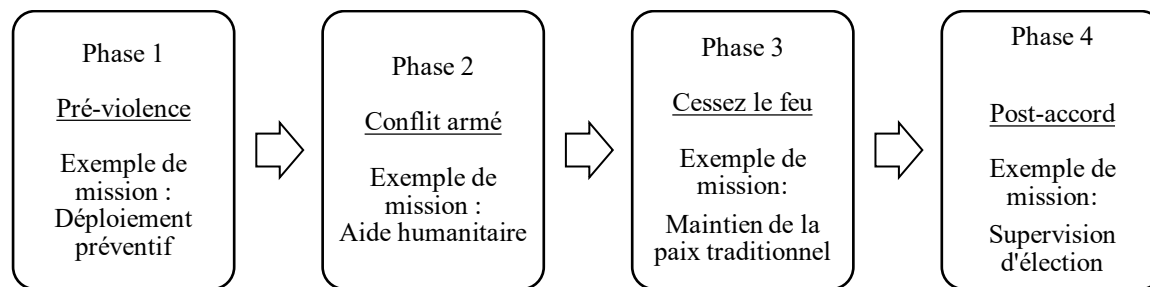


Figure 1.2 - Phase des conflits

Source : Diehl et Balas, *Peace Operation*, 18.

L'explication de Diehl et Balas démontre comment l'évolution d'un conflit influencera le type d'OP qui sont mises sur pied par le CSNU. De plus, l'évolution des conflits peut avoir une incidence importante sur le processus de décision canadien quant au déploiement de militaires au sein d'OP. En effet, tel que le démontrent les résultats du sondage d'octobre 2016 cité précédemment, la population canadienne semble être plus réticente quant à l'envoi de militaires dans une zone où ils seraient plus à risque d'être sous le feu ennemi. Il est donc possible qu'un gouvernement soit moins enclin à déployer une force lors d'un conflit armé (phase 2) que lors d'un déploiement préventif (phase 1) ou lors d'une mission de supervision d'un cessez-le-feu (phase 3).

Les phases d'un conflit ne sont cependant pas aussi clairement définies. Les différentes OP existent dans un continuum beaucoup plus fluide que l'illustration de Diehl et Balas.

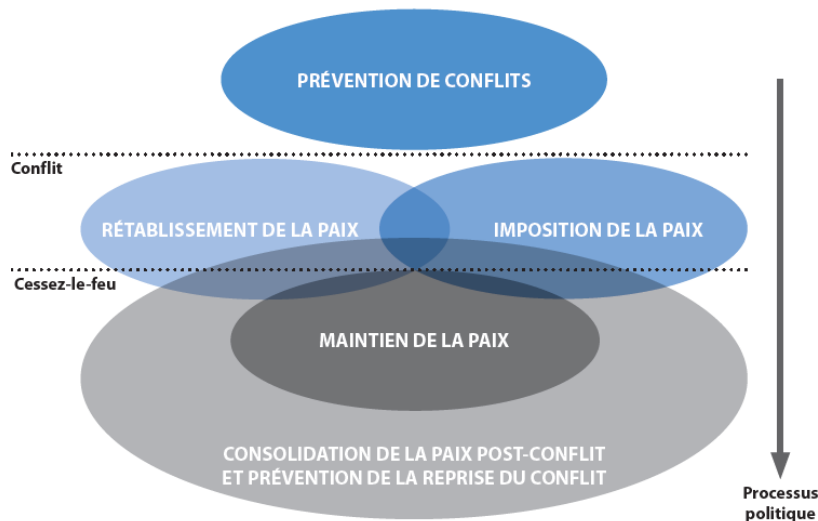


Figure 1.3 - Interactions et zones grises

Source : Nations Unies, *Opérations de maintien de la paix des Nations Unies*, 2008, 20, consulté le 6 juin 2020, URL :

https://peacekeeping.un.org/sites/default/files/capstone_doctrine_fr.pdf

Comme le démontre [la figure 1.3], les frontières entre la prévention de conflits, le rétablissement de la paix, le maintien de la paix, la consolidation de la paix et l'imposition de la paix sont de plus en plus floues. Les opérations de paix, qu'elles soient dirigées par les Nations Unies ou un autre acteur, se limitent rarement à un seul type d'activité.⁴⁴

La mise sur pied d'une OP de l'ONU est donc directement liée à l'évolution d'un conflit sur le terrain. Mais en quoi consistent les différents types d'opérations qui ont été énumérées précédemment et en quoi les distinctions entre ces différents types peuvent-elles avoir un impact sur le processus de décision quant à la participation aux OP ?

1.1.2.2 – La nomenclature des OP

Nous définirons donc les principaux types d'OP (celles illustrées à la figure 1.3), soit le déploiement préventif, le maintien de la paix (*peacekeeping*), la consolidation de la paix (*peacebuilding*), l'imposition de la paix (*peace enforcement*) et le rétablissement de la paix (*peacemaking*) afin de bien comprendre les différentes opérations et leurs implications sur le processus de décisions du gouvernement canadien.

⁴⁴ Nation unies, *Opérations de maintien de la paix*, 20.

Puisque le but avoué de l'ONU, dans l'article 1 de sa Charte, est de « prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écartier les menaces à la paix et de réprimer tout acte d'agression ou autre rupture de la paix »⁴⁵, débutons par le déploiement préventif.

Ce type de mission regroupe une grande variété d'acteurs qui sont engagés dans une tout aussi grande variété d'activités. Cependant, nous nous concentrons davantage sur les activités qui sont propres au personnel en uniforme.⁴⁶ Ces opérations ont principalement pour but de « prévenir l'éclosion de violence ou prévenir sa propagation d'un État adjacent à un autre ou dans des régions où elle a déjà fait irruption ».⁴⁷ Un des rares exemples de ce type d'opération est la Force de déploiement préventif des Nations Unies (UNPREDEP) en Macédoine.⁴⁸ Cette force avait été déployée à partir d'une mission déjà existante, soit la Force de protection des Nations Unies (UNPROFOR) déployée en ex-Yougoslavie, et elle avait pour tâche de dissuader les forces serbes de traverser la frontière nord de la Macédoine du Nord.⁴⁹

Le second type d'opération est les opérations de maintien de la paix, aussi appelé maintien de la paix traditionnel. « Bien qu'il n'y ait pas de consensus sur les activités constituant du maintien de la paix traditionnel, ses principes sous-jacents et ses objectifs implicites sont raisonnablement clairs. »⁵⁰ Ces opérations sont fondées sur un modèle dans lequel les forces militaires occupent un rôle prédominant, qu'il s'agisse d'observation de cessez-le-feu ou d'interposition entre parties belligérantes.⁵¹

⁴⁵ Nations Unies, *Charte des Nations Unies*, consulté le 02 février 2017, URL : http://www.unesco.org/education/pdf/CHART_F.PDF

⁴⁶ Bellamy Alex J., Paul D. Williams et Stuart Griffin *Understanding Peacekeeping*, 2^e édition, Polity Press, 2010, 155.

⁴⁷ Traduction libre de: « to forestall the outbreak of violence or prevent its spread from proximate states or in areas where it has already occurred. » Diehl et Ballas, *Peace Operation*, 14.

⁴⁸ Bellamy, Williams et Griffin, *Understanding Peacekeeping*, 161.

⁴⁹ Bellamy, Williams et Griffin, *Understanding Peacekeeping*, 161.

⁵⁰ Traduction libre de: « Although there is not consensus on which activities constitutes traditional peacekeeping, its underlying principles and implied objectives are reasonably clear » Bellamy, Williams et Griffin, *Understanding Peacekeeping*, 173.

⁵¹ Nations unies, *Opérations de maintien de la paix*, 19.

Le maintien de la paix repose sur trois principes de base que Bellamy, Williams et Stuart Griffin désignent comme la « Sainte Trinité ».

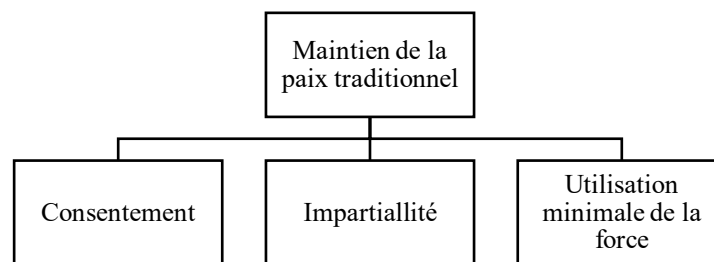


Figure 1.4 - « Sainte Trinité » du maintien de la paix traditionnel
Source : Bellamy, Williams et Griffin, *Understanding Peacekeeping*, 174.

Bien que chronologiquement associées à la période de la Guerre froide, il serait incorrect de penser que ces missions n'ont eu lieu que lors de cette période. Si la Force d'urgence des Nations Unies (UNEF 1) — dont Lester B. Pearson, alors secrétaire d'État pour les Affaires extérieures du gouvernement canadien, a été l'instigateur — reste l'exemple classique d'une mission de ce type, elle n'en est pas la seule. Après la fin de la Guerre froide, la mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (UNMEE) déployée de 2000 à 2006 est un excellent exemple contemporain d'un mandat de maintien de la paix.⁵²

Le troisième type d'opération est les opérations de consolidation de la paix. Boutros-Ghali, ancien Secrétaire général des Nations Unies, définissait la consolidation de la paix comme étant au-delà de la simple interposition de Casques bleus entre les parties en conflit afin d'assurer la cessation des hostilités, mais plutôt « la création d'un nouvel environnement » dans lequel une paix durable peut être créée.⁵³

Les activités de consolidation de la paix visent les causes structurelles profondes d'un conflit armé à travers une approche globale. Les mesures de consolidation de la paix se concentrent sur les enjeux ayant un impact sur le fonctionnement de l'État et de la société. À cet égard, elles cherchent à augmenter les capacités de l'État à accomplir ses fonctions essentielles de façon efficace et légitime.⁵⁴

⁵² Bellamy Williams et Griffin, *Understanding Peacekeeping*, 173.

⁵³ Traduction libre de: « as the “creation of a new environment,” not merely the cessation of hostilities facilitated by traditional peacekeeping » Diehl et Ballas, *Peace Operation*, 8.

⁵⁴ Nation unies, *Opérations de maintien de la paix*, 19.

Les opérations d'imposition de la paix constituent le quatrième type d'opération de paix. L'imposition de la paix constitue une forme d'intervention coercitive avec l'autorisation du CSNU. Le besoin militaire nécessaire dans le cadre de telles missions fait en sorte que le CSNU peut faire appel à des organisations régionales disposant de moyens plus importants⁵⁵, tels que cela a été le cas avec l'intervention de l'OTAN en Afghanistan ou en Libye. Ces missions ont pour but de « rétablir la paix et la sécurité internationales dans des situations où [le CSNU] a déterminé l'existence d'une menace à la paix, une violation de la paix ou un acte d'agression ».⁵⁶ Contrairement aux trois premiers types de missions précédentes, les missions d'imposition de la paix ne dépendent pas du consentement des parties en conflit. De plus, la force n'est pas utilisée pour la protection des forces seules, mais est utilisée de façon offensive afin de rétablir la paix. L'impartialité des troupes déployées sous le mandat des Nations Unies n'est pas une caractéristique de ce type d'opération. Prenons l'exemple de l'opération de l'OTAN en Libye : l'intervention avait pour but d'arrêter la guerre civile en réduisant la capacité de l'État à faire la guerre à une partie de sa population. Les troupes n'étaient donc pas impartiales puisque l'opération avait pour but de soutenir directement la population contre son propre gouvernement.

Le dernier type d'opération est le rétablissement de la paix. Ces missions sont beaucoup plus d'ordre diplomatique et ont pour but de forcer les parties belligérantes à en arriver à un accord de paix négocié⁵⁷ par la négociation, la médiation ou l'arbitrage.⁵⁸ Elles ont aussi pour objectif de trouver une solution aux causes sous-jacentes d'un conflit.⁵⁹

1.1.3 – Les explications théoriques de la participation aux OP

Afin d'établir une base qui nous permettra de comprendre les raisons qui poussent le gouvernement canadien à réengager les FAC dans les OP, il est nécessaire de discuter des limites de la littérature scientifique sur le sujet.

Pour ce faire, nous nous pencherons sur les principales approches théoriques qui tentent d'expliquer la participation, ou non, d'un pays dans les OP de l'ONU. Les approches discutées

⁵⁵ Nation unies, *Opérations de maintien de la paix*, 19.

⁵⁶ Nation unies, *Opérations de maintien de la paix*, 19.

⁵⁷ Bellamy, Williams et Griffin, *Understanding Peacekeeping*, 15.

⁵⁸ Chétail, Vincent, « Introduction », dans Vincent Chétail (dir.), *Lexique de la consolidation de la paix*, Oxford University Press, 2009, 29.

⁵⁹ Fortna, Virginia Page, *Does Peacekeeping Work?: Shaping Belligerents' Choices After Civil War*, Princeton University Press, 2007, 6.

seront l'approche réaliste, l'approche libérale, l'approche constructiviste, l'approche des relations bureaucratiques et civiles-militaires et finalement, l'approche de Bellamy et William.

1.1.3.1 L'approche réaliste

Chez les tenants de l'approche réaliste, la participation aux missions de paix internationale s'explique d'abord et avant tout par l'intérêt spécifique de l'État.⁶⁰ Les préoccupations de sécurité nationale peuvent être un facteur de motivation très important.

Certains nouveaux gardiens de la paix, tels que l'Espagne, voient le maintien de la paix comme une contribution, foncièrement, à leur sécurité nationale. D'autres voient un lien plus direct. Les membres de l'Association de Nations du Sud-Est asiatique (ASEAN), qui ont toutes participé à [l'autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge] l'UNTAC au Cambodge, ont vu cette opération comme étant décidément dans l'intérêt de leur sécurité nationale.⁶¹

Pour certains pays, la participation aux OP permettra à leurs forces armées d'acquérir une expérience de terrain importante comme c'est le cas pour l'Australie.⁶² Pour d'autres, la participation aux OP est une façon de garder à l'extérieur du pays une armée qui n'est pas tout à fait sous le contrôle des pouvoirs civils ou qui doit apprendre à soutenir les pouvoirs constitutionnels après une période d'autoritarisme comme ce fut le cas avec l'Argentine, comme le soulignait l'ancien ministre de la Défense d'Argentine Oscar Camilión.⁶³

Pour d'autres pays, la participation aux OP est motivée par un désir d'obtenir un siège non permanent, comme c'est le cas du Canada, ou permanent au CSNU (s'il venait à y avoir plus de sièges permanents). Le maintien de la paix est alors vu comme une condition *sine qua non*⁶⁴ à l'obtention d'un siège permanent au CSNU advenant une expansion du nombre de membres. C'est le cas du Nigéria⁶⁵, du Brésil, de l'Allemagne, de l'Inde, de l'Indonésie, du Japon, ou du Pakistan.⁶⁶

La sphère d'influence de la politique étrangère d'un pays est, elle aussi, un facteur qui influence la participation et le processus de décision à l'égard du maintien de la paix. Certains acteurs

⁶⁰ Bellamy et Williams, « Introduction », 5.

⁶¹ Traduction libre de: « [...] Some countries specialize in supplying UN peacekeepers as a money-making venture. » Findlay, Trevor, « Introduction », dans Findlay, Trevor (dir), *Challenges for the New Peacekeepers*, Oxford University Press, 1996, 8.

⁶² Findlay, « Introduction », 10.

⁶³ Findlay, « Introduction », 9.

⁶⁴ Findlay, « Introduction », 8.

⁶⁵ Bellamy et Williams, « Introduction », 6.

⁶⁶ Findlay, « Introduction », 8.

utiliseront leur influence au sein même de la structure des Nations Unies pour s'assurer qu'une opération de maintien de la paix ne soit pas déployée dans une région ou un pays perçu comme étant dans leur sphère d'influence⁶⁷.

Certains PCT seront motivés par des considérations économiques. «[...] Certains pays se spécialisent dans l'approvisionnement de Casques bleus comme méthode de gains financiers.»⁶⁸ Le remboursement donné par l'ONU pour le déploiement de troupes, soit environ 1428 \$ US par Casque bleu et par mois⁶⁹, peut permettre à des pays moins fortunés de faire un certain profit qui ne serait pas possible si les troupes restaient en garnison⁷⁰.

Pour les réalistes, la participation aux OP est donc influencée de façon prédominante par la poursuite d'intérêts nationaux, qu'ils soient liés à la sécurité, à l'aspect économique, à la politique étrangère ou à la poursuite du prestige à l'échelle internationale.

1.1.3.2 – L'approche libérale

L'approche libérale évoque la poursuite de principes généraux plutôt que la poursuite d'intérêts spécifiques pour expliquer la participation des États aux OP :

Le libéralisme suggère que l'étalement de la démocratie est essentiel à la réalisation d'une plus grande harmonie des intérêts qui sont partagés par tous. [...] Les libéraux voient la paix, la démocratie, la dignité humaine et la liberté économique comme étant des objectifs qui se supportent mutuellement⁷¹.

Puisque trois des quatre objectifs cités précédemment (soit la paix, la démocratie et la dignité humaine) sont intrinsèquement liés aux OP, les démocraties libérales, comme le Canada, les pays scandinaves, l'Allemagne et l'Australie, participent au maintien de la paix.⁷²

⁶⁷ Neack, « UN Peace-Keeping », 189.

⁶⁸ Traduction libre de: « Some countries specialize in supplying UN peacekeepers as a money-making venture », Gaibullov, Khusrav, Justin George, Todd Sandler et Hifofumi Shimizu, « Personnel contribution to UN and non-UN peacekeeping missions: A public good approach », *Journal of Peace Research*, no. 6 vol 52, 2015, 727.

⁶⁹ Nations Unies, *Comment sommes-nous financés*, 2019, consulté le 27/12/2019, URL : <https://peacekeeping.un.org/fr/how-we-are-funded>

⁷⁰ Findlay, « Introduction », 9.

⁷¹ Traduction libre de: « Liberalism suggests that the spread of democracy is essential to realize a broader harmony of interest that all people share. [...] That liberals see peace, democracy, human dignity, and economic freedom as mutually supportive. » Lebovic, « Uniting for Peace? », 912.

⁷² Bellamy Alex J. et Paul D. Williams, « The West and Contemporary Peace Operations », *Journal of Peace Research*, vol. 46 no 1, 2009, 40, DOI: 10.1177/0022343308098403

La vision institutionnaliste du libéralisme est aussi une source d'explication quant à la participation aux OP. La participation à une mission de paix permet de maintenir la paix et sécurité.⁷³ Le recours à une institution telle que les Nations Unies permet d'offrir aux interventions des OP une légitimité politique grâce à la fonction légitimiste des organisations internationales.⁷⁴ Pour des pays comme le Canada, qui ont une longue tradition d'internationalisme comme orientation de politique étrangère, la participation aux OP des Nations Unies est perçue presque comme une seconde nature.⁷⁵

1.1.3.3 – L'approche constructiviste

Si peu d'études abordent le maintien de la paix sous l'angle constructiviste, cette approche, qui met l'influence des normes à l'avant-plan et qui souligne comment ces normes peuvent être un facteur de motivation quant à la participation aux interventions humanitaires,⁷⁶ fournit un cadre d'analyse intéressant quant à la participation aux OP.

Puisque « les règles et les normes jouent un rôle essentiel pour guider le comportement des acteurs internationaux et structurer la vie internationale en général »⁷⁷, il est raisonnable de penser que des pays qui partagent les mêmes idéaux libéraux veulent partager ces idéaux afin que la « libéralisation »⁷⁸ devienne la base « d'une paix stable et durable ».⁷⁹

Il va donc de soi que :

La recherche dans la tradition constructiviste peut, par exemple, aider dans l'analyse des opérations de maintien de la paix comme canal de diffusion de normes ainsi qu'offrir une plus large réflexion

⁷³ Bellamy et Williams, « Introduction », 13.

⁷⁴ Bellamy et Williams, « Introduction », 13.

⁷⁵ Carroll, « Peacekeeping », 168. Edgar, Alistair D., « Canada's Changing Participation in International Peacekeeping and Peace Enforcement: What, if Anything, Does it Mean? », *Canadian Foreign Policy*, vol. 10 no. 1, 2002, 109, ISSN: 1192-6422

⁷⁶ Björkdahl, Annika, « Promoting Norms Through Peacekeeping: UNPREDEP and Conflict Prevention », *International Peacekeeping*, vol. 13 no. 2, 214, DOI:10.1080/13533310500437613

⁷⁷ Klotz, Audie et Cecelia Lynch, « Le constructivisme dans la théorie des relations internationales », dans Loiseau, Hugo, « Les théories classiques des relations internationales », dans Paquin, Stéphane et Dany Deschênes (dir.), *Introduction aux relations internationales*, Chenelière éducation, 2011, 21.

⁷⁸ Roland Paris définit cette libéralisation politique comme étant « la création d'une démocratie, la promotion d'élection périodique et véritable, l'imposition de limites constitutionnelles sur le pouvoir d'un gouvernement ainsi que le respect de liberté fondamentale », Paris, Roland, *At War's end : building peace after civil conflict*, Cambridge University Press, 2004, 5.

⁷⁹ Traduction libre de: « stable and lasting peace » Paris, *At War's end*, 55.

sur comment les opérations de paix peuvent contribuer à soutenir ou modifier l'ordre normatif en place.⁸⁰

La participation de certaines puissances moyennes occidentales aux OP peut être expliquée par l'approche constructiviste. « Les États nordiques, particulièrement la Suède avec sa réputation de “superpuissance morale”, peuvent être considérés comme un entrepreneur normatif tentant d'exporter des normes domestiques, des normes telles que la prévention des conflits, à l'intérieur du système des Nations Unies. »⁸¹ Le maintien de la paix devient donc un canal de diffusion de règles et de normes internes dans l'ensemble de la sphère internationale particulièrement dans les zones ayant été en conflit récemment.⁸²

1.1.3.4 – L'approche bureaucratique et les relations civiles-militaires

Une approche plus récente tente aussi d'expliquer la participation aux OP. Arturo Sotomayor porte une attention particulière aux impacts et à l'influence que peuvent avoir les relations bureaucratiques entre les pouvoirs civils et les autorités militaires sur la participation à une mission de paix. Comme mentionné plus tôt, déployer ses forces armées à l'extérieur du pays peut être une façon pour un gouvernement de conserver un certain contrôle sur une force armée qui pourrait autrement être tentée d'intervenir dans les affaires internes d'un pays.

Au-delà de ces considérations, toutes les forces armées ne sont pas nécessairement favorables à un déploiement avec les Nations Unies.⁸³ Une armée pourrait être réfractaire à une telle participation si elle n'offre pas d'avantages en termes institutionnels et personnels⁸⁴, soit des possibilités d'avancement (promotion) ou encore des avantages financiers (prime et salaire). D'autres forces seront très bien disposées à servir avec les Nations Unies afin d'augmenter le prestige de leur nation et aider à la poursuite d'intérêts nationaux en plus de prendre en considération les avantages salariaux qui peuvent accompagner le service à l'étranger.⁸⁵

⁸⁰ Traduction libre de : « [r]esearch in the constructivist tradition can, for example, assist in analysing peacekeeping missions as channels for norm diffusion as well as offer broader reflections on how peace operation practices can contribute to sustaining or changing the existing normative order. » Björkdahl, « Promoting Norms [...] », 214.

⁸¹ Traduction libre de : « The Nordic states, particularly Sweden with its reputation of being a “moral superpower”, can be regarded as norm entrepreneurs attempting to export domestic norms, such as the norm of conflict prevention, within the UN system » Björkdahl, « Promoting Norms [...] », 219.

⁸² Björkdahl, « Promoting Norms [...] », 220.

⁸³ Sotomayor, « Why Some States Participate in UN [...] », 162.

⁸⁴ Sotomayor, « Why Some States Participate in UN [...] », 163.

⁸⁵ Sotomayor, « Why Some States Participate in UN [...] », 163.

L'équilibre des forces bureaucratiques doit également être pris en compte lorsque nous analysons les raisons qui influencent la participation aux OP.

1.1.3.5 – L'approche de Bellamy et Williams

Bellamy et Williams soulignent eux-mêmes qu'aucune des théories générales précédemment décrites ne permet d'expliquer adéquatement les raisons derrière une participation aux OP. Bellamy et Williams voient une déficience dans la littérature scientifique actuelle. Selon les auteurs, les tentatives précédentes d'établir une explication théorique n'ont pas été en mesure de prendre en compte l'ensemble des différents facteurs qui influencent la participation aux OP de l'ONU.⁸⁶

Ils privilégient plutôt une approche qui permet d'identifier les facteurs permissifs⁸⁷ et inhibiteurs qui vont influencer le processus de décision.⁸⁸ Les facteurs permissifs sont ceux qui favoriseront une participation alors que les facteurs inhibiteurs freinent la contribution militaire aux OP de l'ONU. Ce sont ces facteurs qui mèneront à la conception de prédispositions et de points de vue politiques qui mèneront à une décision spécifique. Leur approche analytique s'inspire des différentes approches théoriques dont nous venons de discuter.

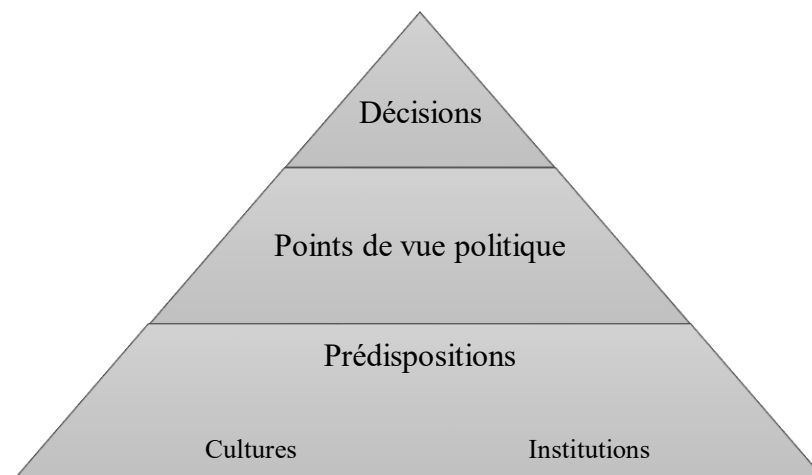


Figure 1.5 - Fournir des Casques bleus : Un cadre pour l'analyse
Source : Bellamy et Williams, « Explaining the National [...] », 424.

⁸⁶ Bellamy et Williams, « Introduction », 17.

⁸⁷ L'utilisation du terme « permissif » est celle de l'auteur de ce mémoire. Bellamy et Williams utilisent quant à eux le terme anglais « *rational* » afin de décrire ces mêmes facteurs. Cependant, la traduction de *rational* soit par logique ou rationnel ne permettait pas de reproduire l'idée d'opposition avec les facteurs inhibiteurs. Nous opterons donc pour l'utilisation du terme permissif afin de bien illustrer cette dichotomie.

⁸⁸ Bellamy et Williams, « Explaining the National Politics [...] », 433.

La figure 1.5 illustre cette approche analytique. La prise de décision est influencée par deux facteurs importants. Les cultures sont définies par Bellamy et Williams comme étant : « les croyances et habitudes dominantes concernant les éléments fondamentaux de l'identité d'un État. »⁸⁹ Ces assertions fondamentales incluent le rôle de la puissance militaire, la vision de la nature même de la sécurité internationale et la place qu'occupe le pays dans le monde.⁹⁰ Les institutions offrent quant à elles un ensemble de procédés et processus qui modèlent l'information transmise aux décideurs et vont donc influencer leur vision des possibilités offertes à leur pays.⁹¹

En plus de la culture stratégique, les institutions ont une influence sur la décision de participer ou non à une mission de paix. Les caractéristiques des bureaucraties telles que définies par David Beetham (soit leur hiérarchie, leur continuité, leur impersonnalité et leur expertise technique) peuvent avoir un impact important sur les prédispositions de l'appareil gouvernemental face à une implication dans les OP.⁹²

Trois grands facteurs bureaucratiques influencent donc les prédispositions. Premièrement, les bureaucraties nourrissent leur propre culture organisationnelle qui peut différer de la culture stratégique du pays.⁹³ En plus de cette culture propre, la bureaucratie peut « prescrire des “procédures d'opérations standards” qui permettent à l'organisation d'accomplir son rôle efficacement et de délimiter les façons appropriées et inappropriées de répondre à un problème. »⁹⁴ Finalement, la compétitivité et la tendance à l'autopromotion des bureaucraties peuvent influencer la participation au maintien de la paix de deux façons.⁹⁵ À la suite de la fin de la Guerre froide, les bureaucraties militaires ont dû composer avec une suite de coupes budgétaires et pourraient donc voir dans la participation aux OP une façon d'augmenter leur part du budget national. Cette même compétitivité pourrait influencer la prise de décision, car les rivalités entre les différentes branches des FAC (la Marine royale canadienne — MRC —, l'Armée canadienne — AC — et l'Aviation

⁸⁹ Traduction libre de : « prevailing beliefs and habits about fundamental elements of a state's identity » Bellamy et Williams, « Explaining the National Politics [...] », 425.

⁹⁰ Bellamy et Williams, « Explaining the National Politics [...] », 425.

⁹¹ Bellamy et Williams, « Explaining the National Politics [...] », 425.

⁹² Bellamy et Williams, « Explaining the National Politics [...] », 428.

⁹³ Bellamy et Williams, « Explaining the National Politics [...] », 430.

⁹⁴ Traduction libre de : « prescribe “standard operating procedures” that allow the organisation to fulfil its role efficiently and delineate appropriate and inappropriate ways of responding to problems. » Bellamy et Williams, « Explaining the National Politics [...] », 429.

⁹⁵ Bellamy et Williams, « Explaining the National Politics [...] », 430.

royale canadienne — ARC —) peuvent avoir un impact sur la participation au maintien de la paix.⁹⁶

Malgré leur importance, les prédispositions ne sont pas nécessairement les facteurs qui auront le plus d'influence sur la prise de décision. « Celles-ci sont le plus immédiatement influencées par les “points de vue politiques”, les facteurs du côté de la demande et le contexte politique. »⁹⁷

Kerry Longhurst définit les « points de vue politiques » comme étant « les interprétations largement acceptées et contemporaines qui feront le mieux la promotion des valeurs fondamentales dans les canaux politiques ». ⁹⁸ Par exemple, un pays qui se décrit comme un bon samaritain sur la scène internationale aura une plus grande facilité à répondre aux besoins des Nations Unies lorsque celui-ci sera sollicité pour l'envoi de troupes.

En plus des facteurs internes qui influencent le processus de décision quant à la participation au maintien de la paix, les demandes faites par le pays hôte vont aussi avoir un impact sur les décisions d'un PCT. Le secteur géographique d'opération proposé par le pays hôte pourrait, par exemple, être jugé trop à risque par un PCT et donc influencerait négativement le processus de décision.

Les demandes et décisions du pays hôte ont également une influence importante. Nous pouvons voir cet impact dans le cas du Canada lors de la mise sur pied de l'UNEF I. En effet, lors de la phase de planification de la mission, le Canada avait prévu le déploiement d'un bataillon du *Queen's Own Rifles* au sein de l'UNEF 1. Cependant, le gouvernement égyptien a refusé que cette unité soit déployée, car son nom avait une consonance trop britannique.⁹⁹ Les décisions prises du côté du pays hôte de la mission peuvent donc avoir un impact important sur la contribution d'un pays à une opération de maintien de la paix.

Finalement, le contexte politique a également un impact sur le processus de prise de décision. Un ensemble de facteurs peuvent influencer le contexte politique, tant au niveau national, international ou même au niveau local dans le pays hôte de la mission.¹⁰⁰

⁹⁶ Bellamy et Williams, « Explaining the National Politics [...] », 430.

⁹⁷ Traduction libre de: « There are the most immediately influence by “policy standpoints”, demand-side factors, and the political context. » Bellamy et Williams, « Explaining the National Politics [...] », 431.

⁹⁸ Traduction libre de: « are the contemporary widely accepted interpretations as to how best core values are to be promoted through policy channels » Longhurst, Kerry, *Germany and the Use of Forces*, cite dans Bellamy et Williams, « Explaining the National Politics [...] », 431.

⁹⁹ Carroll, *Pearson's Peacekeepers*, 42.

¹⁰⁰ Bellamy et Williams, « Explaining the National Politics [...] », 432.

Ceux-ci incluent le niveau de soutien domestique pour une mission, le degré de soutien politique international, le degré de soutien local dans le théâtre d'opérations, des enjeux opérationnels tels que le type et la clarté du mandat ainsi que les stratégies de sorties, la disponibilité des forces, et les connexions historiques entre pays contributeurs et le pays hôte.¹⁰¹

Le modèle de Bellamy et Williams nous permet de voir que la prise de décision peut être influencée par les prédispositions et les points de vue politiques, tant ceux présents à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'État.

1.2 – Cadre d'analyse : analyse descriptive des facteurs qui influencent la décision du gouvernement libéral

1.2.1 – Lacunes analytiques

Qu'il s'agisse de la poursuite d'objectifs et d'intérêts spécifiques, comme l'affirme l'approche réaliste, ou la mise de l'avant d'idéaux nobles et altruistes, tel que l'avance l'approche libérale, les raisons de participer aux OP sont nombreuses. Cependant, ces modèles n'apportent pas nécessairement un éclairage clair sur les facteurs qui peuvent créer une certaine résistance chez les États membres de l'ONU, voire la non-participation aux OP.

1.2.2 – Question spécifique de recherche

Notre recherche portera donc spécifiquement sur la question suivante : quels sont les principaux facteurs qui sous-tendent la décision du gouvernement libéral de Justin Trudeau de réengager les FAC dans les OP des Nations Unies de 2015 à 2019 ?

1.2.3 – Cadre d'analyse

Afin de répondre à notre question de recherche, nous utiliserons la grille d'analyse de Bellamy et Williams utilisé dans *Providing Peacekeepers*. Cette grille d'analyse regroupe une série de facteurs permissifs et inhibiteurs en cinq secteurs spécifiques qui sont le secteur politique, le secteur sécuritaire, le secteur économique, le secteur institutionnel et le secteur normatif.¹⁰²

¹⁰¹ Traduction libre de : « These include the level of domestic support for a mission, the degree of international political support, the degree of local support in the theater of operations, operations issues such as the type and clarity of a mandate and expected exist strategies, the availability of forces, and historical connections between the contributing country and the host state. » Bellamy et Williams, « Explaining the National Politics [...] », 432.

¹⁰² Bellamy et Williams, « Introduction », 18-20.

Le tableau 1.1 résume l'ensemble des facteurs de la grille d'analyse de Bellamy et Williams.

Secteur	Permissif	Inhibiteur
Politique	<ul style="list-style-type: none"> • Prestige national • Voix au sein des affaires internationales/ONU • Pression des pairs • Avancement d'autres buts de politique étrangère 	<ul style="list-style-type: none"> • Priorités alternatives • Exceptionnalisme • Absence de pression internationale • Politique domestique difficile • Dommage à la réputation nationale
Sécuritaire	<ul style="list-style-type: none"> • Résoudre un conflit régional • Contribuer à la paix de façon globale 	<ul style="list-style-type: none"> • Préférence pour des solutions non-onusiennes
Économique	<ul style="list-style-type: none"> • Supporter une partie au conflit • Récompense financière : États, ministères, militaires, individuel et corporatif 	<ul style="list-style-type: none"> • Imposition d'un cout additionnel
Institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir une expérience opérationnelle • Prévenir l'implication dans la sphère de la politique domestique des militaires • Améliorer l'interopérabilité • Légitimation des forces militaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Forces militaires antipathiques aux Nations Unies • Pas de motivation interne pour le maintien de la paix de l'ONU
Normatif	<ul style="list-style-type: none"> • Bon samaritain/Humanitaire • Support au système des Nations Unies 	<ul style="list-style-type: none"> • Inconfort avec l'agenda normatif • Désaccord avec le maintien de la paix « robuste¹⁰³ »

Tableau 1.1 - Facteurs permissifs et inhibiteurs pour l'envoi de Casques bleu
Source : Bellamy et Williams, « Explaining the National Politics [...] », 423.

1.2.3.1 – Les facteurs politiques

La participation aux OP pourrait permettre l'atteinte d'objectifs spécifiques au niveau politique.¹⁰⁴ Par exemple, certains pays ont utilisé la participation dans les diverses OP et au sein des Nations Unies de façon générale afin d'accroître leur influence sur la scène internationale. La participation aux OP peut être un moyen efficace pour un pays d'augmenter sa visibilité. Par exemple, en novembre 2017, le gouvernement canadien a été l'hôte d'une conférence internationale sur le maintien de la paix qui s'est tenue à Vancouver. Seuls les pays contribuant au maintien de la paix de l'ONU pouvaient participer à cette conférence. L'annonce du gouvernement canadien en 2015 avait permis sa participation à la conférence de Londres l'année suivante et d'être l'hôte de la

¹⁰³ Par robuste, il est généralement entendu qu'il s'agit d'un mandat confié par le CSNU dont les règles d'engagements donnent aux Casques bleus le droit et les capacités afin de protéger la population civile qui font l'objet d'une menace immédiate. Nsia-Pepira, Kofi, *UN Robest Peacekeeping: Civilian Protection in Violent Civil War*, Palgrave Macmillan, 2014, 42, DOI : 10.1057/9781137463135

¹⁰⁴ Bellamy et Williams, « Introduction », 18.

conférence de 2017. L'annonce de la participation canadienne, même si elle était encore loin d'une réalisation concrète, a permis au Canada de se distinguer à l'international.

De plus, un pays peut aussi percevoir que sa participation aux OP est un moyen efficace d'accroître son prestige national, ce qui faciliterait l'obtention d'un siège non permanent au CSNU ou, pour certains pays, l'obtention d'un siège permanent advenant l'augmentation du nombre de sièges permanents au sein du CSNU.¹⁰⁵

La participation d'un État aux OP de l'ONU peut aussi devenir un outil de politique étrangère. Plusieurs raisons peuvent être derrière la motivation d'un État ou d'une organisation internationale de participer ou de mettre sur pied une OP. Par exemple, afin d'assurer la stabilité dans son voisinage, l'UE est intervenue dans les Balkans tout d'abord par l'entremise de l'OTAN et par la suite par la mise en place de deux forces européennes (Concordia et Althéa).¹⁰⁶ De plus, les motivations de politique étrangère quant à la participation aux OP peuvent avoir des impacts plus domestiques. Les États-Unis ont participé au maintien de la paix en Haïti afin d'assurer la stabilité du pays et par le fait même de réduire, voire d'arrêter, le flot de réfugiés haïtiens migrant vers les États-Unis.¹⁰⁷

Selon Bellamy et Williams, il existe cinq facteurs inhibiteurs distincts sur le plan politique qui influenceront négativement le processus de décision quant à la participation aux OP.

Le premier de ces facteurs inhibiteurs est la présence d'alternatives politiques ou de priorités stratégiques.¹⁰⁸ Un pays pourrait choisir de conserver ses forces militaires à l'intérieur de ses frontières pour se protéger d'une potentielle menace externe ou interne. Une instabilité interne ou une menace régionale serait politiquement et stratégiquement plus importante qu'une participation à une OP.

De plus, un pays pourrait avoir un intérêt particulier à participer à une mission de paix, mais dans une région donnée. Une région ayant un intérêt stratégique spécifique (qu'il s'agisse de ressources naturelles, d'un lien historique ou d'une proximité géographique) pourrait affecter la participation

¹⁰⁵ Bellamy et Williams, « Introduction », 18.

¹⁰⁶ Meiske, Maline et Andrea Ruggeri, « Peacekeeping as a Tool of Foreign Policy », *Oxford Research Encyclopedia*, 2017, consulté le 05/06/2020, 17, DOI: 10.1093/acrefore/9780190228637.013.462

¹⁰⁷ Meiske, Ruggeri, « Peacekeeping as a Tool of Foreign Policy », 17.

¹⁰⁸ Bellamy et Williams, « Explaining the National Politics [...] », 419.

aux OP. Par exemple, les pays d'Europe ont favorisé une participation à une mission dans les Balkans afin d'assurer la stabilité et la sécurité de leur environnement immédiat.¹⁰⁹ La Chine, qui maintient plusieurs liens économiques et politiques avec des pays africains, déploie de manière croissante des contingents militaires au sein des OP au Libéria, en République démocratique du Congo, au Soudan du Sud et en Côte d'Ivoire.¹¹⁰

Le deuxième facteur qui peut inhiber la participation à une mission des Nations Unies est l'exceptionnalisme, comme dans le cas des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de la Russie, du Brésil et de l'Afrique du Sud.¹¹¹ Cette notion inhibe la disposition à devenir un contributeur régulier et important au maintien de la paix des Nations Unies.¹¹² Les raisons de cet exceptionnalisme peuvent varier de pays en pays. Certains pays se verront comme possédant des capacités, des valeurs, des responsabilités ou une perspective unique qui les pousseront à voir le maintien de la paix par l'entremise des Nations Unies comme le travail de quelqu'un d'autre ou seulement un moyen parmi tant d'autres pour faire avancer leurs propres intérêts.¹¹³

Troisièmement, l'absence de pression internationale à la participation au maintien de la paix peut aussi inhiber la participation d'un État.¹¹⁴ En effet, un gouvernement qui ne subirait pas de pression pourrait ne pas voir comme un impératif la participation aux OP alors qu'un pays faisant l'objet d'une certaine pression formelle ou informelle, comme c'est le cas en Asie du Sud,¹¹⁵ aurait une motivation supplémentaire quant à sa participation.

Quatrièmement, l'absence de pressions domestiques à la participation aux OP influence aussi le processus de décision. Le Danemark, un ardent partisan des OP des Nations Unies tout au long de la Guerre froide, a changé sa politique de support aux OP de l'ONU à la suite des échecs en matière de protection des civils de la mission en Bosnie-Herzégovine (UNPROFOR).¹¹⁶ Bien qu'il y ait un support important dans la population pour les OP¹¹⁷, la réorientation de l'emploi de la force

¹⁰⁹ Bellamy et Williams, « Explaining the National Politics [...] », 419.

¹¹⁰ Providing for Peacekeeping, consulté le 17/02/2020, URL: <http://www.providingforpeacekeeping.org>

¹¹¹ Bellamy et Williams, « Explaining the National Politics [...] », 419.

¹¹² Bellamy et Williams, « Explaining the National Politics [...] », 419.

¹¹³ Bellamy et Williams, « Explaining the National Politics [...] », 419.

¹¹⁴ Bellamy et Williams, « Explaining the National Politics [...] », 419.

¹¹⁵ Bellamy et Williams, « Explaining the National Politics [...] », 419.

¹¹⁶ Jakobsen, Peter Viggo, « Denmark and UN peacekeeping: glorious past, dim future », *International Peacekeeping*, vol. 23 no. 5, 2016, 741, DOI 10.1080/13533312.2016.1227933

¹¹⁷ Providing for Peacekeeping, 2017.

militaire dans des OP « robustes » semble être le consensus plutôt que le déploiement dans une OP plus traditionnelle.¹¹⁸ Le gouvernement ne subirait donc pas de pressions domestiques si la population voit une mission n'ayant pas un mandat suffisamment clair qui permettrait d'atteindre ses objectifs.

Le dommage qui pourrait être fait à la réputation d'un pays sur la scène nationale et internationale ne participant pas à une opération pouvant potentiellement échouer constitue le cinquième facteur inhibiteur.¹¹⁹ « Les expériences négatives comme celle de la Belgique au Rwanda, des Pays-Bas à Srebrenica, la Grande-Bretagne en Bosnie-Herzégovine ont créé une certaine résistance face aux OP de l'ONU. »¹²⁰ L'appui donné aux objectifs de la mission par le pays hôte ou encore la stratégie qui sera élaborée au CSNU lors de la mise sur pied du mandat de la mission sont des facteurs qui influenceront la décision de participer ou non à une OP.¹²¹

1.2.3.2 – Les facteurs sécuritaires

Une contribution à une OP peut être privilégiée si elle est perçue par un pays comme ayant un impact positif sur ses enjeux de sécurité nationale.¹²² « Ces enjeux de sécurité amplifiés tant pas des facteurs nationaux et transnationaux tels que l'accroissement du nombre de personnes déplacées internes et de réfugiés. »¹²³ La prévention de la violence et la protection de la population dans un pays en conflit peuvent avoir un effet direct sur les moments de population ainsi que les mouvements d'armements.

La contribution clé du Kenya à la [Mission des Nations Unies au Soudan du Sud] MINUSS peut aussi être comprise à la lumière de l'effet déstabilisateur potentiel d'un accroissement du flot de réfugiés fuyant la constante violence au Soudan du Sud. La

¹¹⁸ Jakobsen, Peter Viggo, « The Danish approach to UN peace operations after the cold war: A new model in the making? », *International Peacekeeping*, vol. 5 no. 3, 1998, 115, DOI: 10.1080/13533319808413733

¹¹⁹ Bellamy et Williams, « Explaining the National Politics [...] », 419.

¹²⁰ Traduction libre de : « Negative experiences such as those of Belgium in Rwanda, the Netherlands in Srebrenica, and the UK in Bosnia and Herzegovina have made some states more risk averse with regards to UN peacekeeping. » Bellamy et Williams, « Explaining the National Politics [...] », 420.

¹²¹ Bellamy et Williams, « Explaining the National Politics [...] », 419.

¹²² Bellamy et Williams, « Introduction », 19.

¹²³ Traduction libre de « These security challenges are compounded by both national and transnational factors, such as increased numbers of internally displaced persons and refugees. », Martin-Brûlé Sarah-Myriam et Stéphanie von Hlatky, « Peace First? What is Canada's role in UN operations? », *International Journal*, vol. 73 no. 2, 2018, 188, DOI : 10.1177/0020702018788548

prolifération d'armes légères et de petits calibres est aussi problématique.¹²⁴

La proximité géographique est donc un aspect important à prendre en compte lors de la prise de décision.¹²⁵ Pour d'autres pays, les impératifs de sécurité seront vus de façon plus globale. Bien qu'elle ne référerait pas directement aux missions de paix, la citation du ministre de la Défense allemand illustre bien cette considération : « La sécurité de l'Allemagne est aussi défendue dans l'Hindou Kouch ». ¹²⁶

Cependant, les gouvernements disposent d'un éventail important d'options quant au véhicule à privilégier lorsqu'il s'agit de déployer des forces à l'étranger pour s'assurer que les objectifs nationaux de sécurité seront atteints.¹²⁷ Par exemple, les États-Unis vont utiliser de façon occasionnelle une force unilatérale alors qu'à d'autres moments, ils utilisent la participation à une coalition *ad hoc* ou par l'entremise de l'OTAN, tel que cela a été le cas lors de l'invasion de l'Afghanistan.¹²⁸ Le Royaume-Uni, quant à lui, voit l'implication modérée dans les OP des Nations Unies comme une continuation de son influence stratégique au sein du CSNU.¹²⁹ L'économie de moyens afin d'atteindre les objectifs de sécurité sera donc un facteur qui influencera la participation aux missions de l'ONU.¹³⁰

1.2.3.3 – Les facteurs économiques

Quatre principaux facteurs économiques viendraient expliquer la participation d'un pays à une OP. Premièrement, un pays en développement dont l'économie est plus faible, soit en matière d'activités économiques ou simplement en matière de produit intérieur brut (PIB) par habitant,

¹²⁴ Traduction libre de : « Kenya's key contribution to UNMISS can also be understood in light of the destabilizing potential of the increasing flow of refugees fleeing ongoing violence in South Sudan. The proliferation of small arms and small weapons is also problematic. » Martin-Brûlé, Sarah-Myriam, Lou Pingeot et Vincent Pouliot, « The Power Politics of United Nations Peace Operations », dans Wivel, Anders et T.V. Paul (éds), *International Institutions and Power Politics: Bridging the Divide*, Georgetown University Press, 2019, 162.

¹²⁵ Bellamy et Williams, « Introduction », 19.

¹²⁶ Traduction libre de : « Germany's security is also defended in the Hindu Kush » Bakst, Alex, « Germany Retools National Security », *Spiegel Online*, 25 octobre 2006, consulté le 25/03/2018, URL : <http://www.spiegel.de/international/the-world-from-berlin-germany-retools-national-security-a-444680.html>

¹²⁷ Bellamy et Williams, « Explaining the National Politics [...] », 420.

¹²⁸ Smith, Adam C., « United States of America », dans Bellamy, Alex J. et Paul D. Williams (éds), *Providing Peacekeepers: The Politics, Challenges, and Future of United Nations Peacekeeping Contributions*, Oxford University Press, 2013, 71.

¹²⁹ Williams Paul D., « The United Kingdom », dans Bellamy, Alex J. et Paul D. Williams (éds), *Providing Peacekeepers: The Politics, Challenges, and Future of United Nations Peacekeeping Contributions*, Oxford University Press, 2013, 93.

¹³⁰ Bellamy et Williams, « Explaining the National Politics [...] », 421.

verrait d'un bon œil la compensation financière offerte par les Nations Unies de 1 332 \$ US par soldat par mois.¹³¹ Le déploiement d'une force importante peut représenter un apport financier important.¹³² Le Népal est parmi les États ayant le plus petit PIB, qui est de 2 176 \$ US par habitant en 2013,¹³³ et a déployé une moyenne de 3 000 Casques bleus par mois cette même année.¹³⁴ Il est facile de constater que l'apport de ce remboursement pour l'année 2013, une fois converti de presque 5 milliards de roubles népalais (presque 6 % du PIB), est considérable pour l'économie nationale. Le Ghana constitue un autre exemple intéressant. En 2010, une fois les coûts reliés au déploiement de troupes avec les Nations Unies acquittés, le Ghana a empoché un profit de près de 32 M\$ US.¹³⁵

Deuxièmement, les secteurs de la défense et de la sécurité d'un pays peuvent voir la participation aux OP comme une façon d'augmenter leur budget.¹³⁶ Par exemple, l'armée népalaise conserve une partie du remboursement des Nations Unies, passant progressivement de 80 % avant 2004 à 50 % en 2004 et finalement 25 % présentement.¹³⁷ Ce prélèvement représente à lui seul près du quart du budget de l'armée.¹³⁸

Troisièmement, les militaires et policiers eux-mêmes verront positivement la participation à une mission de paix en raison de l'apport salarial en lien avec la compensation des Nations Unies.¹³⁹ Reprenons l'exemple du Népal. Un soldat népalais qui reçoit ce paiement de 1 428 \$ US par mois (même si le gouvernement népalais garde une partie de cette somme¹⁴⁰) gagne en un mois le PIB par habitant d'une année entière. Il n'est donc pas étonnant que plusieurs joignent les rangs de l'armée afin d'avoir la chance de participer à une mission de paix.¹⁴¹

¹³¹ Nations Unies, 2015, URL : <http://www.un.org/en/peacekeeping>

¹³² Bellamy et Williams, « Introduction », 19.

¹³³ Perspective monde, consulté le 20/12/2019, URL: <http://perspective.usherbrooke.ca>

¹³⁴ Auteurs ? Providing for Peacekeeping.

¹³⁵ Aning, Kwesi et Festus K. Aubyn, « Ghana », dans Bellamy, Alex J. et Paul D. Williams (éds), *Providing Peacekeepers: The Politics, Challenges, and Future of United Nations Peacekeeping Contributions*, Oxford University Press, 2013, 276.

¹³⁶ Bellamy et Williams, « Introduction », 19.

¹³⁷ Sotomayor Arturo C., « Nepal », dans Bellamy, Alex J. et Paul D. Williams (éds), *Providing Peacekeepers: The Politics, Challenges, and Future of United Nations Peacekeeping Contributions*, Oxford University Press, 2013, 304.

¹³⁸ Sotomayor, « Nepal », 304.

¹³⁹ Bellamy et Williams, « Introduction », 19.

¹⁴⁰ Sotomayor, « Nepal », 304.

¹⁴¹ Sotomayor, « Nepal », 304.

Enfin, l'entreprise privée et les corporations nationales peuvent elles aussi profiter d'une participation aux OP grâce aux divers contrats qui sont accordés en lien avec la mission, qu'il s'agisse d'achat de matériel ou de transport aérien.¹⁴²

Si l'apport financier que représente la contribution des Nations Unies peut être un facteur positif, les coûts financiers qu'implique un déploiement de troupes avec les Nations Unies peuvent être un facteur inhibant pour certains pays.¹⁴³ La formule de remboursement qui s'applique à la solde des militaires envoyés en théâtre d'opérations n'est pas suffisante pour compenser le coût des salaires pour les pays plus industrialisés. L'impact sur le budget national est donc un facteur à considérer dans la prise de décision, particulièrement à une époque d'austérité budgétaire.¹⁴⁴

1.2.3.4 – Les facteurs institutionnels

Le secteur de la sécurité et les forces armées d'un pays peuvent avoir une influence importante dans le processus de prise de décision à la participation à une mission de paix. Que ce soit par l'apport d'expérience opérationnelle permettant la progression de carrière pour les militaires ou en matière d'occasion pour le secteur privé, les institutions peuvent avoir un impact important.¹⁴⁵

Il est toutefois possible que certaines armées puissent être réticentes face à une participation aux missions de paix de l'ONU, comme c'est le cas pour le Royaume-Uni, les États-Unis, la Russie et la Turquie.¹⁴⁶ Cela peut donc avoir une influence négative dans le processus décisionnel.¹⁴⁷ Plusieurs raisons peuvent influencer le leadership des forces armées, que ce soit une réticence en lien avec les expériences passées négatives ou bien parce que les militaires ne voient pas la participation aux OP comme une possibilité de progression de carrière.¹⁴⁸ Ces éléments peuvent avoir un impact sur les décisions politiques.

Dans certains cas, comme les États-Unis, le maintien de la paix est vu comme étant des tâches qui détourneront les forces armées de la capacité à conduire des opérations de guerre¹⁴⁹, et ce, tant par les militaires que par le politique. À titre d'exemple, l'ancienne secrétaire d'État Condoleezza Rice

¹⁴² Bellamy et Williams, « Introduction », 19.

¹⁴³ Bellamy et Williams, « Explaining the National Politics [...] », 421.

¹⁴⁴ Bellamy et Williams, « Explaining the National Politics [...] », 420-421.

¹⁴⁵ Bellamy et Williams, « Introduction », 20.

¹⁴⁶ Bellamy et Williams, « Explaining the National Politics [...] », 422.

¹⁴⁷ Bellamy et Williams, « Explaining the National Politics [...] », 422.

¹⁴⁸ Bellamy et Williams, « Explaining the National Politics [...] », 422.

¹⁴⁹ Bellamy et Williams, « Explaining the National Politics [...] », 422.

avait déclaré : « Nous n'avons pas besoin de la 82^e aéroporté escortant des enfants à la maternelle ». ¹⁵⁰

1.2.3.5 – Les facteurs normatifs

Certains États participeront aux OP pour des raisons normatives, comme pour projeter l'image d'un « bon samaritain » ou d'un « bon citoyen international », ou encore parce que l'ONU est perçue comme une alternative à l'hégémonie des grandes puissances mondiales. ¹⁵¹ Cette notion de « bon samaritain » a, par exemple, influencé le Rwanda dans le déploiement de 90 % de ses Casques bleus au Darfour afin de protéger la population civile. ¹⁵²

Cependant, certains pays sont en désaccord avec l'expansion de certains aspects du mandat des OP, comme l'utilisation de la force et les mandats plus « robustes », et seraient plus enclins à un retour au maintien de la paix considéré plus traditionnel. ¹⁵³ Si le mandat est en opposition avec les positions traditionnelles d'un pays vis-à-vis le maintien de la paix, il serait plus difficile de les convaincre de contribuer avec des troupes à une opération dont le mandat ne rencontrerait pas leur vision du maintien de la paix. Certain PCT, comme le Brésil et l'Inde voit « l'interprétation et l'implémentation de certains mandats des Nations Unies comme encourageant la vision selon laquelle les opérations de l'ONU pourraient être dominées par un agenda occidental. » ¹⁵⁴

1.2.4 – Méthode de recherche

Afin de répondre à notre question spécifique de recherche portant sur les facteurs qui ont influencé la prise de décision du gouvernement Trudeau, nous avons appliqué la grille d'analyse de Bellamy et Williams précédemment définie. Puisque nous étudions les circonstances et les facteurs ayant influencé la décision finale de déployer des troupes dans le cadre de la mission onusienne au Mali, nous procéderons donc à une étude de cas. Cette méthode de recherche est la plus appropriée. En effet, selon Yves-Chantal Gagnon: « [l]'étude de cas comme méthode de recherche est appropriée pour la description, l'explication, la prédiction et le contrôle de processus inhérents à divers

¹⁵⁰ Traduction libre de : « We don't need the 82nd Airborne escorting kids to kindergarten » Rice, Condoleezza cité dans Micheal R. Gordon, « The 2000 campaign: The Military », dans Bellamy et Williams, « Explaining the National Politics [...] », 422.

¹⁵¹ Bellamy et Williams, « Introduction », 20.

¹⁵² Bellamy et Williams, « Introduction », 20.

¹⁵³ Bellamy et Williams, « Explaining the National Politics [...] », 422–423.

¹⁵⁴ Traduction libre de : « the interpretation and implementation of certain UN mandates encouraged the view that UN operations could be dominated by Western agendas. » Bellamy et Williams, « Explaining the National Politics [...] », 422.

phénomènes, individuels ou collectifs ». ¹⁵⁵ Puisque notre étude ne porte que sur les facteurs qui influencent la prise de décision d'un seul gouvernement, nous utiliserons ici une étude de cas individuelle, car elle ne s'appuiera que sur un seul cas. ¹⁵⁶

L'une des principales forces de l'étude de cas qui nous oriente sur le choix de cette méthode de recherche est son utilité pour faire l'étude de phénomènes nouveaux. ¹⁵⁷ « Dans de telles situations, les méthodes qualitatives et l'étude de cas présentent des qualités indéniables : en effectuant des entrevues semi-dirigées sur des cas particuliers, on peut [...] mieux comprendre des phénomènes nouveaux ou difficiles à mesurer. » ¹⁵⁸ De plus :

La première des grandes forces de l'étude de cas comme méthode de recherche est de fournir une analyse en profondeur des phénomènes dans leur contexte. La deuxième, elle offre la possibilité de développer des paramètres historiques. La troisième est d'assurer une forte validité interne, les phénomènes relevés étant des représentations authentiques de la réalité étudiée. ¹⁵⁹

En effet, afin de bien comprendre les raisons derrière la décision du gouvernement fédéral, nous devons être en mesure de comprendre le contexte dans lequel la décision est prise ainsi que les événements qui ont précédé.

L'étude de cas rend cependant la généralisation difficile et ne permet pas la reproduction de l'étude. ¹⁶⁰ Bien qu'il faille être conscient de cette faiblesse, nous nous intéressons à une prise de décision précise qui est cernée dans un continuum espace-temps restreint. De plus, puisque le processus décisionnel est influencé par les acteurs en place ainsi que le contexte de façon générale, le manque de reproductibilité n'est pas particulièrement problématique. « En définitive, l'étude de cas s'intéresse à un phénomène particulier, s'inscrivant dans une période de temps précise et à un

¹⁵⁵ Gagnon, Yves-Chantal, *L'étude de cas comme méthode de recherche: guide de réalisation*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2005, 2.

¹⁵⁶ Roy, Simon N., « L'étude de cas », dans Benoit Gauthier (dir), *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données*, 5^e édition, Presses de l'Université du Québec, 2010, 206.

¹⁵⁷ Roy, « L'étude de cas », 208.

¹⁵⁸ Roy, « L'étude de cas », 208.

¹⁵⁹ Gagnon, *L'étude de cas*, 4-5.

¹⁶⁰ Gagnon, *L'étude de cas*, 4-5.

endroit circonscrit, mais fournit des outils qui permettent par la suite de s'intéresser à d'autres phénomènes similaires. »¹⁶¹

1.2.5 – Méthodes de collecte d'information

Notre première source d'information est l'analyse de contenu documentaire. Le contenu qui est privilégié regroupe des sources primaires, soit les documents gouvernementaux traitant du maintien de la paix (par exemple les lettres de mandat des différents ministères, les discours des responsables politiques, etc.). En plus des documents publics énumérés précédemment, nous avons tenté d'obtenir les différentes notes de breffage présentées aux ministres des Affaires mondiales, de la Défense nationale ainsi qu'au premier ministre dans le cadre du processus de demande d'accès à l'information. Cependant, peu d'informations nouvelles ont été obtenues des documents qu'il fut possible d'obtenir en raison du caviardage de ceux-ci.

En plus des sources primaires, les sources secondaires que représente la littérature scientifique qui fait état de la participation du Canada au maintien de la paix ont été utiles afin de voir l'analyse qui est faite des différents facteurs qui influencent la décision du gouvernement Trudeau. Les articles journalistiques sont aussi une source d'informations intéressantes : il est ainsi possible d'y trouver une information à jour concernant les décisions prises par le gouvernement et les différents ministères impliqués ainsi que les commentaires des politiciens impliqués dans le processus de prise de décision.

Afin de compléter les informations relevées par l'analyse de contenu, nous avons procédé à deux entrevues semi-dirigées en ciblant des gens ayant participé au processus de prise de décision du côté politique afin de compléter notre grille d'analyse. Différents enjeux tels que l'élection fédérale de 2019 ou la politique en vigueur concernant les entrevues au sein de la Défense, dont nous discuterons plus en détail dans la section des limites de la recherche, ont limité le nombre d'entrevues que nous avons pu réaliser. Les personnes interviewées ont eu le loisir de décider de quelle façon elles étaient identifiées et citées dans ce mémoire. Le type d'entrevue semi-dirigée a été privilégié, car « [l]'étude de cas fait le plus souvent appel à des méthodes qualitatives, dont

¹⁶¹ Darveau-Routhier, Florence, *Isolement du secrétaire d'État Colin Powell: regard sur les dynamiques de groupe au sein du cabinet de guerre de George W. Bush (2000-2004)*, M.A., Université de Sherbrooke, consulté le 01/02/2017, 31, URL : http://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/10623/Darveau_Routhier_Florence_MA_2017.pdf?sequence=1&isAllowed=y

l'entrevue semi-dirigée. »¹⁶² De plus, ce type d'entrevue permet une collecte d'informations qui « vise une compréhension riche d'un phénomène, ancré dans le point de vue et le sens que les acteurs sociaux donnent à leur réalité. »¹⁶³ L'entrevue semi-dirigée permet aussi « une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur. [...] Grâce à cette interaction, une compréhension riche du phénomène à l'étude sera construite conjointement avec l'interviewé. »¹⁶⁴ De plus, ce type d'entrevue cadre également très bien avec les objectifs de l'étude de cas.¹⁶⁵

1.2.6 – Cadre spatiotemporel

Le cadre spatiotemporel de notre recherche va de l'élection de novembre 2015 du gouvernement de Trudeau, en incluant bien sûr le programme électoral ainsi que les déclarations lors de la campagne de 2015, et se termine en octobre 2019 avec la fin du premier mandat du gouvernement libéral de Trudeau. Nous délimitons le cadre spatiotemporel de cette façon, car cela permet de faire une analyse de la prise de décision du gouvernement Trudeau concernant les missions de paix de l'ONU dans le cadre d'un mandat complet. Ce cadre restreint nous permet de cerner les décisions du gouvernement libéral ainsi que les raisons qui ont influencé le choix de déployer des militaires canadiens au Mali pour une période spécifique d'un an. Ceci permet de nous concentrer sur notre étude de cas sans trop s'attarder, au-delà de ce qui est nécessaire, sur les choix qui ont été faits par les gouvernements précédents quant à la participation canadienne dans les OP.

1.2.7 – Limite de la recherche

Comme dans tout projet de recherche, nous avons dû composer avec certains défis qui ont circonscrit les résultats présentés dans ce mémoire.

Différents facteurs ont eu un impact sur la possibilité de réaliser l'ensemble des entrevues originellement prévues. Le gouvernement libéral étant toujours au pouvoir durant le processus de recherche, il a été difficile d'avoir accès aux membres du conseil des ministres ou à leur personnel. De plus, la période électorale de 2019 a rendu impossible l'accès à ces mêmes personnes. Même

¹⁶² Roy, « L'étude de cas », 201.

¹⁶³ Savoie-Zajc, Lorraine, « L'entrevue semi-dirigée », dans Benoit Gauthier (dir), *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données*, 5^e édition, Presses de l'Université du Québec, 2010, 337.

¹⁶⁴ Savoie-Zajc, « L'entrevue semi-dirigée », 340.

¹⁶⁵ Roy, « L'étude de cas », 201.

en prolongeant à l'hiver 2020 la période pour réaliser les entrevues, les événements entourant la pandémie de la COVID-19 ont fait en sorte que les entrevues ont été impossibles à réaliser.

Il a été tout aussi difficile d'avoir accès aux membres des FAC. En effet, il n'a pas été possible de réaliser des entrevues avec des officiers généraux puisque les FAC ne permettent pas l'accès aux étudiantes et étudiants chercheurs à ces personnes.¹⁶⁶ De plus, les différentes tentatives d'obtenir des informations, particulièrement de nature financière, auprès du MDN par le biais de demandes d'accès à l'information non pas été fructueuses. Cette difficulté d'obtenir ce type de renseignement est aussi soulignée par Justin Massie. « C'est un des gouvernements les plus opaques qu'on a eus au niveau de la défense. C'est un gouvernement qui explique très peu ses décisions. On n'est pas capable d'avoir une communication transparente de ses plans budgétaires et militaires. »¹⁶⁷

Les deux entrevues ont été réalisées avec des gens issus des cabinets politiques. Il est donc possible que ceci cause un certain biais dans l'évaluation des facteurs ayant eu un impact sur le processus de prise de décision. Par exemple, le point de vue des FAC n'est pas représenté dans les entrevues. Toutefois, afin de pallier ce biais, il a été possible de croiser un certain nombre d'informations et de données issues de la revue documentaire et scientifique.

¹⁶⁶ Lors des demandes d'entrevue faites aux FAC, la réponse officielle fournie a été la suivante : « Les étudiants, même au niveau supérieur, n'ont normalement pas accès aux militaires pour des fins d'entrevues. C'est une question de disponibilité par rapport au nombre de demandes que nous aurions. » Bureau des demandes de renseignement du public – MDN Information@forces.gc.ca, *Demande d'entrevues pour fin de recherche universitaire*, message envoyé à Steve Lavoie steve.lavoie2@usherbrooke.ca, 8 juillet 2019.

¹⁶⁷ Massie, Justin dans Godbout, Marc, « Ottawa tarde à moderniser la défense arctique du continent malgré de vives tensions dans la région », *Radio-Canada*, 27 janvier 2020, consulté le 27/01/2020, URL : <https://www.rcinet.ca/regard-sur-arctique/2020/01/27/ottawa-tarde-a-moderniser-la-defense-arctique-du-continent-malgre-de-vives-tensions-dans-la-region>

Chapitre 2 - L'évolution de la participation canadienne aux OP

L'historique de la participation du Canada aux OP remonte aux balbutiements des Nations Unies. En effet, le Canada a fourni des militaires pour les opérations onusiennes depuis 1948 lors de la création de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST), dont le général canadien Burns a été le premier chef d'état-major.¹⁶⁸ Dans un article de 2005, Walter Dorn soulignait que le Canada avait fourni plus de 125 000 Casques bleus depuis le début des OP en 1947.¹⁶⁹ En plus de son importante contribution militaire, le Canada est l'un des dix principaux contributeurs financiers des OP.¹⁷⁰ Le Canada a contribué 2,73 % du budget total des OP de paix de l'ONU en 2019.¹⁷¹ Cette contribution financière canadienne n'est cependant pas un acte volontaire. En effet, « [t]ous les États Membres de l'Organisation sont juridiquement tenus de s'acquitter de leur part des dépenses des opérations de maintien de la paix, conformément aux dispositions de l'article 17 de la Charte des Nations Unies. »¹⁷² En plus de cette contribution obligatoire le Canada fournira de temps à autre une contribution volontaire, en finançant une part du budget d'une mission spécifique.

La participation canadienne aux OP a cependant connu d'importantes variations, plutôt négatives, depuis le début des années 1990 comme nous avons pu l'observer à la figure 1.1. La figure 2.1 met en contraste la participation canadienne aux différentes opérations onusiennes avec le pourcentage que représente cette participation sur le nombre total de Casques bleus déployés dans les diverses opérations de l'ONU de 1990 à 2014. Nous pouvons observer à cette figure l'évolution de la participation canadienne qui, malgré l'augmentation qu'a connue la participation du Canada de 1992 à 1995, la contribution aux OP de l'ONU a pratiquement connu une diminution constante.

¹⁶⁸ Gouvernement du Canada, *Opérations Jade*, consulté le 27/03/2020, URL : <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/histoire-militaire/histoire-patrimoine/operations-passees/moyen-orient/jade-onust.html>.

¹⁶⁹ Dorn, « Canadian Peacekeeping », 8.

¹⁷⁰ Gaibullov *et al* calculent que le Canada a versé environ 858 M\$ CAN entre 1994 et 2006 en financement aux OP de l'ONU. Cette contribution fait du Canada le 8^e contributeur budgétaire aux OP durant cette période. Gaibullov, Khusrav, Todd Sandler et Hirofumi Shimizu, « Demand for UN and Non-UN Peacekeeping: Nonvoluntary versus Voluntary Contribution to a Public Good », *The Journal of Conflict Resolution*, vol. 53 No. 6, 2009, 832, URL: <https://www.jstor.org/stable/20684619>, Jung, Karsten, « Of Peace and Power: Promoting Canadian Interests Through Peacekeeping », Publication universitaires européennes, Vol. 575, 2009, 9. Dorn, « Canadian Peacekeeping », 8.

¹⁷¹ Nations Unies, *Comment sommes-nous financés*, consulté le 11 juin 2020, URL : <https://peacekeeping.un.org/fr/how-we-are-funded>

¹⁷² Nations Unies, *Comment sommes-nous financés*.

En effet, 3 000 militaires canadiens étaient déployés en 1990 jusqu’à connaître un creux historique de 19 membres en 2015.¹⁷³

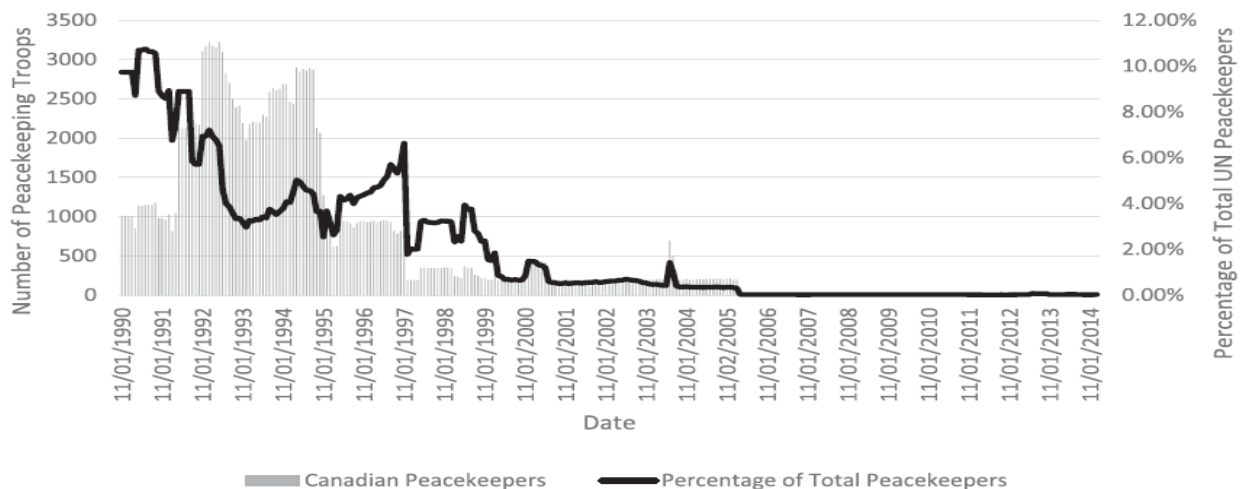


Figure 2.1 - Casques bleus canadiens en nombre absolu et en pourcentage des effectifs de l’ONU
Source : Libben, « Am I my brother’s peacekeeper? », 330.

Avant d’analyser les facteurs qui ont influencé la prise de décision du gouvernement Trudeau dans l’envoi d’un contingent de soldats au sein des opérations des Nations Unies en 2018, ce chapitre portera sur l’analyse du contexte historique de la participation canadienne aux missions de l’ONU. Nous nous pencherons donc sur les cinq différents secteurs de Bellamy et Williams, soit les secteurs politiques, sécuritaires, économiques, institutionnels et normatifs dans le contexte des différentes périodes historiques que nous avons identifiées précédemment, soit celles des gouvernements Mulroney, Chrétien, Martin et Harper. Nous couvrirons ainsi la période de 1990 à 2015. De plus, nous serons en mesure d’établir s’il y a eu ou non un désengagement du Canada dans les OP de l’ONU, puisque le gouvernement Trudeau parle de « réengager » le Canada au sein des missions onusiennes.

Dans la mesure où elle marque un tournant dans l’environnement des OP, toujours perceptible aujourd’hui, nous nous concentrerons sur la période suivant la fin de la Guerre froide jusqu’à l’élection du gouvernement Trudeau en 2015. Cette période particulière, avec la fin de la Guerre

¹⁷³ Libben, Joshua, « Am I my brother’s peacekeeper? Strategic cultures and change among major troop contributors to United Nations peacekeeping », *Canadian Foreign Policy*, 2017, vol. 23 no. 3, 325, DOI 10.1080/11926422.2017.1352005

froide, apporte une succession de conflits, soit 101 conflits qui ont impliqué 68 États.¹⁷⁴ La prolifération des conflits entre 1989 et 1996 aura un effet direct sur le nombre d'OP des Nations Unies : 31 missions seront autorisées par le CSNU, soit près du double des missions qui ont été autorisées durant l'ensemble de la Guerre froide.¹⁷⁵ Jocelyn Coulon souligne que « la fin de la Guerre froide, l'implosion du bloc communiste et la prolifération des opérations de maintien de la paix ont profondément altéré le rôle et l'influence du Canada dans les opérations de maintien de la paix. »¹⁷⁶ Le nombre important de missions et les transformations dans la nature même des conflits apporteront beaucoup de changements au sein des OP. Bellamy, Williams et Griffin soulignent les importantes transformations qu'ont subies les OP à partir de 1988, des transformations qui sont tant quantitatives que normatives et qualitatives.¹⁷⁷ L'ensemble de ces changements aura donc un impact important sur la façon dont sont conduites les OP et, par conséquent, sur la participation canadienne à ces opérations.

Cette période de transition et de changement quant à la pratique des OP s'est aussi traduite par une variation importante du nombre de militaires canadiens impliqués dans de telles opérations. En effet, comme nous pouvons l'observer à la figure 3.1, plusieurs variations importantes en matière d'effectifs ont eu lieu entre 1990 et 2015, par exemple lors du premier mandat du premier ministre Chrétien de 1993 à 1997. En effet, si le nombre de militaires canadiens déployés sous l'égide des Nations Unies en 1993 avoisine les 2000 soldats, l'année 1995 verra une augmentation de ce nombre à près de 2 800 pour ensuite chuter de façon importante à environ 200 soldats en 1997. La participation canadienne aux opérations onusiennes passera donc de dix à deux pour cent des effectifs militaires déployés par l'ONU. La contribution canadienne en militaires pour les OP ne dépassera que rarement celle de 1997, à l'exception d'une courte période durant les

¹⁷⁴ Wallensteen P. et M. Sollenberg, « Armed Conflict, Conflict Termination and Peace Agreement », dans Andersson Andreas, « Democracies and UN peacekeeping operations 1990–1996 », *International Peacekeeping*, vol. 7 no. 2, 2000, 1, DOI 10.1080/13533310008413832

¹⁷⁵ Durch W.J. (éd), *The Evolution of UN Peacekeeping*, dans Andersson, « Democracies and UN peacekeeping operations », 1.

¹⁷⁶ Traduction libre de : « the end of the Cold War, the collapse of the communist bloc and the proliferation of peacekeeping missions have profoundly altered Canada's role and influence in peacekeeping operations. » Coulon Jocelyn, *Les Casques bleus*, 272, cité dans David, Charles-Philippe et Stéphane Roussel, « "Middle Power Blues" : Canadian Policy and International Security after the Cold War », *American Review of Canadian Studies*, vol. 28 no.1-2, 2009, 132, DOI : 10.1080/02722019809481566

¹⁷⁷ Bellamy, Williams et Griffin, *Understanding Peacekeeping*, 93.

années 2003-2004 où le nombre de soldats atteindra environ 750 militaires déployés sur le terrain, soit moins de deux pour cent des effectifs totaux des Casques bleus.

Afin d'être en mesure de bien identifier les facteurs décrits par Bellamy et Williams qui ont influencé les différents gouvernements canadiens dans leurs décisions de participer ou non aux différentes OP de l'ONU, nous diviserons ce chapitre en quatre sections. La première partie portera sur la période de 1990 à 1993 couvrant le gouvernement de Brian Mulroney. Par la suite, nous porterons notre attention à la période du gouvernement de Jean Chrétien de 1993 à 2003. Troisièmement, la période de 2003 à 2006 sous le gouvernement de Paul Martin sera étudiée. Nous terminerons ce chapitre avec la période de 2006 à 2015, soit celle du gouvernement de Stephen Harper.

2.1 La fin de la Guerre froide et le début d'une nouvelle ère pour les OP : la réponse canadienne

2.1.1 – Le deuxième mandat Mulroney et l'après-guerre froide

Comme l'affirment Manon Tessier et Michel Fortmann, le gouvernement de Brian Mulroney « a eu le privilège d'être aux premières loges au moment exact où le maintien de la paix international a subi des changements fondamentaux. »¹⁷⁸ La fin de la Guerre froide a apporté un ensemble de changements dans l'ordre établi depuis 1945. Le premier conflit d'une série de conflits d'envergure a eu un impact sur la participation canadienne aux OP.

L'invasion du Koweït par l'Irak en 1990 a aussi eu un impact important sur le déploiement des membres des FAC. L'opération *Friction*, nom de l'opération canadienne en soutien à la résolution 668 du CSNU, a compté près de 4 000 membres des FAC, 2 700 soldats déployés à son maximum.¹⁷⁹ Le gouvernement canadien a donc déployé, en un an, près de quatre fois le nombre de militaires déployés dans les OP lors que l'on compare le nombre de militaires au Koweït à celui des troupes canadiennes au sein des missions onusiennes illustré à la figure 2.1.

¹⁷⁸ Traduction libre de : « had the privilege of occupying a ringside seat at the very moment when international peacekeeping was being affected by profound changes. » Tessier, Manon et Michel Fortmann, « The Conservative Approach to International Peacekeeping », dans Nossal, Kim Richard et Nelson Michaud (éds), *Diplomatic departures: the Conservative in Canadian foreign policy, 1984-93*, UBC Press, 2001, 114.

¹⁷⁹ Anciens combattants Canada, « The Canadian Armed Forces and the Gulf War », consulté le 20/11/2019, URL <https://www.veterans.gc.ca/eng/remembrance/history/canadian-armed-forces/persian-gulf>

En plus d'un important déploiement militaire au Koweït, le Canada a participé à trois importantes OP qui auront une influence sur les autres opérations et plus particulièrement sur la participation canadienne à ces opérations. Deux de ces OP ont été mises sur pied au cours des dernières années du gouvernement Mulroney. La *United Task Force* (UNITAF) et la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) ont été des missions dont l'importance du déploiement est aussi digne de mention : si l'impact ne semble pas si important en nombre de participants, il l'est certainement en ce qui concerne l'impact politique.

2.1.1.1 – Le Canada en ex-Yougoslavie

Les restrictions budgétaires auxquelles a fait face le gouvernement de Brian Mulroney au début des années 1990 ont eu un impact important sur le déploiement des FAC à l'international.¹⁸⁰ La réduction des budgets a entraîné la fermeture des bases canadiennes en Allemagne, la fin du déploiement des troupes canadiennes en Europe sous l'égide de l'OTAN ainsi que l'annonce de la fin de la participation canadienne à la mission des Nations Unies à Chypre, participation vieille de vingt-neuf ans.¹⁸¹ La fin de ces deux déploiements d'importance a contribué à libérer des ressources budgétaires et humaines qui ont permis au Canada de participer à la mission en ex-Yougoslavie.

Avec le retrait annoncé des troupes canadiennes d'Allemagne et de Chypre, le Canada a voulu démontrer à ses alliés européens que l'engagement canadien en Europe n'était pas terminé pour autant.¹⁸² Avec les tensions croissantes en Bosnie-Herzégovine et l'incapacité de l'UE de mettre en place des mesures afin de régler le conflit dans cette région, sans bien sûr oublier les pressions internes exercées par les différentes diasporas provenant de cette même région, le gouvernement canadien a donc eu l'occasion de rappeler l'importance accordée à la stabilité et la sécurité en Europe.¹⁸³ « [...] Brian Mulroney a donc été parmi les premiers à demander une réponse décisive par l'ensemble de la communauté internationale. »¹⁸⁴ Cette intervention canadienne poussera

¹⁸⁰ Rudd, David, « Canada », dans Sorenson, David S. et Pia Christina Wood (éds), *The Politics of Peacekeeping in the Post-Cold War Era*, Taylor & Francis, 2005, 165.

¹⁸¹ Dawson, Grant, « *Here is Hell* »: *Canada's engagement in Somalia*, UBC Press, 2007, 40–41. Jung, *Of Peace and Power*, 63.

¹⁸² Cohen, Lenard J. et Alexander Moens, « Learning the lessons of UNPROFOR: Canadian peacekeeping in the former Yugoslavia », *Canadian Foreign Policy Journal*, vol. 6 no. 2, 1999, 87, DOI 10.1080/11926422.1999.9673175, Jung, *Of Peace and Power*, 63.

¹⁸³ Jung, *Of Peace and Power*, 63.

¹⁸⁴ Traduction libre de : « [...] Brian Mulroney thus was among the first to demand decisive response by the entire international community. » Jung, *Of Peace and Power*, 63.

l'ONU à élargir le mandat de la FORPRONU¹⁸⁵ et le Canada s'empressera d'y déployer un groupement tactique d'infanterie de 1 200 militaires.¹⁸⁶ « En avril 1992, le Canada est devenu le premier pays à contribuer des troupes. Les forces basées en Allemagne ont été envoyées en Croatie [...] »¹⁸⁷

Il serait erroné de justifier la participation canadienne à la FORPRONU par les seuls facteurs rationnels de tradition de « bon samaritain » ou de cette longue tradition canadienne d'intervention en cas de besoins humanitaires.¹⁸⁸ Cette participation est aussi le résultat d'une politique réaliste tant à l'étranger que sur la scène domestique. Le Canada est le foyer d'accueil de diasporas issues de cette région qui offraient au gouvernement canadien un appui important quant à la participation des FAC à une telle mission en plus de l'appui de la population canadienne de façon générale qui voyait les bases ethniques du conflit comme une violation des valeurs canadiennes de tolérance.¹⁸⁹ Finalement, par sa participation à la FORPRONU, le Canada tentait de réaffirmer son importance sur la scène internationale après l'annonce de son retrait d'Allemagne et de Chypre, particulièrement dans un contexte où l'inaction étatsunienne ainsi que les tergiversations et divergences des pays européens permettaient au Canada de prendre une place de premier rang.¹⁹⁰ Face à l'évolution de la crise en ex-Yougoslavie, le Canada a augmenté sa participation à la FORPRONU de 2 000 à 4 300 militaires, ce qui amènera le Chef d'état-major de la défense (CEMD) à déclarer que les FAC ne seraient pas en mesure d'augmenter leur participation ou même de participer à davantage d'OP de l'ONU.¹⁹¹

La question du prestige national et de l'influence qu'ils procurent semble donc être un des facteurs principaux dans la décision du gouvernement Mulroney de redéployer les troupes canadiennes d'Allemagne vers les Balkans, bien que cette décision n'ait pas eu l'effet escompté. En effet, selon Jung, malgré le nombre important de militaires canadiens présents au sein des opérations en ex-Yougoslavie, Ottawa n'a pas obtenu l'influence désirée dans la planification, la conduite ou les

¹⁸⁵ Jung, *Of Peace and Power*, 63. Cohen et Moens, « Learning the lessons of UNPROFOR », 86.

¹⁸⁶ Tessier, Fortmann, « The Conservative Approach [...] », 120. Rudd, « Canada », 165.

¹⁸⁷ Traduction libre de : « In April 1992, Canada became the first country to contribute troops. Forces based in Germany were sent into Croatia [...] », Dawson, « *Here is Hell* », 13.

¹⁸⁸ Maloney, « Helpful Fixer or Hired Gun? », 62.

¹⁸⁹ Jung, *Of Peace and Power*, 63.

¹⁹⁰ Cohen et Moens, « Learning the lessons of UNPROFOR », 87.

¹⁹¹ Tessier et Fortmann, « The Conservative Approach to International Peacekeeping », 123.

orientations futures de la mission, ni même un siège à la table de négociation tentant de trouver une voie diplomatique pour la résolution du conflit.¹⁹²

2.1.1.2 – Le déploiement en Somalie et la participation canadienne

La crise humanitaire en Somalie et l'échec des Nations Unies à acheminer efficacement à la population des denrées ont poussé les États-Unis à demander au CSNU la mise en place d'une mission plus robuste afin de rétablir l'ordre dans le pays, soit la UNITAF.¹⁹³ Comment le Canada en est-il venu à déployer un nombre important de militaires au sein de cette mission ?

Le Canada, dont les intérêts n'étaient pas directement affectés par la crise dans ce pays africain, était hésitant à rejoindre l'effort. Cependant, sous une forte pression de Washington, des médias et d'un nombre [d'organisations non gouvernementales] d'ONG à participer, le premier ministre Mulroney a accepté à contrecœur de déployer environ 1 300 militaires canadiens.¹⁹⁴

Selon Karsten Jung, le Canada n'aurait pas participé d'office à la mission des Nations Unies en Somalie s'il n'avait été de la pression exercée par les États-Unis. Le déploiement de troupes canadiennes dans cette opération peut donc être expliqué en partie par la grille de Bellamy et Williams. En effet, la pression des pairs est identifiée comme étant l'un des facteurs rationnels du secteur politique de la grille d'analyse. En plus de la pression exercée par les pairs, le soutien au système des Nations Unies a aussi été un facteur qui a influencé la participation du Canada à la mission en Somalie.

[En effet,] le multilatéralisme du premier ministre, un autre élément clé du processus de prise de décision, s'est développé de sa croyance en l'internationalisme. [Cet internationalisme a poussé le premier ministre à] « penser qu'il était parfaitement approprié que le Canada s'implique dans le maintien de la paix onusien et dans les opérations plus agressives du Chapitre VII de l'ONU » puisque ce type

¹⁹² Jung, *Of Peace and Power*, 66.

¹⁹³ Jung, *Of Peace and Power*, 60.

¹⁹⁴ Traduction libre de : « Canada, whose interests were not directly affected by the crisis in the African country, was hesitant to join the effort. Under heavy pressure from Washington, the media, and a number of NGOs to participate, however, Prime Minister Mulroney reluctantly agreed to the deployment of about 1,300 Canadian soldiers. » Jung, *Of Peace and Power*, 60.

d'activité remplit la « responsabilité de la saine gestion des relations internationales [lequel] est dans notre intérêt ». ¹⁹⁵

Tant les Affaires extérieures que le MDN étaient grandement critiques envers l'idée de la participation canadienne à l'opération onusienne en Somalie et les deux ministères étaient de l'opinion que le Canada ne devait pas participer. ¹⁹⁶ Il ne semblait donc pas y avoir de motivation interne à faire partie de cette OP de l'ONU au sein de deux ministères clés lors de la mise en place d'une telle contribution militaire. Les risques associés à la mission, soulignés par les Affaires extérieures et la Défense nationale, sont la raison principale ayant influencé la prise de décision menant au refus du Canada de participer à la première Opération des Nations Unies en Somalie (ONUSOM I). ¹⁹⁷

La hausse du déploiement en ex-Yougoslavie a eu un impact déterminant sur la participation à la mission onusienne en Somalie. Le tristement célèbre déploiement du Régiment aéroporté du Canada (RAC) a été le résultat de l'engagement canadien dans les OP dont celui en ex-Yougoslavie. Le déploiement d'unités en ex-Yougoslavie a eu pour effet de désigner les RAC comme étant non pas la meilleure unité, mais bien parce qu'il n'y avait pas d'autre choix approprié ¹⁹⁸ pour être déployé au sein de la mission malgré le manque de préparation et le leadership inadéquat du régiment ¹⁹⁹ face à la tâche des OP. Le RAC a été impliqué dans une série d'incidents qui entacheront la réputation de l'unité. En mars 1994, des membres du RAC ont capturé et torturé pendant deux jours un jeune Somalien de seize ans, ce qui causera ultimement son décès. ²⁰⁰ « Un scandale a fait irruption une fois que les dimensions criminelles de l'incident furent rendues publiques. » ²⁰¹ Ces incidents mèneront par la suite à une commission d'enquête et finalement à la dissolution du régiment.

¹⁹⁵ Traduction libre de : « The prime minister's multilateralism, another key element of the decision-making context, grew from his belief in internationalism. [...] He "thought it was an entirely appropriate role for Canada to get involved in United Nations peacekeeping and more aggressive United Nations Chapter VII operations" because this type of activity fulfilled Canada's "responsibility for the good management of international relations [which] was in our interests". » Dawson, "Here is Hell", 5-6.

¹⁹⁶ Dawson, "Here is Hell", 42.

¹⁹⁷ Dawson, "Here is Hell", 168.

¹⁹⁸ Dawson, "Here is Hell", 105.

¹⁹⁹ Commission d'enquête sur le déploiement des Forces canadiennes en Somalie, « Sommaire », *Un héritage déshonoré : les leçons de l'affaire somalienne*, 1997, S-34-S-35, URL ; http://publications.gc.ca/collections/collection_2015/bcp-pco/CP32-66-1997-fra.pdf

²⁰⁰ Dawson, "Here is Hell", 145.

²⁰¹ Traduction libre de: « A scandal erupted once the incident's criminal dimension became public. » Dawson, "Here is Hell", 145.

En pleine course au leadership chez les Conservateurs à la suite du départ de Bryan Mulroney, ce scandale a créé une situation politique domestique plutôt difficile même si, initialement, ce climat politique domestique n'a pas eu d'impact sur le processus de prise de décision du gouvernement.²⁰² Il serait possible de croire que les incidents ayant impliqué le RAC aient eu un impact sur la réputation du Canada au sein d'OP de l'ONU. Il apparaît cependant que tant les Nations Unies que d'autres ONG désiraient que le Canada reste en place au sein de l'ONUSOM II.²⁰³ Les autorités locales somaliennes étaient aussi d'avis que les troupes canadiennes avaient eu un impact très positif et regrettaient le départ du contingent canadien.²⁰⁴ Le major-général à la retraite Lewis Mackenzie, qui a visité le RAC en Somalie peu de temps avant son départ des FAC, rapportait que même le père du jeune Somalien tué par des membres du RAC désirait que ces militaires restent dans la région afin de continuer leur travail.²⁰⁵

2.1.1.3 – Retour sur les motivations de la participation canadienne aux OP

Nous pouvons observer que les principaux facteurs ayant influencé la participation canadienne aux deux OP constituées au début des années 1990 semblent être issus, selon plusieurs auteurs, du secteur politique. Les retraits des FAC de leur base en Allemagne ainsi que celles servant pour les Casques bleus à Chypre ont eu un impact sur l'image et la crédibilité du Canada en Europe et au sein du Conseil de l'Atlantique Nord.²⁰⁶ Afin d'assurer la continuation de la perception du Canada comme un joueur sur lequel pouvaient compter ses alliés, le Canada a donc mené la charge pour l'accroissement du mandat de la FORPRONU et y a contribué à hauteur de 1 200 militaires.²⁰⁷

La participation à l'UNITAF semble aussi être expliquée par le secteur politique, mais cette fois-ci par la pression exercée par les pairs, soit ici celle exercée par Washington. Malgré les événements disgracieux qui ont impliqué certains membres du RAC, la réputation internationale du Canada au sein des OP de l'ONU ne semble pas avoir été affectée. Cependant, il apparaît que ces événements ont créé une situation politique domestique difficile. Cette participation aura d'ailleurs des effets secondaires particulièrement importants sur le futur de la participation

²⁰² Dawson, "Here is Hell", 145.

²⁰³ Dawson, "Here is Hell", 153.

²⁰⁴ Dawson, "Here is Hell", 152-153.

²⁰⁵ Phillips, Andrew, « A few bad men », *Macleans*, 28 mars 2014, consulté le 24/03/2020, URL : <https://archive.macleans.ca/article/1994/3/28/a-few-bad-men>

²⁰⁶ Edgar, « Canada's Changing Participation », 112.

²⁰⁷ Edgar, « Canada's Changing Participation », 112-113.

canadienne aux OP que nous aborderons dans la prochaine section portant sur la participation aux OP sous le gouvernement libéral de Jean Chrétien.

2.2 – Un retour au libéralisme international sous les Libéraux ?

2.2.1 – La participation canadienne de 1993-2000

Si l'ère Mulroney a vu une participation aux OP qui, selon plusieurs auteurs, est principalement motivée par des considérations d'ordre politique, qu'en est-il pour la participation canadienne sous la gouverne de Jean Chrétien ? Selon Tom Keating, « depuis le début, il [Jean Chrétien] était réticent à engager le pays dans une participation active dans des aventures étrangères, s'éloignant d'un rôle plus affirmé tant en Bosnie qu'à Haïti. »²⁰⁸ De plus, soulignons que des compressions budgétaires sous le gouvernement Chrétien ont été imposées aux FAC. En effet, entre 1994 et 1999, le budget de la Défense nationale a été amputé de 2,7 G\$, soit une coupe d'environ 23 pour cent.²⁰⁹ Les ressources humaines des FAC ont aussi été considérablement réduites. Le nombre de militaires est passé durant cette période de 90 000 à 60 000, en plus d'une réduction de près de la moitié des employés civils de la Défense. Cette décennie sera surnommée « la décennie de la noirceur²¹⁰ » au sein de la communauté de la défense canadienne. Cependant, l'ère Chrétien a été le théâtre d'importantes innovations en matière d'opérations de paix.

En dépit de ses réticences, le premier ministre Chrétien contribua néanmoins à plusieurs égards à l'innovation des interventions des Nations Unies. En plus d'exercer de fortes pressions afin que l'ONU se dote d'un « Centre de crises » qui fonctionne vingt-quatre heures par jour, il mit également sur pied le Centre Pearson pour le maintien de la paix, dont l'objectif est de former les futurs Casques bleus. En outre, le gouvernement Chrétien fut l'un des principaux instigateurs de la Brigade multinationale d'intervention rapide des forces en attente des Nations Unies (BIRFA) et l'un des acteurs les plus actifs dans le processus de réforme de l'ONU.²¹¹

²⁰⁸ Traduction libre de : « From the start he was reluctant to commit the country to an active participation in foreign ventures, shying away from a more assertive role in both Bosnia and Haiti » Keating, Tom, « A Passive Internationalist: Jean Chrétien and Canadian Foreign Policy », *Review of Constitutional Studies*, vol. 9 no. 1, 2004, 116.

²⁰⁹ Horn, Bernd et Bill Bentley, « The Road to Transformation: Ascending from the Decade of Darkness », *Canadian Military History*, vol. 16 no. 4, 2007, 37.

²¹⁰ Traduction officielle de : « decade of darkness » Perry, « A Return to Realism », 338-339.

²¹¹ Létourneau et Massie, « Un symbole à bout de souffle ? », 565.

Malgré les innovations mises de l'avant par le Canada, Jean Chrétien « n'était pas un fervent des opérations de "deuxième génération", lui-même inconfortable avec ce nouveau genre d'interventions ».²¹² Certaines des hésitations du gouvernement Chrétien à participer aux différentes opérations de paix des Nations Unies s'inscrivent donc dans la grille de Bellamy et Williams dans la section des facteurs normatifs. En effet, comme le soulignent Létourneau et Massie, l'inconfort avec la nouvelle « robustesse » des mandats des OP est un inhibiteur quant à la participation canadienne à ces missions. Comme il est indiqué à la figure 1.1, nous pouvons observer qu'après une augmentation du nombre de militaires déployés par le Canada principalement au sein de la FORPRONU en 1994, les chiffres de 1995 montrent que ce niveau de participation n'était presque que temporaire.²¹³ La participation des FAC passera d'un déploiement au sein d'une mission de l'ONU à une mission de l'OTAN au sein de l'*Implementation Force* (IFOR) et verra, de décembre 1995 à décembre 1996, le déploiement de près de 1 000 militaires.²¹⁴

En plus de la diminution du nombre de militaires canadiens impliqués dans les OP, le Canada démontre aussi à la même époque certaines difficultés à mettre sur pied une mission de paix au Zaïre. À la suite de l'impuissance de la mission de l'ONU au Rwanda en 1994 face au génocide²¹⁵, mission dirigée par le Canadien Roméo Dallaire, le gouvernement canadien a tenté de mettre sur pied une force multinationale (MNF) afin d'intervenir au Zaïre en marge du conflit au Rwanda. Cependant, le gouvernement canadien n'était pas en mesure d'obtenir la coopération d'une coalition afin de mettre sur pied une telle opération et a été le seul pays à offrir formellement une contribution.²¹⁶ De plus, sans les moyens techniques comme des appareils de transport stratégique ou des hélicoptères de transport moyen ou lourd et sans base à l'étranger permettant un point de

²¹² Létourneau et Massie, « Un symbole à bout de souffle ? », 564.

²¹³ Nations Unies, *Troop and Police Contributors*, consulté le 02/03/2017, URL : <https://peacekeeping.un.org/en/troop-and-police-contributors>

²¹⁴ Gouvernement du Canada, *Implementation Forces*, consulté le 02/09/2019, URL : <https://www.canada.ca/en/departement-national-defence/services/military-history/history-heritage/past-operations/europe/alliance.html>

²¹⁵ La Mission internationale des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), composée de 2 200 militaires, 330 observateurs et 60 policiers (les effectifs seront réduits de façon importante au début du génocide en avril 1994 à 270 militaires), n'a pas été en mesure d'empêcher la flambée de violence d'avril à juillet 1994 à la suite de la mort du président Habyarimana. Cela a résulté au massacre de près de 800 000 hommes, femmes et enfants de la population tutsie et de Hutus modérés par la population hutue, soutenue par les milices gouvernementales. Réseau de recherche sur les Opérations de paix, *Historique de l'Opération NIMUAR*, consulté le 25/03/2020, URL : <http://www.operationspaix.net/79-historique-minuar.html> Nations Unies, *Rapport de la commission indépendante d'enquête sur les actions de l'Organisation des Nations Unies lors du génocide de 1994 au Rwanda*, 1999, 3.

²¹⁶ Jung, *Of Peace and Power*, 84-85.

rassemblement pour les troupes et l'équipement entre le Canada et plusieurs pays d'Afrique, il était presque impossible pour le Canada de mettre sur pied lui-même l'infrastructure nécessaire à une telle mission.²¹⁷

Les agissements de certains membres du RAC en Somalie, l'échec de la mission de l'ONU au Rwanda à prévenir et stopper le génocide, l'incapacité des Casques bleus à protéger la population en ex-Yougoslavie et l'impossibilité pour le Canada de mettre sur pied une mission au Zaïre, ont eu un impact profond sur la participation canadienne au sein des opérations de paix. En effet, la participation des FAC aux différentes OP demeure sous le seuil des 1 000 militaires jusqu'à la fin de la décennie 1990. Plusieurs des facteurs identifiés par Bellamy et Williams ont eu un impact sur la décision du gouvernement de réduire la participation aux OP comme plusieurs auteurs l'ont souligné dans la littérature.

Premièrement, les agissements de certains membres du RAC déployés en Somalie ont un impact important sur la perception de la participation des FAC aux opérations des Nations Unies dans la population canadienne. En effet, la politique domestique difficile créée par le comportement de certains membres du RAC en Somalie a certainement eu un impact négatif sur l'intention du gouvernement canadien de participer aux différentes missions. Deuxièmement, le premier ministre canadien, Jean Chrétien, doutait de la nouvelle génération de missions onusiennes (comme l'ONUSOM et la FORPRONU), particulièrement en raison de la robustesse des mandats confiés aux Casques bleus. Cet élément normatif des OP est identifié par divers auteurs comme ayant été un inhibiteur quant à la participation canadienne. En plus de ces deux facteurs précédents, le « tempo opérationnel » (soit l'expression militaire référant au temps que les militaires passent en déploiement comparativement au temps en garnison) à la suite des missions en ex-Yougoslavie, Somalie, Éthiopie-Érythrée et au Timor-Oriental a poussé les FAC à la limite des capacités de déploiement.²¹⁸

Nous pouvons donc dégager de l'analyse de la littérature qu'en plus de certains des facteurs identifiés par Bellamy et Williams, soit les questions normatives et politiques, les capacités opérationnelles limitées des FAC ont aussi eu un effet sur la participation canadienne aux OP de

²¹⁷ Jung, *Of Peace and Power*, 84.

²¹⁸ Gross, Stein Janice et Eugene Lang, *The Unexpected War : Canada in Kandahar*, Penguin Canada, 2008, 14.

l'ONU, ce qui a mené à une réduction du nombre de militaires déployés sur le terrain jusqu'à la fin de la décennie 1990.

2.2.2 – L'après 11 septembre 2001

La participation canadienne aux OP de l'ONU (voir figure 1.1) diminue de façon significative au milieu des années 1990. Les attentats du 11 septembre 2001 entraîneront la mise sur pied de la Force d'assistance et de sécurité (ISAF), mission qui obtiendra l'aval du CSNU.²¹⁹ Cette mission se situait dans un spectre entre la mission de combat et le maintien de la paix.²²⁰ Art Eggleton, ministre de la Défense sous Jean Chrétien, a décrit la mission de l'ISAF à laquelle participeraient les troupes canadiennes de la façon suivante :

« Pas une mission offensive, pas une mission sur la ligne de front. Il s'agit d'une mission de stabilisation afin d'appuyer l'ouverture de corridors pour l'aide humanitaire. » Il poursuivit : « Ces gens ne sont pas destinés à être déployés dans une situation de conflit généralisé. Si le conflit devait s'aggraver, ils seraient probablement retirés. » Eggleton pensait de la contribution canadienne comme étant une application du « déployer tôt, retirer tôt », une doctrine qui avait façonné les déploiements en Macédoine, en Érythrée et au Timor-Oriental.²²¹

La participation à cette mission était donc vue par le gouvernement Chrétien comme une continuation de la participation historique du Canada aux OP. De plus, le fait que l'armée américaine serait celle qui affronterait les talibans dans le sud de l'Afghanistan minimisait le risque de perte pour les FAC. Ceci épargnerait donc au gouvernement libéral, qui avait une certaine aversion aux risques, d'être dans une situation politique difficile s'il devait y avoir des pertes parmi les militaires canadiens.²²²

²¹⁹ Gross et Lang, *The Unexpected War*, 15. De plus, notons que l'ISAF malgré qu'elle fut endossé par le CSNU, les troupes déployées ne sont pas comptabilisé dans le nombre de Casques bleu par l'ONU.

²²⁰ Gross et Lang, *The Unexpected War*, 15.

²²¹ Traduction libre de: « [N]ot an offensive mission, not a front-line mission. This is a stabilization mission to assist in opening corridors for humanitarian assistance. » He went on to say; « These people are not intended to go in under a full-conflict situation. And if it ever came to full conflict, they'd probably be taken out ». Eggleton thought of Canada's contribution to this force as an application of the « early in, early out » doctrine that had shaped recent deployments in Macedonia, Eritrea, and East Timor. » Eggleton, Art cité dans Seldon, Albert, « Six Months and Out for Our Troops; Ottawa; Analysts Warn of Losses » *National Post*, 16 novembre 2016, A1 et dans Brian, Laghi, « Eggleton Plays Down Combat Role for Troops », *The Globe and Mail*, 16 novembre 2016, A1, dans Gross et Lang, *The Unexpected War*, 15.

²²² Gross et Lang, *The Unexpected War*, 16.

Cette participation à l'ISAF permettait donc au Canada de maintenir un certain prestige avec ses alliés puisque la très grande majorité des pays membres de l'OTAN avait déjà confirmé leur participation à cette mission.²²³ Cependant, la réaction des alliés n'a pas été celle à laquelle le Canada s'était attendu. En effet, le Canada n'était pas en mesure de répondre à la demande britannique de 200 ingénieurs de combat – dont le Canada ne disposait pas – ainsi que 300 soldats d'infanterie : il n'y avait donc pas de place pour les Canadiens au sein de cette mission.²²⁴

À la suite du refus des alliés européens quant à la participation canadienne à l'ISAF, le cabinet du gouvernement canadien s'est empressé de répondre positivement à la demande étatsunienne²²⁵ lorsque le gouvernement américain lui a proposé de déployer ses troupes aux côtés des siennes dans le sud de l'Afghanistan. Ceci a donc permis au Canada de maintenir sa proche collaboration avec Washington, qui est traditionnellement un but du Canada en matière de politique étrangère. Pour les FAC, la participation à une opération plus offensive d'environ six mois était vue très positivement, car elle permettait d'obtenir de nouvelles expériences opérationnelles ainsi que de démontrer à la population que les militaires canadiens pouvaient faire autre chose que du maintien de la paix.²²⁶

À la suite du premier déploiement canadien en Afghanistan qui s'est terminé à l'été 2002²²⁷, Washington a demandé au Canada de redéployer des troupes en Afghanistan.²²⁸ Dans une réunion entre le nouveau ministre de la Défense nationale John McCallum et le secrétaire américain à la Défense Donald Rumsfeld, il était clair que le Pentagone désirait retirer ses troupes d'Afghanistan en prévision de l'invasion de l'Irak. Rumsfeld a donc fait pression sur le Canada afin que les FAC soient déployées à travers un nouveau groupe de combat non pas à Kandahar, mais bien à Kaboul.²²⁹ Rumsfeld, dans cette même rencontre, a aussi fait l'éloge du Canada qui, selon lui, était le pays tout désigné pour prendre le commandement de l'ISAF alors que les alliés européens du Canada n'avaient pas accepté la participation canadienne plus tôt dans le conflit.²³⁰ Jean Chrétien va

²²³ Gross et Lang, *The Unexpected War*, 16.

²²⁴ Gross et Lang, *The Unexpected War*, 17.

²²⁵ Gross et Lang, *The Unexpected War*, 18-19.

²²⁶ Gross et Lang, *The Unexpected War*, 19.

²²⁷ Fitzsimmons, Dan, « Canada, the North Atlantic Treaty Organization (NATO), and the International Security Assistance Force (ISAF) in Afghanistan », *International Journal*, vol. 68 no. 2, 2013, 306, DOI : 10.1177/0020702013494547

²²⁸ Gross et Lang, *The Unexpected War*, 49.

²²⁹ Gross et Lang, *The Unexpected War*, 48-49.

²³⁰ Gross et Lang, *The Unexpected War*, 49.

approuver ce déploiement à Kaboul et la prise de commandement de la force internationale, car il lui apparaissait que : « nous allions être en mesure d'envoyer nos soldats dans un endroit plus sécuritaire où leur affectation serait plus proche du maintien de la paix traditionnel ». ²³¹

Le début de la participation à la mission militaire en Afghanistan a donc été motivé et inhibé par différents facteurs. Nous pouvons identifier certains facteurs permissifs qui ont influencé la décision du gouvernement de Jean Chrétien. Dans cette prise de décision, peu de facteurs inhibiteurs peuvent être identifiés. La principale question soulevée était la perception de pertes canadiennes sous le feu ennemi en Afghanistan qui aurait pu rendre plus difficile la politique domestique pour le gouvernement Chrétien. Jean Chrétien souligne lui-même dans ses mémoires que le déploiement à Kaboul serait plus sécuritaire pour les militaires des FAC. Il apparaît que pour le gouvernement Chrétien, le déploiement de troupes canadiennes au sein de l'ISAF, plus particulièrement à Kaboul, permet de continuer cette tradition canadienne de participation aux OP de l'ONU en raison des tâches remplies par les militaires, alors que cette opération militaire n'est pas à proprement parler une mission onusienne.

Si peu de facteurs inhibiteurs ont pu avoir une influence sur la prise de décision, une importante série de facteurs permissifs ont poussé le gouvernement libéral à déployer les troupes canadiennes en Afghanistan. Premièrement, l'intention du gouvernement Chrétien de participer à la guerre au terrorisme est une articulation de la notion de contribuer à la paix de façon globale ainsi que de soutenir une partie en conflit en combattant aux côtés des troupes étatsuniennes malgré qu'il ne s'agisse pas d'une contribution aux OP de l'ONU à proprement parler. Dans un second temps, en termes institutionnels, une telle participation des FAC au conflit en Afghanistan est une façon de légitimer son utilité aux yeux de la population canadienne en plus d'obtenir une certaine expérience opérationnelle en dehors des opérations des Nations Unies. Troisièmement, les questions politiques de prestige national ainsi que d'avancement d'autres buts de politique étrangère, dont celui de respecter les engagements canadiens face à l'OTAN lors de l'utilisation étatsunienne de l'Article 5, sont aussi des facteurs ayant influencé la décision du gouvernement canadien.

²³¹ Traduction libre de : « we were going to get our soldiers in a more secure place where their assignment was closer to traditional peacekeeping ». Chrétien, Jean, *My Years as Prime Minister*, Alfred A. Knopf Canada, 2008, 305.

Finalement, la pression du principal allié du Canada est le facteur majeur ayant influencé la décision canadienne de redéployer les FAC en Afghanistan.

L'important déploiement, tant en nombre de troupes qu'en durée, de militaires canadiens en Afghanistan a donc grandement limité les capacités des FAC à déployer des militaires au sein des OP de l'ONU à proprement parler. Cet effort soutenu au sein de l'ISAF sous le gouvernement Chrétien ainsi que sous le gouvernement Martin, dont nous discuterons dans la section suivante, a donc eu pour impact de poursuivre le désengagement du Canada au sein des OP de l'ONU.

2.3 – Les OP sous Paul Martin

L'arrivée en poste de Paul Martin comme premier ministre du Canada semble apporter une nouvelle vision de la politique de défense du Canada. Le gouvernement Martin débutera une décennie où le déploiement des FAC dans les différentes OP, qu'elles soient sous le drapeau de l'ONU ou de l'OTAN, est un des moyens privilégiés par le gouvernement fédéral afin d'assurer l'influence canadienne à l'international.²³² Cette importance accordée en matière de politique étrangère aux missions des FAC contraste avec les importantes coupes budgétaires du précédent gouvernement: près du tiers du budget du MDN a été coupé (par Paul Martin lorsqu'il était ministre des Finances)²³³ sous le gouvernement Chrétien au cours de la décennie précédente. Sous Paul Martin, une augmentation du budget de la défense sera observée.

En plus de cette augmentation budgétaire, le langage utilisé dans le livre blanc de la Défense semble aussi subir une transformation. En 1994, le discours du gouvernement est plutôt « pearsonien » dans l'élaboration d'une vision stratégique : « la coopération multilatérale pour la sécurité n'est pas seulement une tradition pour le Canada, c'est aussi l'expression de ses valeurs à l'échelle internationale ».²³⁴ En 2005, nous pouvons toutefois dénoter un changement de ton dans l'articulation de la politique de défense : « bien que la diplomatie demeure l'outil privilégié pour assurer la paix et la sécurité internationales, notre pays doit posséder des ressources militaires solides pour atteindre les objectifs de sa politique étrangère et recourir à la force létale lorsque

²³² Perry, David, « A Return to Realism: Canadian Defence Policy after the Great Recession », *Defence Studies*, vol. 13 no. 3, 2013, 339. DOI : 10.1080/14702436.2013.845386

²³³ Gross et Lang, *The Unexpected War*, 7.

²³⁴ Traduction officielle de : « Canada's commitment to remain an active participant in multilateral efforts to promote collective security is a reflection of our values and interest. » Libben, « Am I my brother's peacekeeper? », 334.

c'est nécessaire²³⁵ ». ²³⁶ Afin de refléter ce changement de vision stratégique, le budget de la Défense voit donc une augmentation et les FAC seront petit à petit transformées d'une force relativement légère et peu mobile à une armée avec une force de frappe importante et particulièrement mobile, capable de mener des opérations dans des environnements beaucoup plus hostiles que depuis la fin de la Guerre froide.²³⁷

La participation canadienne à la mission en Afghanistan évolue. En effet, ce qui pouvait être vu comme étant une mission de consolidation de la paix en 2002 devient progressivement beaucoup plus une mission de combat pour les FAC.²³⁸ Le gouvernement Martin, désireux de maintenir le mythe – presque fondateur – du Canada comme « champion » du maintien de la paix, continue cependant à parler régulièrement de maintien de la paix lorsqu'on parle de l'Afghanistan. Le discours du gouvernement fait néanmoins de plus en plus référence à un maintien de la paix « robuste » afin d'expliquer le climat dans lequel se déroule la participation canadienne.

[P]our être efficaces dans les opérations robustes de maintien de la paix d'aujourd'hui, il est évident que nos troupes doivent être à la fois des guerriers, des diplomates et des travailleurs humanitaires. [...] L'image du guerrier-diplomate-humanitaire est certainement conforme avec l'approche des « 3-D » du gouvernement dans les affaires internationales – c'est-à-dire l'intégration des efforts diplomatiques, de défense et de développement.²³⁹

Le déploiement canadien semble toujours justifié par les mêmes facteurs qui avaient motivé le gouvernement Chrétien, plus particulièrement les questions de politique étrangère en lien avec les États-Unis. En effet, même avant son élection à la tête du Parti libéral du Canada et subséquemment à la tête du gouvernement canadien, Paul Martin était préoccupé par la relation Ottawa-Washington à la suite du refus du Canada de participer aux opérations militaires en Irak.²⁴⁰ Le déploiement des troupes canadiennes à Kandahar, région sous l'égide de l'opération étatsunienne *Enduring Freedom* (OEF) et non sous la responsabilité de l'OTAN comme c'était le

²³⁵ Traduction officielle de : « While diplomacy remains the preferred tool in the pursuit of international peace and security, our country must possess the hard-military assets necessary to achieve our foreign policy goals. This includes using lethal force when necessary. » Libben, « Am I my brother's peacekeeper? », 334.

²³⁶ Libben, « Am I my brother's peacekeeper? », 334.

²³⁷ Fitzsimmons, Dan, « Transformation in the Canadian Forces », 2.

²³⁸ Létourneau et Massie, « Un symbole à bout de souffle ? », 569.

²³⁹ Graham, Bill, « Notes d'allocation à l'intention du l'honorable Bill Graham » cité dans Létourneau et Massie, « Un symbole à bout de souffle ? », 569.

²⁴⁰ Gross et Lang, *The Unexpected War*, 111.

cas à Kabul, semble indiqué que les priorités du gouvernement Martin en matière de politique étrangère sont parmi les facteurs permissifs les plus importants dans le processus de prise de décision.

La participation canadienne aux différentes missions de l'ONU change de cap sous le gouvernement de Paul Martin. Celui-ci continue l'engagement canadien en Afghanistan. Comme le disait Tim Murphy, chef de cabinet de Paul Martin : « Paul voyait l'Afghanistan comme quelque chose que nous *devions* faire plutôt que quelque chose que nous voulions faire. »²⁴¹ En effet, lorsque le CEMD, le général Rick Hillier, a présenté à Paul Martin le plan d'engagement des FAC en Afghanistan, le premier ministre a imposé certaines conditions.

J'ai fait quatre demandes à Hillier avant d'accepter la mission [...] Je veux une stratégie d'entrée, mais aussi de sortie. Nous allons faire de la construction de la paix et de la reconstruction et gagner les cœurs et les esprits. Je vais faire une grosse demande concernant le Darfour bientôt et vous devrez me dire que j'aurai toutes les troupes dont j'aurai besoin. Vous devez aussi avoir les capacités pour Haïti si la situation se détériore. Je lui ai dit qu'aucune de ces demandes ne pouvait être contrainte par l'Afghanistan ou je n'accepterais pas la mission.²⁴²

L'attention du premier ministre était donc davantage portée sur les opérations onusiennes en Haïti et au Darfour que sur l'Afghanistan alors que ses conseillers, tant les Affaires étrangères que la Défense nationale ainsi que le Bureau du conseil privé (BCP), indiquaient que les probabilités que le CSNU autorise une telle opération étaient basses puisque la Chine aurait vraisemblablement opposé un veto à une mission composée de contingents occidentaux.²⁴³ L'optimisme de Martin concernant le déploiement de Casques bleus au Darfour a porté fruit lorsqu'au printemps 2007, le gouvernement soudanais a donné tacitement son accord pour le déploiement onusien.²⁴⁴ Le CEMD prévoyait alors que les FAC, particulièrement l'AC, seraient suffisamment remises à niveau afin de répondre à la demande du premier ministre de déployer un contingent militaire canadien dans

²⁴¹ Traduction libre de : « Paul viewed Afghanistan as something we *had* to do then something we wanted to do », Entrevue avec Murphy, Tim cité dans Gross et Lang, *The Unexpected War*, 114.

²⁴² Traduction libre de : « I made four demands of Hillier before I agreed to the mission. [...] I want in but I want out. We do peacemaking and reconstruction and win hearts and minds. I am going to make a big demand on Darfur soon and you have to tell me I can have all the troops I need. And you must have the capacity for Haiti if that blows up again. I told him none of this could be constrained by Afghanistan or I wouldn't agree to the mission. » Martin, Paul, cité dans Gross et Lang, *The Unexpected War*, 191.

²⁴³ Gross et Lang, *The Unexpected War*, 191.

²⁴⁴ Gross et Lang, *The Unexpected War*, 191.

cette opération et que le retour de certains éléments²⁴⁵ d'Afghanistan faciliterait grandement l'envoi de Casques bleus canadiens.²⁴⁶ La défaite de Paul Martin à l'élection en février 2006 a mis un frein au plan de procéder avec le déploiement de militaires canadiens au sein de l'OP de l'ONU au Darfour.

2.4 – La fin d'une époque sous Stephen Harper ?

Lors des différentes campagnes électorales, soit celles de 2006, 2008 et 2011, les différentes plateformes électorales du Parti conservateur du Canada (PCC) ne font aucune référence aux OP de l'ONU.²⁴⁷ « Lorsque Stephen Harper a été élu premier ministre du Canada en 2006, le Canada comptait 198 militaires²⁴⁸ déployés au sein des OP de l'ONU : durant son dernier mois en poste en octobre 2015, il n'y avait que 18 militaires déployés dans 5 missions. »²⁴⁹ Le nombre de Casques bleus canadiens atteindra un maximum de cinquante-six pour la période de juin à octobre 2013.²⁵⁰

Le déclin des opérations de paix sous Stephen Harper est donc facilement explicable. À l'intérieur du modèle de prise de décision exposé ci-dessus, son gouvernement s'est détourné de l'internationalisme libéral et a réorienté avec des efforts concertés la politique étrangère canadienne autour de l'utilisation de la force et la coopération avec ses alliés occidentaux dans la poursuite de valeurs étroitement définies, ce qui incarne un manque fondamental d'engagement envers le « maintien de la paix » comme bien public dans le système international.²⁵¹

²⁴⁵ Il était prévu qu'en début 2007, le quartier général de brigade canadien en Afghanistan ainsi que le groupement tactique d'infanterie seraient rapatriés au Canada, soit environ 1 250 militaires. Gross et Lang, *The Unexpected War*, 192. Gouvernement du Canada, *Opérations Archer*, consulté le 02/20/2020, URL :

<https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/histoire-militaire/histoire-patrimoine/operations-passees/asia-pacifique/archer.html>

²⁴⁶ Gross et Lang, *The Unexpected War*, 192.

²⁴⁷ Young et Graeme, « Political decision-making and the decline of Canadian peacekeeping », *Canadian Foreign Policy Journal*, vol. 25 no. 2, 2019, 162, DOI: 10.1080/11926422.2018.1543713

²⁴⁸ Young utilise le terme « *troops* » et explique qu'il s'agit uniquement des membres de FAC déployés au lieu du nombre total de personnels (observateurs et policiers) dû au rôle particulier qu'occupent les militaires au sein des OP de l'ONU. Ceci concorde donc avec la même méthodologie que nous utilisons tout au long de ce mémoire.

²⁴⁹ Traduction libre de : « When Stephen Harper was elected Prime Minister in February 2006, Canada had 198 troops participating in nine UN peacekeeping missions around the world; in October 2015, his last full month in office, it had 18 in five missions. » Young, « Political decision-making [...] », 162.

²⁵⁰ Young, « Political decision-making [...] », 162-163.

²⁵¹ Traduction libre de : « The decline of UN peacekeeping under Stephen Harper is therefore easy to explain. Within the decision-making model outlined above, his government's turn away from liberal internationalism and concerted efforts to reorient Canadian foreign policy around the use of force and co-operation with Western allies in the pursuit of narrowly defined values embodied a fundamental lack of commitment to peacekeeping as a public good in the international system. » Young, « Political decision-making [...] », 163.

Cette intention de s'éloigner de l'image des militaires canadiens comme d'abord et avant tout des « *boy scout* » comme le disait Jean Chrétien²⁵² est bien présente lors des mandats de Stephen Harper comme premier ministre. Ces changements sont consolidés dans la nomenclature même des forces militaires canadiennes lorsqu'en 2013, les « Forces canadiennes » sont renommées « Forces armées canadiennes » et les différents corps des FAC retrouvent leur mention royale.²⁵³

Si l'ère Martin a vu une continuité dans la rhétorique utilisée pour parler de la participation canadienne en Afghanistan, l'opération en elle-même n'avait que bien peu avoir avec l'éventail des opérations de l'ONU. Sous la direction de OEF, et malgré la présence de l'équipe de reconstruction, la mission est bien plus de nature militaire qu'humanitaire. L'évolution de la mission de l'humanitaire vers le combat est clairement reflétée à la figure 2.1.

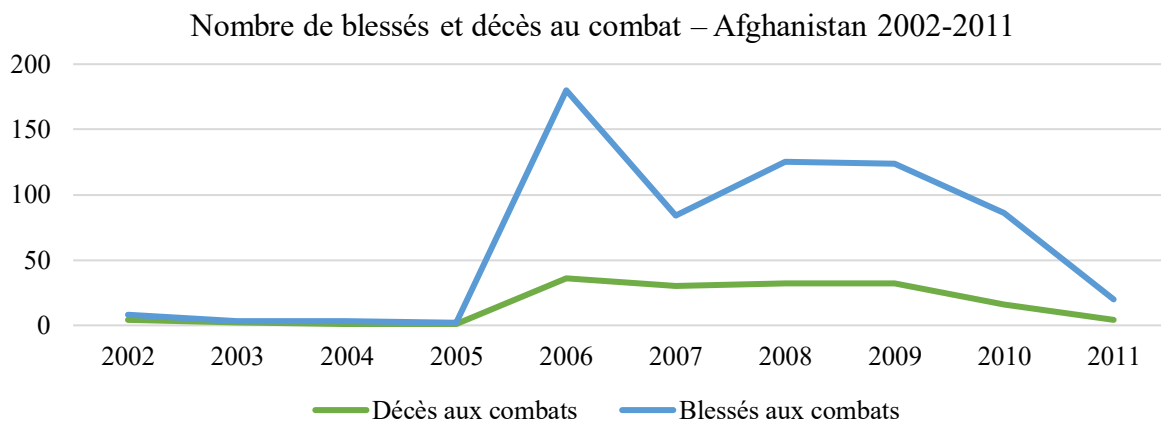


Figure 2.2 - Nombre de blessés et décès au combat

Source : Gouvernement du Canada, Statistiques sur les morts et les blessés des Forces canadiennes (Afghanistan), consulté le 16/11/2019, URL : <http://www.forces.gc.ca/fr/nouvelles/article.page?doc=statistiques-sur-les-morts-et-les-blesses-des-forces-canadiennes-afghanistan/hie8w9c9>, Ancien combattants Canada, Le Canada en Afghanistan - Membres des Forces armées canadiennes tombés au champ d'honneur, consulté le 16/11/2019, URL : <https://www.veterans.gc.ca/fra/remembrance/history/canadian-armed-forces/afghanistan-remembered/fallen>

L'augmentation rapide et importante du nombre de blessés et de décès au combat démontre que la nature même de la mission a subi un changement important. Malgré le « caractère « offensif » de l'engagement canadien »²⁵⁴, le gouvernement de Stephen Harper va utiliser le symbole du maintien de la paix afin de justifier la présence du Canada en Afghanistan. Par exemple, dans une entrevue

²⁵² Carroll, « Peacekeeping » 167.

²⁵³ Wylie, Lana, « Revising Memories and Changing Identities: Canadian Foreign Policy under the Harper Government », dans Hambly, Daniel (éd), *Mapping Nations, Locating Citizens: Interdisciplinary Discussions on Nationalism and Identity*, Humber Press, 2017, 111.

²⁵⁴ Létourneau et Massie, « Un symbole à bout de souffle ? », 571.

télévisée ayant eu lieu après le décès de militaires canadiens en Afghanistan, Stephen Harper déclarait, en septembre 2006, que la mission canadienne était « compliquée » et que « [r]écemment, certains soldats canadiens [avaient] été tués dans leur rôle de maintien de la paix ». ²⁵⁵ Toujours en 2006, Gordon O'Connor, alors ministre de la Défense, soutenait dans un discours en chambre que le Canada était engagé dans une opération de consolidation de la paix tablant sur les efforts de reconstruction déployés par les militaires canadiens en Afghanistan. ²⁵⁶

La mission à laquelle participent les troupes canadiennes à Kandahar tranche avec les OP de l'ONU. En 2003, les FAC déployaient un quartier-général ainsi qu'un groupement tactique d'infanteries pour ensuite prendre, l'année suivante, le commandement de l'ISAF pour effectuer des tâches de sécurité et de reconstruction. ²⁵⁷ Le transfert des troupes canadiennes de Kaboul à Kandahar entraîne un changement lent mais constant d'une opération de consolidation de la paix vers une mission de contrinsurrection. ²⁵⁸ L'évolution des tâches des militaires canadiens en Afghanistan sous le gouvernement Harper est passée de la reconstruction (que nous pouvons classer dans les opérations de consolidation de la paix) vers la contre-insurrection (qui figure beaucoup plus dans la liste des opérations typiquement militaires). Afin d'observer le processus de prise de décision du gouvernement conservateur, nous devons plutôt observer la participation des FAC aux autres opérations de l'ONU. La figure 2.3 nous permet d'observer les chiffres de la participation canadienne que la figure 1.1 ne permet pas.

²⁵⁵ Harper, Stephen cité dans Létourneau et Massie, « Un symbole à bout de souffle ? », 572.

²⁵⁶ Létourneau et Massie, « Un symbole à bout de souffle ? », 572.

²⁵⁷ Coombs, Howard G., « Canada's lessons », *Parameters*, vol. 49 no. 3, 28, ISSN : 0031-1723

²⁵⁸ La contre-insurrection est définie comme étant l'ensemble des mesures qui peuvent être prises par un gouvernement, qu'elles soient militaires, économiques, politiques psychologiques, administratives ou informationnelles. Ces mesures sont habituellement utilisées en conjonction l'une avec l'autre. Kilcullen, David J., *Counterinsurgency*, Oxford University Press, 2010, 1. Coombs, « Canada's lessons », 28.

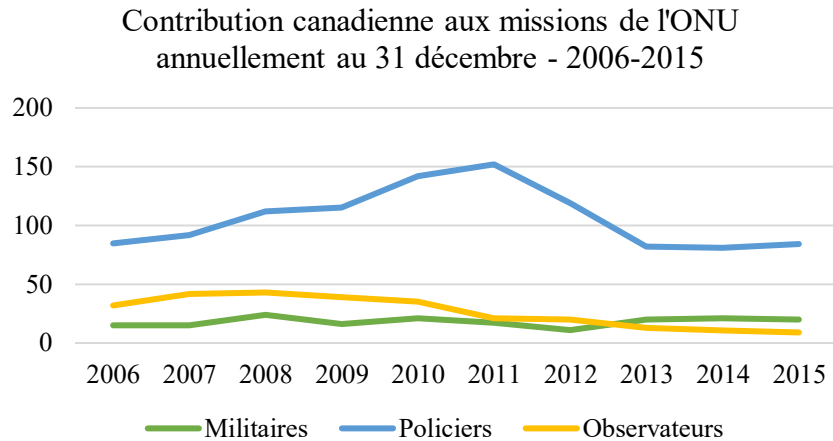


Figure 2.3 - Contribution canadienne aux missions de l'ONU au 31 décembre annuellement

Source : Nations Unies, *Troop and Police Contributors*.

La figure 2.3 illustre que la participation canadienne aux OP en est à un seuil historiquement bas sous le gouvernement Harper. Comment pouvons-nous expliquer que le gouvernement conservateur ait tant négligé cet aspect de la présence du Canada à l'étranger ? David Morin et Stéphane Roussel nous fournissent quelques pistes de réponse. En effet, ils soulignent les éléments influençant entre autres la politique étrangère du gouvernement canadien.

Dans les faits, les preuves d'un virage sont convenues : clarté morale et appartenance au camp occidental; loyauté à l'égard du voisin américain; [...] identité militaire du Canada et augmentation du budget de la Défense [...]; critique des institutions multilatérales, en particulier des Nations Unies.²⁵⁹

La notion de critique des Nations Unies est particulièrement intéressante quant à la justification de la non-participation aux OP de l'ONU. De plus, comme le soulignent Andrew Cooper et Momani Bessma, le gouvernement Harper a aussi préféré mettre de l'avant une participation à des missions au sein d'organisations jugées plus efficaces.

Le cas libyen met en évidence, d'un côté, la consolidation des intérêts canadiens de sécurité envers l'OTAN en opposition aux Nations Unies. Au travers de cette approche pragmatique, le Canada a tenu à canaliser des efforts concrets dans une organisation qu'il

²⁵⁹ Morin, David et Stéphane Roussel, « Autopsie de la politique étrangère du gouvernement de Stephen Harper : un examen préliminaire », *Canadian Foreign Policy Journal*, vol. 20 no. 1, 2014, 1, DOI : 10.1080/11926422.2014.912669

juge être plus significative plutôt que celles qu'il voit comme étant inefficaces.²⁶⁰

Stephen Harper a aussi été très critique de l'efficacité des opérations de l'ONU en Haïti, au Liban et au Soudan.²⁶¹ Ces différentes critiques quant à l'efficacité des OP ainsi que la préférence pour une action concertée au sein de l'OTAN s'inscrivent dans la grille de Bellamy et Williams. En effet, certains des facteurs inhibiteurs ont eu un impact important sur la non-participation du Canada aux OP. Il apparaît que le gouvernement Harper avait une préférence pour les solutions non onusiennes en matière de sécurité. Cette préférence pour les solutions non onusiennes est en bonne partie explicable par le rapprochement du Canada avec les États-Unis sous le gouvernement Harper en matière de politique de défense en apportant un accent particulier à la défense continentale comme en renouvelant l'entente sur la défense aérospatiale nord-américaine.²⁶² Le rapprochement avec Washington s'est aussi traduit par la continuation de la mission en Afghanistan, ce qui a laissé les FAC dans une position de ne pas être en mesure de déployer des troupes dans d'autres opérations telles que celles de l'ONU.²⁶³ De plus, en termes institutionnels, le gouvernement conservateur ne semblait pas avoir de motivation interne quant à la participation aux missions de maintien de la paix. On peut penser que ces deux facteurs expliquent largement la réduction du nombre de militaires canadiens déployés sous l'égide de l'ONU pendant l'ère Harper. Comme on l'a observé précédemment, cette réduction de la participation canadienne sous Harper n'est cependant pas une nouveauté en matière de politique étrangère canadienne. En effet, le nombre de militaires canadiens déployés au sein des OP de l'ONU connaît une réduction importante dès 1995 comme nous pouvons le constater à la figure 1.1. La participation canadienne soutenue au sein des missions de l'OTAN est déjà bien entamée lorsque le gouvernement conservateur est élu en 2006. Même si la rhétorique du gouvernement Harper était beaucoup plus critique de l'ONU et de l'efficacité de ses opérations en comparaison avec les gouvernements

²⁶⁰ Traduction libre de : « The Libyan case highlights, on the one hand, a consolidation of Canadian security interests toward NATO as opposed to the United Nations. Through this pragmatic approach, Canada had made a point of channelling concrete efforts into organizations it deems to be more significant rather than those it views as being ineffective. » Cooper, Andrew F. et Momani Bessma, « The Harper government's messaging in the build-up to the Libyan Intervention: was Canada different than its NATO allies? », *Canadian Foreign Policy Journal*, vol. 20 no. 2. 2014, 178, DOI: 10.1080/11926422.2014.934855

²⁶¹ Smith, Jordan Michael, « Reinventing Canada: Stephen Harper's Conservative Revolution », *World Affairs*, Vol. 174 no. 6, 2012, 23.

²⁶² Anderson, Greg, « Canada and the United States during the Harper Years: Still "Special" but not very important », dans Chapnick, Adam et Christopher J. Kukucha, *The Harper Era in Canadian Foreign Policy*, UBC Press, 2016, 141.

²⁶³ Anderson, « Canada and the United States [...] », 141.

libéraux précédents, le retrait des militaires canadiens des OP de l'ONU était déjà engagé par les gouvernements de Chrétien et Martin. La participation du Canada aux OP de l'ONU sous Stephen Harper est donc la fin d'une époque quant à l'envoi de Casques bleus canadiens, non pas par les seuls agissements du gouvernement conservateur, mais plutôt par le résultat de choix politiques remontant au milieu des années 1990.

2.5 – Conclusion : l'application de la grille de Bellamy et Williams

Dans ce chapitre, nous avons parcouru vingt-cinq années de participation aux OP des Nations Unies, soit de 1990 à 2015. De Mulroney à Harper, nous avons analysé à travers les informations fournies par la littérature les facteurs permissifs et inhibiteurs qui ont eu un impact sur la prise de décision quant à la participation aux opérations typiquement onusiennes telles que nous les avons définies dans le chapitre 1. Une telle revue de la littérature nous permet de mettre en lumière les secteurs les plus significatifs et plus spécifiquement les facteurs clés qui influencent la prise de décision. Nous avons pu observer que certains secteurs ont peu ou pas d'impact sur la participation canadienne aux OP. En effet, le secteur économique n'a pas été identifié dans la littérature consultée comme étant un élément clé dans le processus de prise de décision. Le secteur institutionnel a un certain impact dans le processus de prise de décision du gouvernement Chrétien et Martin. Si durant les années du gouvernement Chrétien, plus spécifiquement après le 11 septembre 2001, le leadership sénior²⁶⁴ des FAC souligne son intérêt à participer à l'ISAF afin de mieux légitimer aux yeux de la population canadienne le budget de l'armée, ce facteur n'apparaît pas plus important en ce qui concerne la prise de décision que le secteur sécuritaire ou politique.

Ces deux derniers secteurs, soit les secteurs sécuritaire et politique, sont ceux qui présentent les facteurs ayant le plus d'influence dans le processus de prise de décision. Que ce soit la notion de contribuer à la paix de façon globale, particulièrement dans le cas du déploiement en Afghanistan, ou la préférence pour les solutions non onusiennes comme l'a fait le gouvernement de Stephen Harper, le secteur sécuritaire a un impact important.

²⁶⁴ Par « leadership sénior » nous entendons l'équipe composée du CEMD, le Vice-Chef d'état-major de la défense (VCEMD), le commandant du Commandement des opérations interarmées du Canada (COIC), le commandant de l'AC, le commandant de l'ARC, le commandant de la MRC et le commandant du commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada (COMSOFCAN).

Le secteur politique comprend les facteurs ayant le plus de poids. Pour le Canada, l'avancement de différents buts en politique étrangère par le biais d'une participation aux OP est l'un des facteurs les plus importants. Ne disposant pas de *hard power*²⁶⁵ suffisant pour imposer sa volonté à l'instar de son voisin du sud, le Canada doit trouver d'autres moyens afin de faire avancer sa politique étrangère. Comme l'a fait la majorité des « puissances moyennes », les OP sont une façon efficace de se démarquer à l'international. Les facteurs inhibiteurs ont aussi un certain impact, particulièrement durant l'ère Chrétien, après les échecs onusiens en Somalie, au Rwanda et en ex-Yougoslavie. L'inconfort avec la robustesse du mandat de certaines opérations telles que la mission en ex-Yougoslavie, un des facteurs inhibiteurs du secteur normatif, a contribué à influencer un certain désengagement sous le gouvernement Chrétien.

Nous avons été en mesure d'identifier une série de facteurs permissifs comme le prestige national et la voix au sein des Nations Unies ainsi que la légitimation des forces militaires. Il a aussi été possible de cerner les facteurs inhibiteurs comme la préférence pour des solutions non-onusiennes ainsi que la politique domestique difficile. Maintenant que nous avons utilisé notre modèle analytique afin d'établir les facteurs ayant influencé les différents gouvernements canadiens de 1990 à 2015, tournons-nous avec l'analyse des facteurs qui ont influencé le gouvernement Trudeau de 2015 à 2019 dans l'engagement des FAC dans les OP de l'ONU.

²⁶⁵ Le *hard power* (pouvoir coercitif) est défini comme étant les capacités militaires ou économique d'un pays afin d'imposer son agenda sur d'autre pays ou d'être en mesure d'agir sans l'aval d'organisation internationales. Daßler, Benjamin, Andreas Kruck et Bernhard Zangl, « Interaction between hard and soft power: The institutional adaptation of international intellectual property protection to global power shifts », *European Journal of International Relations*, vol. 25 no. 2, 2019, 590-592, DOI : 10.1177/1354066118768871

Chapitre 3 – L’engagement canadien dans les OP après 2015

3.1 – Introduction : Le retour du Canada ?

Le chapitre précédent a mis en lumière les différents facteurs qui, selon la grille proposée par Bellamy et Williams, influencent le processus de prise de décision des différents gouvernements canadiens quant à leur participation aux OP de l’ONU. Notre analyse de la littérature scientifique nous permet de supposer que les facteurs politiques, qu’ils soient permissifs ou inhibiteurs, ont eu le plus d’impact sur la décision des gouvernements canadiens successifs de prendre part ou non aux OP des Nations Unies depuis les années 1990. En effet, les facteurs permissifs comme le prestige national, l’avancement de différents buts de politique étrangère ainsi que la pression des alliés ont eu un impact clé sur la prise de décision des gouvernements précédents. Certains facteurs inhibiteurs ont aussi eu un impact, à savoir l’absence de pression internationale et le dommage à la réputation nationale. Ayant exploré ce qui a motivé les décisions des différents gouvernements depuis la fin de la Guerre froide, nous nous concentrons sur les facteurs qui ont contribué à aboutir à la décision du gouvernement Trudeau de déployer des militaires canadiens dans les OP de l’ONU au cours de son premier mandat, soit de 2015 à 2019.

Le soir de son élection au poste de premier ministre en novembre 2015, Justin Trudeau annonçait au monde : « *We are back* ». Cette affirmation laissait présager un plan ambitieux en matière de politique étrangère, particulièrement en ce qui concerne la mise à l’avant-plan des valeurs d’internationalisme libéral, dont l’articulation principale serait une stratégie « [d’un] renouvellement de l’engagement au sein des opérations de paix de l’ONU; à la mi-2016, le gouvernement a annoncé que jusqu’à 600 militaires et 150 policiers seraient disponibles pour être déployés. »²⁶⁶ Si la plateforme électorale 2015 du PLC, dans la section promotion de la paix et de la sécurité mondiale, accorde une large part aux OP, la plateforme électorale 2019 ne faisait en revanche aucune référence explicite aux OP.²⁶⁷

²⁶⁶ Traduction libre de : « [of] a renewed commitment to UN peace operations; in mid-2016, the government announced that up to 600 troops and 150 police officers would be made available for deployment. » Donais, Tom, « Is Canada Really Back? Commitment, Credibility, and the Changing Face of Peacekeeping », *The Canadian Journal of Peace and Conflict Studies*, vol. 50 no. 2, 2018, 79.

²⁶⁷ Parti libéral du Canada, *Plateforme électorale*, consulté le 01/10/2019, URL : <https://2019.liberal.ca/fr/notre-plateforme>

Dans les faits, la contribution canadienne aux OP, pendant le premier mandat du gouvernement Trudeau,²⁶⁸ s'est traduite par l'envoi d'un détachement aérien composé de 3 hélicoptères de transports et 5 hélicoptères d'escortes ainsi que 250 membres des FAC²⁶⁹ au Mali d'aout 2018 à aout 2019. Depuis aout 2019 jusqu'en aout 2020, le Canada fournit à l'ONU un appareil de transport tactique (basé en Ouganda), soit un avion de type CC-130J, et 20 membres des FAC à raison de 5 jours par mois afin de répondre aux besoins de transports aériens.²⁷⁰ Avec la fin du premier mandat du gouvernement Trudeau, nous pouvons tenter de répondre à notre question de recherche. Quels ont été les facteurs principaux qui ont sous-tendu la décision du gouvernement dans le réengagement des FAC dans les OP de l'ONU ?

Afin de répondre à cette question, nous passerons en revue les secteurs définis par Bellamy et Williams, soit les secteurs politique, sécuritaire, économique, institutionnel et normatif. Nous avons considéré l'ensemble des secteurs et n'en avons privilégié aucun à priori lors de la collecte de données. Toutefois, certains secteurs étaient abondamment documentés alors que certains ne sont tout simplement pas apparus dans la littérature scientifique, les sources secondaires ou les entrevues. À travers notre analyse, quatre facteurs se sont révélés plus significatifs dans la prise de décision, soit le prestige national, les priorités alternatives, l'avancement d'autres buts de politique étrangère et la politique domestique difficile créée par l'accroissement des pertes militaires sur le terrain.

²⁶⁸ En plus de la contribution en troupe et en matériel faite par le Canada à la mission de l'ONU au Mali, le Canada demeure parmi les dix pays contribuant le plus au budget des opérations de paix de l'ONU étant en 9^e position de ce palmarès. En effet, le Canada a contribué 2,92 % du budget des OP en 2018 et 2,73 % en 2019, en plus d'une contribution volontaire de 2 M\$ spécifiquement pour la mission au Mali. À cela s'ajoute également une contribution de près de 100 M\$ pour le soutien aux opérations de paix, particulièrement destinée au renforcement des capacités et pour la prévention des conflits. Dorn, Walter A. *Tracking the promises:*

Canada's contributions to UN peacekeeping, consulté le 05/01/2020, URL : <https://www.walterdorn.net/256>, Willams, Paul D., *In US Failure to Pay Peacekeeping Bills, Larger UN Financing Questions Raised*, 23 octobre 2018, <https://theglobalobservatory.org/2018/10/in-us-failure-pay-peacekeeping-bills-larger-financing-questions-raised>, Affaires mondiales Canada, *Le Canada s'engage à verser une aide financière dans le cadre de la Réunion ministérielle de l'ONU sur le maintien de la paix*, 05/01/2020, URL : <https://www.canada.ca/fr/affaires-mondiales/nouvelles/2019/03/le-canada-sengage-a-verser-une-aide-financiere-dans-le-cadre-de-la-reunion-ministerielle-de-lonu-sur-le-maintien-de-la-paix.html>

²⁶⁹ Défense nationale, *Opération Presence*, consulté le 10/12/2019, URL : <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/operations/operations-militaires/operations-en-cours/op-presence.html>

²⁷⁰ Défense nationale, *Opération Presence*.

3.2 – Le secteur politique : Un véritable retour ou un simple outil politique ?

3.2.1 – Un levier pour un siège au Conseil de sécurité ?

La notion de prestige national est l'un des facteurs permissifs identifiés par Bellamy et Williams. Le gouvernement libéral a fait de l'obtention d'un siège non permanent au CSNU en juin 2020 un des principaux éléments de sa politique étrangère. Pourquoi ce siège non permanent a-t-il tant d'importance ? « La réponse est que l'appartenance au conseil confère statut et reconnaissance à un État et permet à l'État de s'approprier une partie de l'autorité dérivée de la légitimité du conseil. »²⁷¹ Bien que la véritable prise de décision soit plus ou moins monopolisée par les cinq membres permanents du CSNU, il n'en reste pas moins qu'un siège non permanent est un bien de grande valeur pour les États²⁷², car il permet de faire partie des cercles de négociation ainsi que de participer à la rédaction des résolutions. « Le point de vue dominant à l'ONU est que les États visent l'appartenance au conseil afin de souligner leur prestige national. »²⁷³

Comme le souligne David Malone, le choix d'un thème pour la campagne en vue de l'élection au CSNU est particulièrement important.²⁷⁴ Le premier ministre Trudeau a lui-même mis de l'avant certains thèmes de la campagne canadienne lors de l'annonce officielle de la candidature en mars 2016. La participation canadienne aux OP n'est pas le seul élément de la campagne canadienne pour l'obtention d'un siège au CSNU. Le gouvernement canadien met aussi de l'avant les contributions canadiennes en matière de développement, comme l'initiative Elsie pour la participation des femmes aux opérations de paix ainsi qu'une importante participation financière de 450 M\$.²⁷⁵

Qu'il s'agisse des travaux de John Humphrey sur la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies ou du rôle déterminant de Lester B. Pearson dans le développement des opérations de maintien de la paix, les Canadiens ont fait des réalisations extraordinaires à l'appui de la mission des Nations Unies, qui comprend la promotion des droits de la personne, du

²⁷¹ Traduction libre de : « The answer is that Council membership confers status and recognition on a state and allows the state to appropriate some of the authority derived from the legitimacy of the Council. » Hurd, Ian, « Legitimacy, Power, and the Symbolic Life of the UN Security Council », *Global Governance*, vol. 8 no. 1, 2002, 43.

²⁷² Hurd, « Legitimacy [...] », 41.

²⁷³ Traduction libre de : « The dominant view at the UN is that countries aim for membership in the council to underscore their international prestige. » Malone, David M., « Eyes on the Prize: The Quest for Nonpermanent Seats on the UN Security Council », *Global Governance*, vol. 6 no. 1, 2000, 6.

²⁷⁴ Malone, « Eyes on the Prize », 8.

²⁷⁵ Messier, François, « Le Canada renouera avec la tradition des Casques bleus », *Ici Radio-Canada*, 26 août 2016, consulté le 05/01/2017, URL : <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/799481/ottawa-onu-maintien-paix-international>

développement, et de la paix et la sécurité dans le monde. Nous sommes déterminés à aider les Nations Unies à se rapprocher de ses objectifs pour l'ensemble de l'humanité.²⁷⁶

De plus, pour celles et ceux impliqués dans le processus de prise de décision, l'un des facteurs influençant le gouvernement dans la participation aux OP de l'ONU est le désir d'obtenir un siège au CSNU : « la participation aux opérations de paix est un critère. Tout le monde ne participe pas aux opérations et donc si le Canada veut être élu, il doit montrer un véritable engagement sur les opérations de paix. »²⁷⁷

La paix et la sécurité étant des éléments centraux de l'annonce du premier ministre, la participation du Canada aux opérations de paix est donc un élément de la campagne afin de rappeler aux différents États membres que non seulement le Canada a contribué par le passé, mais que cette participation est toujours d'actualité.

3.2.2 – Retrouver sa place au sein des Nations Unies

Dès son arrivée au pouvoir en novembre 2015, le gouvernement Trudeau a rapidement projeté une image différente de celle du gouvernement Harper. Le gouvernement conservateur avait utilisé une rhétorique négative et critique des Nations Unies²⁷⁸, était peu impliqué dans les OP et a maintenu une politique de soutien indéfectible à Israël au sein des instances de l'ONU (débuté sous Paul Martin), s'aliénant donc le soutien de certains pays membres de l'organisation²⁷⁹. Cela a culminé avec l'échec du Canada à l'élection pour un des sièges non permanents au CSNU pour la première fois de son histoire. Le gouvernement libéral a, quant à lui, fait grand bruit d'un retour du Canada sur la scène internationale, tant par sa promesse de participation aux OP de l'ONU qu'aux engagements financiers promis par le Programme pour la stabilisation et les opérations de paix (PSOP).

²⁷⁶Trudeau, Justin, *Le premier ministre annonce la candidature du Canada comme membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies*, consulté le 20/10/2019, URL : <https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiqués/2016/03/16/premier-ministre-annonce-la-candidature-du-canada-membre-non>

²⁷⁷ Lavoie, Steve, *Entrevue avec Jocelyn Coulon Conseiller politique du ministre des Affaires étrangères en 2016-2017*, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, 11 septembre 2019, 45 minutes.

²⁷⁸ Nations Unies, *Procès-verbal Assemblée générale 61^e session, A/61/PV.14*, 21 septembre 2006, 21. Nations Unies, *Procès-verbal Assemblée générale 66^e session, A/66/PV.26*, 26 septembre 2011, 32. Nations Unies, *Procès-verbal Assemblée générale 67^e session, A/67/PV.19*, 1^{er} octobre 2012, 2-3. Hall, Chris, *Why Stephen Harper has no time for the UN*, CBC News, 25 septembre 2013, consulté le 15/01/2020, URL : <https://www.cbc.ca/news/politics/why-stephen-harper-has-no-time-for-the-un-chris-hall-1.1868384>

²⁷⁹ Smith, « Reinventing Canada », 25.

En février 2016, le gouvernement canadien invite le Secrétaire général de l'ONU à Ottawa. Lors de l'annonce de cette visite, le premier ministre déclarait dans un communiqué de presse :

Si nous voulons bâtir un monde plus pacifique et prospère, un monde où notre diversité est une force, il est essentiel que l'Organisation des Nations Unies soit solide. Le Canada est fier du rôle qu'il a joué dans les réussites de l'ONU, notamment en ce qui a trait à la protection des droits de la personne et au maintien de la paix. Je veux redonner au Canada sa voix ainsi que rétablir son leadership au sein de l'ONU.²⁸⁰

Durant cette visite, le premier ministre réaffirme l'intention du Canada d'être à nouveau une voix importante au sein de l'organisation. Le discours du gouvernement libéral tranche avec le discours critique du gouvernement précédent vis-à-vis des Nations Unies et affirme sa volonté de remettre la tradition historique – réelle ou perçue – de la participation canadienne au sein de cette organisation.²⁸¹

Le gouvernement du Canada ne semble cependant pas accorder une place importante à la participation militaire aux OP de l'ONU pour retrouver sa voix au sein de l'organisation. Un seul déploiement d'un an sur l'ensemble d'un mandat de quatre ans, soit de 2015 à 2019, ne pourrait être qualifié d'une importante participation. Ottawa semble mettre plus d'accent sur les initiatives portant sur la sécurité humaine et l'environnement plutôt que l'utilisation des FAC. En plus d'un changement dans la rhétorique gouvernementale, le Canada a organisé une série de conférences internationales portant sur divers enjeux, dont l'égalité des genres, l'environnement, l'économie durable et la santé.²⁸²

3.2.3 – Le maintien de la paix : Une façon de plaire à Washington ?

L'arrivée en poste en janvier 2017 du président Donald Trump à Washington a apporté plusieurs changements de priorités au sein de la politique étrangère canadienne. Le président Trump est très

²⁸⁰ Trudeau, Justin cité dans Gouvernement du Canada, *Le premier ministre sera l'hôte d'une rencontre avec le secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon*, 2016, consulté le 1/12/2019, URL <https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiques/2016/02/05/premier-ministre-sera-lhote-dune-rencontre-secretaire-general-des>

²⁸¹ Nous mentionnons au chapitre 2 certaines des contributions du Canada aux Nations Unies en matière de participation aux opérations de paix ainsi qu'en matière de leadership au sein de l'organisation.

²⁸² Pour une liste complète et de plus amples détails concernant les différentes conférences internationales organisées ou dirigées par le Canada sous le gouvernement Trudeau, consultez : Gouvernement du Canada, *Canada candidat au Conseil de sécurité de l'ONU*, consulté le 08/04/2020, URL : <https://www.international.gc.ca/campaign-campagne/unsc-csnu/index.aspx?lang=fra&fbclid=IwAR34HCOtpicxtt8bsgrk6nka6dqKGey0Ti4tebE90-OCRIid-OBcHyaCc7rY#a1>

ouvertement critique du problème de resquillage (*free rider*)²⁸³ et accuse le Canada ainsi que les alliés de l'OTAN de ne pas contribuer à leur juste part.²⁸⁴ Le président Trump se montre également très critique envers l'ONU, déclarant que l'organisation cause plus de problèmes qu'elle n'en résout.²⁸⁵ Cette vision négative des Nations Unies qu'entretient le président Trump ainsi que ses critiques sur les resquilleurs parmi les alliés des États-Unis ont eu un impact sur la prise de décision de participer aux opérations de paix.

L'émergence de Trump a provoqué une importante réinitialisation de la politique de défense. Non seulement la recherche du Canada d'une nouvelle mission de maintien de la paix en Afrique a ralenti énormément (et s'est par la suite immobilisée), mais la nouvelle revue de la défense a été réécrite afin de prendre en compte l'attitude hautement critique de Trump envers les alliés de l'Amérique.²⁸⁶

En plus des critiques en matière de politique de défense, le président étatsunien a été très critique des différents accords commerciaux des États-Unis, particulièrement de l'Accord de libre-échange nord-américain.²⁸⁷ L'impact des critiques du président Trump est facilement constatable sur les échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis.

M. Trump a invoqué la sécurité nationale, comme si le Canada était une menace plutôt que le meilleur partenaire et ami de l'Amérique. Il a utilisé la section 232 du *U.S. Trade Expansion Act* de 1962, qui permet au président étatsunien de prendre en compte « la sécurité nationale des importations ». Alors l'acier et l'aluminium canadien

²⁸³ Young, Greame, « Political decision-making and the decline of Canadian peacekeeping », *Canadian Foreign Policy Journal*, vol. 25, no. 2, 2019, 167, DOI : 10.1080/11926422.2018.1543713

²⁸⁴ Kristian, Bonnie, « Trump is right : It's time to rethink NATO », *Politico*, 3 août 2016, URL : <https://www.politico.com/agenda/story/2016/08/trump-right-time-to-rethink-nato-000181>

²⁸⁵ Wagner, John, « Trump re-ups criticism of United Nations, saying it's causing problems, not solving them », *Washington Post*, 28 décembre 2016, consulté le 02/12/2019, URL : <https://www.washingtonpost.com/news/post-politics/wp/2016/12/28/trump-re-ups-criticism-of-united-nations-saying-its-causing-problems-not-solving-them>

²⁸⁶ Traduction libre de : « [T]he emergence of Trump prompted a major reset in defence policy. Not only was Canada's search for a new African peacekeeping mission slowed to a complete crawl (and then a standstill), but the new defence review was rewritten to take account of Trump's highly critical attitudes towards America's allies. » Nossal, Kim Richard, « Promises Made, Promises Kept? A Mid-term Trudeau Foreign Policy Report Card », dans Hillmer Norman, Lagassé Phillippe (éds), *Justin Trudeau and Canadian Foreign Policy*, Palgrave Macmillan, 2018, 46.

²⁸⁷ Marquis, Mélanie et Alexandre Panetta, « Menace de Trump sur l'ALÉNA : pas une surprise pour le Canada et le Mexique », *Le Devoir*, 23 août 2017, consulté le 20/10/2019, URL : <https://www.ledroit.com/affaires/menace-de-trump-sur-lalena-pas-une-surprise-pour-le-canada-et-le-mexique-5b65c17d0f22d9c20d47536c3aea80e8>

et mexicain ont été considérés comme un risque et sont devenus plus dispendieux à importer pour les entreprises des États-Unis.²⁸⁸

Suivant l'utilisation par les États-Unis de cet acte menant à l'imposition de tarifs de 25 % sur l'acier et de 10 % sur l'aluminium canadien en mars 2018, les exportations canadiennes vers les États-Unis de ces deux matériaux ont chuté respectivement de 18,6 % et de 37,8 % en l'espace de quelques mois.²⁸⁹ Il apparaît donc nécessaire, pour certains secteurs de l'économie canadienne, que le gouvernement assure la stabilité des relations avec le gouvernement étatsunien. Assurer cette stabilité n'est pas chose facile puisque les changements rapides des décisions du président américain peuvent avoir un impact direct sur sa prise de décision. En effet, Donald Trump a démontré une tendance à « réagir vivement [...] à la perception de menaces ou d'offenses provenant d'agences, qu'elles soient des individus, des groupes ou des pays [et] à être inconsistant ainsi qu'impulsif dans sa prise de décision. »²⁹⁰

La contribution canadienne aux OP est-elle donc une façon pour le Canada de faire plaisir à Washington ? Le gouvernement américain ne veut pas participer comme PCT aux OP²⁹¹ malgré les importantes sommes versées au budget de l'ONU et des différentes opérations onusiennes. En effet, les États-Unis sont réticents à participer de façon importante aux OP de l'ONU, quoiqu'il arrive qu'un petit nombre (un ou deux) de militaires soient déployés comme officier d'état-major dans une opération. Cette réticence est influencée entre autres par une perception d'exceptionnalisme. Bien que les États-Unis se voient comme étant les champions de la sécurité collective, cet exceptionnalisme fait en sorte que les États-Unis auront plutôt tendance à agir de façon unilatérale, au sein de coalitions *ad hoc* ou par l'entremise de l'OTAN.²⁹² De plus, le gouvernement étatsunien éprouve toujours une certaine réticence à placer des militaires étatsuniens

²⁸⁸ Traduction libre de : « Mr. Trump invoked national security, as though Canada was a threat, rather than America's best partner and friend. He used Section 232 of the U.S. Trade Expansion Act of 1962, which allows the U.S. President to consider the « national security of imports. » And so Canadian and Mexican steel and aluminum were deemed a risk and became more expensive for U.S. businesses to import. » Hughes, Graham, « The new Canada-U.S. trade relationship looks like the old one – and that's a victory », *The Globe and Mail*, 26 mai 2019, consulté le 26/05/2019, URL : <https://www.theglobeandmail.com/opinion/editorials/article-the-new-canada-us-trade-relationship-looks-like-the-old-one-and-that>

²⁸⁹ Statistique Canada, *Incidences des récents tarifs sur le commerce de marchandises du Canada*, 2 août 2019, URL : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/190802/dq190802b-fra.htm>

²⁹⁰ Traduction libre de : « [to] react strongly [...] to perceived threats or slights from other agencies, be they individuals, groups or countries [and] be inconsistent and impulsive in his decision-making [...] » Ashcroft, Anton, « Donald Trump, Narcissist, Psychopath or Representative of the People », *Psychotherapy and Politics International*, vol. 14 no. 3, 2016, 219, DOI : 10.1002/ppi.1395

²⁹¹ Lavoie, Steve, *Entrevue avec Jocelyn Coulon*.

²⁹² Smith, « United States of America », 71-72.

sous un commandement étranger.²⁹³ «L'environnement politique domestique qui milite régulièrement contre le déploiement de militaires étatsuniens comme Casques bleus de l'ONU peut aussi être vu comme un reflet de la culture américaine.»²⁹⁴

Lorsque l'on demande quelle serait l'opinion du gouvernement américain quant à la participation du Canada à l'opération au Mali, un des participants au processus de prise de décision répond : « Ils [les Américains] s'en balancent de nos 500 soldats, ils en ont 1,5 million. Au contraire, ils vont peut-être dire “merci d'aller stabiliser la situation au Mali” ». ²⁹⁵ Si la participation du Canada aux OP de l'ONU peut être bien reçue par Washington, force est de constater qu'Ottawa a accordé plus d'importance à sa participation aux opérations de l'OTAN et à la renégociation du traité de libre-échange. La participation accrue aux opérations de l'OTAN permet au Canada de contrer dans une certaine mesure les critiques de Donald Trump face aux pays membres qui n'atteignent pas l'objectif des 2 % de dépense de défense dont nous parlerons plus amplement dans la prochaine section.

3.2.4 – L'impact de l'Alliance atlantique sur la disponibilité des ressources militaires canadiennes

Comme l'affirme Kim Richard Nossal, l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis a pour effet de mettre sur pause le déploiement des militaires canadiens au sein des OP de l'ONU. Très actif dans les médias traditionnels et les médias sociaux, le président Trump a fait plusieurs fois état de l'iniquité qu'il perçoit au sein de l'Alliance. À plusieurs reprises, le président a insisté sur le fait que les autres membres de l'OTAN augmentent leur participation financière.²⁹⁶ Le président étatsunien semble aussi remettre en question la volonté des États-Unis à assurer la défense de ses alliés.²⁹⁷ Devant cette incertitude face à l'intérêt et aux exigences de son voisin du sud vis-à-vis de l'OTAN, le Canada a réaffirmé l'importance de l'OTAN dans la politique étrangère et de défense canadienne. «La plus récente articulation de la politique étrangère

²⁹³ Smith, « United States of America », 72.

²⁹⁴ Traduction libre de : « The domestic political environment that often militates against the deployment of US troops as UN peacekeepers can also be seen as a reflection of American culture. » Smith, « United States of America », 72.

²⁹⁵ Lavoie, Steve, *Entrevue avec Jocelyn Coulon*.

²⁹⁶ Bellavance, Joël-Denis, « Ottawa doit renforcer ses relations militaires avec Washington », *La Presse*, 7 juin 2017, consulté le, 20/12/2019, URL : <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201706/06/01-5105074-ottawa-doit-renforcer-ses-relations-militaires-avec-washington.php>

²⁹⁷ Perry, David, « IX. Canada and Security in Northern Europe », *Whitehall Papers*, vol 93. no.1, 2018, 104, DOI : 10.1080/02681307.2018.1508968

canadienne maintient que l’alliance de l’Atlantique Nord demeure la “Pierre angulaire” de l’approche multilatérale canadienne aux affaires internationales et un des garants de l’ordre libéral international que le Canada estime profondément.»²⁹⁸ L’importance que le Canada accorde à l’OTAN fait en sorte que le gouvernement aura une tendance à prioriser l’implication au sein de l’alliance et donc d’attribuer une plus grande priorité aux opérations militaires de l’OTAN que celle au sein de l’ONU, comme nous avons pu le voir sous le gouvernement Harper.

En plus de devoir remplir ses obligations en matière de participation militaire à l’Alliance²⁹⁹, le Canada doit s’acquitter de certaines obligations en matière de financement tant de l’OTAN que de ses propres forces armées.³⁰⁰ À la figure 3.1, on constate que le Canada fait partie des pays n’atteignant pas la cible de 2 %. Plus encore, la figure 3.2 démontre que depuis le début des années 2000, le Canada n’a jamais atteint la cible du 2 % et il ne s’en est jamais véritablement approché.³⁰¹

²⁹⁸ Traduction libre de : « The most recent formal articulation of Canadian foreign policy holds that the North Atlantic Alliance remains the “cornerstone” of Canada’s multilateral approach to international affairs and one of the key guarantors of the liberal international order that Canada deeply values. » Perry, « IX. Canada and Security in Northern Europe », 104.

²⁹⁹ Nossal, Kim Richard, Stéphane Roussel et Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Presses de l’Université de Montréal, 2007, 200.

³⁰⁰ En comparaison, la participation aux opérations des Nations Unies est complètement libre d’obligation. Un pays est libre de participer ou non à une mission.

³⁰¹ Notons cependant que depuis plusieurs années, les dépenses en défense rapportées par le Canada n’étaient pas représentatives de la réalité rapportée par d’autres membres de l’OTAN. La méthodologie canadienne concernant le calcul des dépenses n’incluait pas certaines dépenses telles que les pensions versées directement aux anciens combattants, les opérations de maintien de la paix et les opérations humanitaires, le soutien direct en matière de technologie de l’information à la Défense, le financement centralisé des coûts liés au personnel de la Défense ainsi que le soutien direct aux programmes de la Défense. Le ministère de la Défense nationale a donc annoncé dans sa dernière politique de défense que les dépenses rapportées incluraient donc à l’avenir les items mentionnés. Ceci devrait donc permettre au Canada de se rapprocher de la cible des 2 % sans pour autant devoir augmenter ses dépenses en défense. Défense nationale, *Protection Sécurité Engagement: La politique de défense du Canada*, 2017, 46.

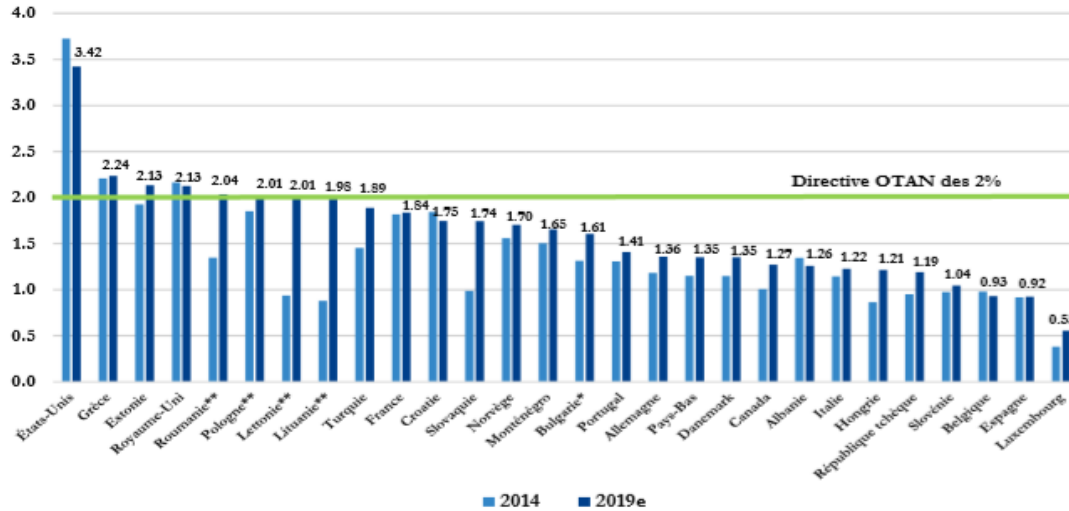


Figure 3.1 - Dépense de défense comme pourcentage du PIB 2014-2019

Source : OTAN, Les dépenses de défense des pays de l'OTAN (2012-2019), 25 juin 2019, URL : https://www.nato.int/nato_static_fl2014/assets/pdf/pdf_2019_06/20190625_PR2019-069-FR.pdf

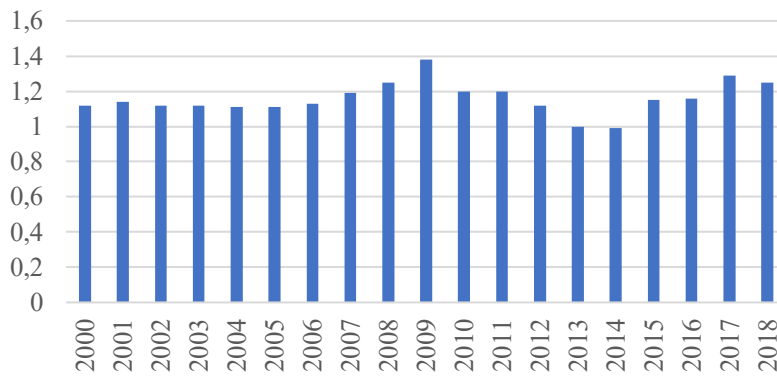


Figure 3.2 - Dépense de défense du Canada en pourcentage du PIB 2000-2018

Source : Perspective monde

Si le Canada ne s'acquitte pas de ses engagements financiers³⁰², le premier ministre met principalement l'accent sur la participation militaire canadienne à l'Alliance. « Le Canada a toujours été reconnu comme l'un des partenaires fiables dans l'OTAN, un pays qui a constamment pris les devants et suivi ses alliés ainsi que livré la marchandise pour les capacités internationales

³⁰² « Defense spending levels are set by individual states, as collectively agreed goals are merely guidelines and are not equivalent to mandates », Payne, Rodger A., « Canada, the America Frist agenda, and the western security community », *Canadian Foreign Policy Journal*, 2020, 4, DOI : 10.1080/11926422.2020.1712219

des opérations de l'OTAN. »³⁰³ Le premier ministre a remis de l'avant la participation militaire du Canada au sein de l'OTAN en marge de la rencontre des dirigeants de l'OTAN en décembre 2019.

Au cours des dernières années, le Canada a renforcé son engagement envers l'OTAN en assumant des rôles de leadership essentiels. Aujourd'hui, le Canada dirige des missions de l'OTAN en Lettonie et en Irak, en plus d'assumer le commandement des forces maritimes de l'OTAN dans la mer Méditerranée et la mer Noire et de faire avancer le programme Femmes, paix et sécurité. Le Canada continuera de contribuer à sa juste part au sein de l'OTAN, alors que nous travaillons ensemble pour assurer la sécurité des Canadiens et bâtir un monde plus pacifique et plus stable.³⁰⁴

Comme l'affirme le premier ministre Trudeau, la contribution militaire du Canada au sein de l'OTAN est importante en matière de ressources humaines et matérielles.

Le Canada a contribué jusqu'à 450 troupes à cette mission, incluant un élément de quartier général, une compagnie d'infanterie mécanisée, du soutien logistique de combat ainsi que des véhicules et de l'équipement. Selon les standards canadiens, cette mission est considérable, particulièrement dans le contexte d'un déploiement concourant de 600 à 800 troupes au Moyen-Orient³⁰⁵ et de la promesse de Trudeau de se réengager au sein du maintien de la paix de l'ONU. [...] Le déploiement en Lettonie représente principalement une expression de soutien à la défense collective de l'OTAN et une indication que l'Article 5 reste au cœur de la politique de sécurité nationale canadienne plutôt qu'une préoccupation pour la Baltique de façon générale ou de la Lettonie en particulier.³⁰⁶

³⁰³ Traduction libre de: « Canada has always been recognized as one of the go-to partners in NATO, a country that consistently steps up and steps forward and delivers on the capabilities internationally for NATO operations. » Trudeau, Justin cité dans Fife Robert, « Citing Manchester, Trump rebukes NATO over defence spending », *The Globe and Mail*, 25 mai 2017, consulté le 20/10/2019, URL : <https://www.theglobeandmail.com/news/politics/trudeau-touts-canadas-anti-terror-fight-as-trump-pushes-nato-to-do-more/article35111815>

³⁰⁴ Trudeau, Justin, *Le premier ministre conclut une participation productive à la réunion des dirigeants de l'OTAN*, 4 décembre 2019, consulté le 04/12/2019, URL : <https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiqués/2019/12/04/premier-ministre-conclut-participation-productive-la-reunion-des>

³⁰⁵ Cet engagement au Moyen-Orient, spécifiquement en Irak, l'est au sein d'une mission de l'OTAN.

³⁰⁶ Traduction libre de : « Canada has contributed up to 450 troops to this mission, including the headquarters element, a mechanised-infantry company, combat-service support, and vehicles and equipment. By Canadian standards, this mission is large, especially in the context of a concurrent deployment of 600–800 troops to the Middle East and Trudeau's pledged re-engagement in UN peacekeeping. [...] [T]he Latvian deployment represents primarily an expression of support for NATO's collective defence and an indication that Article 5 remains at the heart of Canadian national security policy, rather than concern for the Baltic States generally or Latvia specifically. » Perry, « IX. Canada and Security in Northern Europe », 114.

Le gouvernement démontre un intérêt politique à mettre à l'avant-plan la participation du Canada au sein de l'OTAN en matière de militaires déployés et du leadership sur le flan nord-est de l'Alliance. Cette importante contribution aux opérations de l'OTAN est une manière de palier au fait que le Canada n'est pas en mesure d'atteindre l'objectif de 2 % du PIB de dépense en défense dans un avenir rapproché. En plus de réaffirmer l'importance que le Canada accorde à la sécurité collective au sein de l'OTAN, le nombre important de militaires en Europe et au Moyen-Orient, plus spécifiquement en Lettonie dans le cadre de l'opération *Reassurance* et en Irak dans le cadre de l'opération *Impact* (915 militaires³⁰⁷ en Lettonie³⁰⁸, 850 militaires en Irak³⁰⁹) limite les ressources militaires des FAC qui pourraient être déployées dans une opération onusienne et impacte donc le type, la durée ainsi que le nombre de militaires impliqués dans une mission de l'ONU, ce dont nous discuterons plus en détail à la section 3.5.3.

3.2.5 – L'opinion publique et l'effet Trenton

Le climat politique domestique est l'un des facteurs inhibiteurs identifiés par Bellamy et Williams. Historiquement, l'opinion publique canadienne est très favorable à la participation de ses militaires aux OP³¹⁰ et ce support est encore présent après l'élection du gouvernement libéral en 2015, avec près de 75 % des Canadiens qui sont favorables à une participation des FAC aux opérations des Nations Unies.³¹¹ Puisque la participation aux OP est toujours très populaire au sein de la population canadienne, comment le déploiement de militaires au sein d'une mission de l'ONU pourrait-il créer une situation domestique difficile pour le gouvernement libéral ?

³⁰⁷ Le chiffre de 915 représente l'ensemble de la contribution des FAC en Lettonie et aux opérations de l'OTAN dans ce secteur. Ceci inclut donc aussi la participation d'une frégate aux opérations navales (240 marins) et de 5 CF-188 (135 militaires de l'aviation) aux opérations aériennes en plus de la participation des forces terrestres (540 soldats).

³⁰⁸ Gouvernement du Canada, *Opération Reassurance*, consulté le 15/12/ 2019, URL : <https://www.canada.ca/en/departement-national-defence/services/operations/military-operations/current-operations/operation-reassurance.html>

³⁰⁹ Gouvernement du Canada, *Opération Impact*, consulté le 15/12/2019, URL : <https://www.canada.ca/en/departement-national-defence/services/operations/military-operations/current-operations/operation-impact.html>

³¹⁰ Paris, Roland, « Are Canadians still liberal internationalists? Foreign policy and public opinion in the Harper era », *International Journal*, vol. 69 no. 3, 2014, 287, URL : <https://www.jstor.org/stable/24709320>

³¹¹ McPhedron, Taline, « Majority supports peacekeeping missions in active fighting areas : Nanos survey », *CTV News*, 13 octobre 2016, consulté le 20/12/2020, URL : <https://www.ctvnews.ca/politics/majority-supports-peacekeeping-missions-in-active-fighting-areas-nanos-survey-1.3114666>

Selon Edward Luttwak, les États ont développé après la Guerre froide une allergie aux pertes militaires, qui ne sont pas qu'un problème militaire, mais aussi une problématique pour les gouvernements.³¹²

Pour Ottawa, en dépit de l'attachement supposé des Canadiens au maintien de la paix, le coût politique d'un engagement militaire demeure élevé. D'une part, le déploiement de troupes canadiennes dans un contexte asymétrique et très hostile est une opération toujours risquée, comme l'engagement en Afghanistan l'a démontré, qui peut se solder par des pertes de vie ou de séquelles laissées par des interventions.³¹³

L'opinion publique peut rapidement s'effriter avec le retour de militaires blessés ou tués en service. L'effet Trenton³¹⁴, du nom la Base des Forces canadiennes (BFC) Trenton où le rapatriement des corps a lieu³¹⁵, a eu comme impact l'érosion du soutien de l'opinion publique à la présence militaire canadienne en Afghanistan.³¹⁶ De plus, comme l'affirme Greame Young, « pour une opération de maintien de la paix dans laquelle, pour le public, des intérêts vitaux ne sont pas en jeu et dont les objectifs sont flous ou inatteignables, la tolérance face aux pertes sera vraisemblablement plus basse que dans d'autres types d'engagements militaires. »³¹⁷ Par le passé, Ottawa a déjà fait le calcul du risque de perte chez les militaires en fonction de l'importance accordée à une OP de l'ONU. En effet, l'ancien ambassadeur canadien au Soudan du Sud Nicholas Coghlan souligne que le Canada n'avait pas voulu mettre ses troupes à risque en les déployant au Soudan du Sud :

³¹² Luttwak, Edward, « Where are the great powers? At home with the kids », cite dans Boucher, Jean-Christophe, « Evaluating the “Trenton Effect”: Canadian Public Opinion and Military Casualties in Afghanistan (2006-2010) », *American Review of Canadian Studies*, vol. 40 no. 2, 2010, 238, DOI : 10.1080/02722011003734753

³¹³ Zahar, Marie-Joëlle, Sarah-Myriam Martin-Brûlé et David Morin, « Les options d'un réengagement dans le maintien de la paix », *Options politiques*, 10 novembre 2017, consulté le 18/04/2020, URL :

<https://policyoptions.irpp.org/magazines/november-2017/les-options-dun-reengagement-dans-le-maintien-de-la-paix>

³¹⁴ L'expression « effet Trenton » est calquée de l'expression américaine « Dover effect », la base de Dover étant celle utilisée par les Forces américaines pour le rapatriement des corps de leurs militaires décédés en opération.

³¹⁵ Turenne, Sjolander Claire, « A funny thing happened on the road to Kandahar: The competing faces of Canadian internationalism? », *Canadian Foreign Policy Journal*, vol. 15 no. 2, 2009, 88, DOI : 10.1080/11926422.2009.9673488

³¹⁶ Massie, Justin, « Regional strategic subcultures: Canadians and the use of force in Afghanistan and Iraq », *Canadian Foreign Policy Journal*, vol. 14 no. 2, 2008, 33, DOI : 10.1080/11926422.2008.9673461

³¹⁷ Traduction libre de : « For peacekeeping operations in which, for the public, vital interests are not at stake and objectives are unclear or unattainable, casualty tolerance is likely to be lower than it is in other military engagements » Young, « Political decision-making », 159.

« le message que j’ai reçu d’Ottawa était : nous ne voulons vraiment pas “courir le risque de pertes dans un endroit comme le Soudan du Sud ce n’est simplement pas assez important” ». ³¹⁸

Le choix de la mission en elle-même soulève la question de l’impact de l’effet Trenton sur le type et la durée de la participation canadienne à la MINUSMA. Cette mission est la plus couteuse en nombres de Casques bleus tués en service, soit près de 200 morts³¹⁹, sans compter les militaires français impliqués dans l’opération *Barkhane* ou ceux de l’armée malienne. De plus, dans un sondage de 2018, 41 % des répondants étaient en accord que la mission au Mali était trop dangereuse et que le Canada ne devrait pas y participer.³²⁰ Ce niveau de dangerosité est souligné lors d’une entrevue pour expliquer le changement dans le nombre de canadiens déployés.³²¹

Il y a d’importantes distinctions conceptuelles à faire entre la *sensibilité aux pertes*, la *phobie des pertes* et l’*aversion aux pertes*. Quoique parfois utilisés avec beaucoup de liberté et une indiscrimination par les auteurs, ces concepts sont analytiquement distincts. La *sensibilité aux pertes* réfère à la sensibilité du public aux pertes subies durant les opérations de combat. En présence de la sensibilité aux pertes, le bilan des pertes influence l’opposition populaire aux initiatives militaires outre-mer. La *phobie des pertes*, un terme beaucoup plus fort, est une hypersensibilisation dans le public aux pertes, produisant une réaction adverse au soutien de la population aux interventions militaires. Finalement, l’*aversion aux pertes* est une réaction gouvernementale aux deux précédentes attitudes de la population – une réaction par laquelle les décideurs politiques et les hauts gradés conçoivent des stratégies afin de limiter les pertes en grande partie pour limiter l’effet des pertes sur l’opinion publique.³²²

³¹⁸ Traduction libre de : « The message I received from Ottawa was: we really do not wish “to run the risk of casualties in a place like South Sudan it’s simply not important enough. » Global News, *Why wealthy « peacekeeping nations » are rejecting UN missions*, 15 novembre 2018, consulté le 20/12/2019, URL : https://www.youtube.com/watch?time_continue=149&v=VONdAkDZTUI&feature=emb_title

³¹⁹ Nations Unies, *Fiche d’information sur le maintien de la paix*, DPI/1634/Rev.216 (2019), mai 2019.

³²⁰ Young, « Political decision-making », 165.

³²¹ Lavoie, Steve, *Entrevue avec Jocelyn Coulon*.

³²² Traduction libre de : « There are important conceptual distinctions to be made between *casualty sensitivity*, *casualty phobia*, and *casualty aversion*. Although sometimes used with great liberality and apparent indiscrimination by authors, these concepts are analytically distinct. *Casualty sensitivity* refers to the public’s general awareness of casualties suffered during combat operations. In the presence of casualty sensitivity, casualty tolls influence popular opposition to overseas military ventures. *Casualty phobia*, a much stronger term, is a hyperawareness in the public of casualties, producing an adverse effect on public support for military interventions. Finally, *casualty aversion* is a governmental reaction to the preceding two public attitudes – a reaction by which policymakers and military brass devise strategy so as to limit casualties, in large part to limit casualties’ effect on public opinion. » Gelpi, Christopher, Peter D. Feaver, et Jason Reifler, *Paying the human costs of war. American public opinion and casualties in military conflicts*, cite dans Boucher, Jean-Christophe, « Evaluating the “Trenton Effect” », 238.

Cette sensibilité aux pertes que démontre une bonne proportion de la population canadienne amène le gouvernement canadien à faire preuve d'une aversion aux pertes qui, avec le risque perçu quant à la sécurité des militaires déployés, a donc été un des facteurs influençant le gouvernement canadien dans sa prise de décision quant au format de déploiement privilégié. En effet, le choix des ressources mises à la disposition des Nations Unies est influencé par le choix du gouvernement de réduire le niveau de risque le plus possible. Le gouvernement a choisi de déployer plus de militaires dans des positions de formateurs ou de soutien, soit le renseignement ou les services de santé, ou dans le cadre d'un soutien logistique aérien afin de ne pas les déployer en première ligne tout en faisant usage des compétences des FAC.³²³ Le choix du déploiement d'hélicoptères destinés à l'évacuation médicale vient donc répondre à un important besoin au sein de la MINUSMA tel qu'identifié par les Nations Unies et permet au Canada de limiter les risques auxquels sont exposés les militaires canadiens. « Donc [nous] pouvons faire usage de leurs compétences dans des positions où ils sont beaucoup moins à risque. »³²⁴ Ceci peut donc expliquer le déploiement de militaires canadiens dans une mission à très haut risque tout en réduisant le risque au maximum en limitant le rôle joué par les FAC au Mali.

De plus, cette aversion aux pertes explique aussi la décision claire du gouvernement canadien quant à la stratégie de sortie de la mission au Mali. La date de départ des troupes canadiennes du Mali était initialement prévue pour la fin juillet 2019. L'arrivée du contingent roumain devant prendre la relève du Canada au sein de la MINUSMA n'était cependant prévue que pour le mois d'octobre. Malgré les demandes répétées des Nations Unies au gouvernement canadien de prolonger la présence canadienne jusqu'à l'arrivée des hélicoptères roumains, Ottawa a refusé cette demande, maintenant les opérations d'évacuations médicales de quelques semaines jusqu'à la fin août 2019. Prolonger la mission jusqu'en octobre aurait laissé le contingent canadien en théâtre tout au long de la campagne électorale. Cette décision de ne pas prolonger la mission avait donc pour but de protéger le gouvernement sortant d'une situation risquée où des militaires auraient pu être blessés pendant la campagne ce qui aurait eu un impact sur l'opinion publique.

³²³ Lavoie, Steve, *Entrevue avec un spécialiste 2*, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, 6 décembre 2019, 25 min.

³²⁴ Lavoie, Steve, *Entrevue avec un spécialiste 2*.

3.3 – Le secteur sécuritaire : Contribuer à la paix avec l’OTAN ou l’ONU ?

3.3.1 – Une nouvelle contribution à la paix globale ?

La participation canadienne aux OP sous le gouvernement conservateur avait atteint un seuil historiquement bas alors que la participation aux différentes opérations de l’OTAN, et particulièrement dans un rôle offensif (Afghanistan, Libye, Syrie et Irak), a maintenu son augmentation débutée sous les libéraux de Chrétien et de Martin.

Le gouvernement libéral a, quant à lui, axé sa rhétorique – mais pas ses pratiques – sur la participation aux missions onusiennes au lieu de celles de l’OTAN. Ce nouvel effort de participation aux missions de l’ONU s’inscrit cependant toujours dans la logique des questions sécuritaires. « L’évolution des conflits se déroulant à l’étranger continue d’avoir une influence sur la nature de la sécurité au Canada, ainsi que sur les Canadiens et les intérêts canadiens. »³²⁵

La mission au sein de laquelle les FAC ont directement été déployées, la MINUSMA, est une mission dont le mandat renvoie directement à la notion de sécurité. En effet, le mandat confié à la MINUSMA est principalement axé :

sur des tâches prioritaires telles que la sécurité, stabilisation et protection des civils, l’appui au dialogue politique national et à la réconciliation nationale, ainsi qu’à l’appui au rétablissement de l’autorité de l’État dans tout le pays, à la reconstruction du secteur de la sécurité malien, à la promotion et la protection des droits de l’homme, et à l’aide humanitaire.³²⁶

Cette considération a-t-elle véritablement influencé la prise de décision du gouvernement ? « Si l’on s’engage dans une opération de paix, c’est parce qu’on a fait l’analyse que dans telle région la stabilité est importante, car s’il n’y a pas de stabilité [...] il y a une chance de prolifération du terrorisme. »³²⁷ De plus, la stabilisation en Afrique de l’Ouest aura un impact direct sur les flots migratoires, particulièrement vers l’Europe, ce qui aura pour effet de renforcer la stabilité européenne.³²⁸

³²⁵ Goodale, Ralph cité dans Léveillé, Jean-Thomas, « Opérations de paix : Ottawa investit 450 millions », *La Presse*, 26 août 2016, consulté le 21/12/2020, URL : <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201608/26/01-5014260-operations-de-paix-ottawa-investit-450-millions.php>

³²⁶ Nations Unies, *MINUSMA*, consulté le 20/12/2019, URL : <https://peacekeeping.un.org/fr/mission/minusma>

³²⁷ Lavoie, Steve, *Entrevue avec un Jocelyn Coulon*.

³²⁸ Lavoie, Steve, *Entrevue avec un Jocelyn Coulon*.

Bien que les questions de sécurité, qu'il s'agisse de régler un conflit régional ou de contribuer à la paix de façon globale, sont des facteurs qui auront influencé la participation canadienne à la mission de l'ONU au Mali, le niveau de participation aux missions de l'OTAN est plus soutenu tant en nombre de militaires canadiens déployés que dans la durée de l'engagement au sein de ces missions. Le gouvernement libéral semble donc toujours percevoir les questions de sécurité et de contribution à la paix de façon globale à travers la même lunette que le gouvernement conservateur précédent en privilégiant dans son analyse les questions de sécurité soulevées par la Russie, tant en Ukraine qu'en Lettonie, et par la menace posée par Daech au Moyen-Orient. Stéphane Dion, alors ministre des Affaires internationales, déclarait en juillet 2016 lors de l'annonce du déploiement en Lettonie « c'est terriblement regrettable que le Canada doive déployer ses forces en Lettonie au lieu d'avoir du maintien de la paix en Afrique dans une région du monde où le besoin est beaucoup plus grand. »³²⁹

3.3.2 – L'ONU est-elle le meilleur choix ?

À la même époque où le gouvernement libéral planchait sur sa participation aux missions onusiennes, il annonçait une importante participation au sein de l'OTAN. En effet, le Canada a annoncé le 17 août 2017 le déploiement de militaires canadiens dans le cadre de l'opération *Reassurance*, en prenant le commandement d'un groupe de présence avancé en Lettonie³³⁰. Le gouvernement libéral a fait l'annonce que ce déploiement de 450 militaires sera prolongé jusqu'en mars 2023 et verra le nombre de militaires déployés au sol³³¹ augmenter de 450 à 540³³². Le nombre de militaires déployés en Lettonie, sans compter ceux déployés en Pologne au sein de l'OTAN, est plus du double de celui déployé au Mali (soit environ 250) et beaucoup plus près du nombre de 600 militaires déployés originalement promis aux Nations Unies.

Il semble donc que le gouvernement canadien ait mis l'accent sur les questions de sécurité au sein de l'OTAN au lieu de celles au sein de l'ONU. Le nombre de troupes et le type d'engagement

³²⁹ Traduction libre de : « it is terribly unfortunate that Canada has to deploy its forces in Latvia instead of having peacekeeping in Africa or in an area of the world where it is much more needed. » Dion, Stéphane cité dans Lonoszka, Alexander, « From Ottawa to Riga : Three tensions in Canadian defence policy », *International Journal*, 2017, vol 72 no. 4, 533-534, DOI : 10.1177/0020702017740157

³³⁰ Gouvernement du Canada, *Opération Reassurance*, consulté le 2019, URL : <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/operations/operations-militaires/operations-en-cours/operation-reassurance.html>

³³¹ Il ne s'agit donc pas d'une augmentation de la contribution aux opérations navales et aériennes de l'OTAN.

³³² Gouvernement du Canada, *Opération Reassurance*.

choisi par le Canada en Lettonie et en Irak sont supérieurs, tant en nombre qu'en responsabilités, que les mandats confiés aux FAC au sein de la MINUSMA par Ottawa.

3.4 – Le secteur économique : Des intérêts financiers aux coûts associés

Les intérêts économiques sont aussi un facteur influençant la participation aux opérations des Nations Unies. En effet, le processus de prise de décision peut être influencé par les avantages que le gouvernement peut retirer de sa présence au sein d'une mission spécifique. Les avantages financiers peuvent être directs, tels que le remboursement des Nations Unies pour le personnel et le matériel fournis, ou indirects, soit par la protection ou la promotion d'intérêts économiques. Le Canada est un important contributeur d'aide internationale et plusieurs entreprises canadiennes œuvrent à l'étranger. Le Mali est un des pays où le Canada verse le plus d'aide internationale et où les intérêts miniers d'entreprises canadiennes sont importants.

Les déploiements de troupes à l'étranger sont toujours coûteux financièrement pour le gouvernement. Le salaire des militaires et la prime qui leur sont versés ainsi que celui de l'équipement nécessaire pour que les troupes puissent accomplir leur mission sont un poste budgétaire qui peut varier très rapidement selon le type de mission ainsi que les responsabilités confiées par un gouvernement aux troupes qu'il déploie en théâtre d'opérations. Le coût supplémentaire que représente le déploiement de troupes au sein des opérations de l'ONU est l'un des facteurs identifiés comme étant inhibiteurs dans la grille de Bellamy et Williams. Comment ces facteurs ont-ils influencé le processus de prise de décision du gouvernement canadien dans le cas du Mali ?

3.4.1 – Les intérêts financiers du Canada en Afrique de l'Ouest

Le Canada verse chaque année d'importants montants en aide internationale. Certains pays sont parmi les principaux bénéficiaires de cette aide et le Mali fait partie de ces pays.³³³ Le Mali était le quatrième pays ayant reçu le plus d'aide internationale³³⁴, plaçant le pays parmi ceux recevant

³³³ Gouvernement du Canada, *Résultats dans le monde – Mali*, consulté le 25/12/2019, URL :

<https://www.international.gc.ca/gac-amc/publications/odaaa-lrmado/mali.aspx?lang=fra&fbclid=IwAR38zhbsAGYAHKH2JbOk0ujPbZzTkaiEBA4q007bBhrAxLfji4-6u7zHgfk>

³³⁴ Affaires mondiales Canada, *Rapport statistique sur l'aide internationale Exercice 2017-2018*, 2019, consulté le 25/12/2019, 5, URL : <https://www.international.gc.ca/gac-amc/assets/pdfs/publications/sria-rsai-2017-18-fr.pdf>

le plus d'aide considérant que le Canada verse 48 % de son aide au développement aux pays de l'Afrique subsaharienne.³³⁵

Par le biais de son aide humanitaire, le Canada a apporté une réponse multisectorielle tenant compte des besoins spécifiques des femmes, des filles, des hommes et des garçons touchés par le conflit et la sécheresse au Mali. L'aide canadienne a consisté à fournir de la nourriture, des traitements contre la malnutrition aiguë, de l'eau potable, des services d'assainissement, des services de santé (y compris des services de santé sexuelle et reproductive) et de la protection (y compris un soutien aux survivants de violence sexuelle), ainsi qu'un soutien aux moyens de subsistance des populations vulnérables.³³⁶

Le soutien militaire à la mission multidimensionnelle de l'ONU au Mali permet de maintenir et d'améliorer l'environnement de sécurité dans le pays et donc de permettre aux composantes civiles de la mission de remplir plus efficacement leur mandat d'assistance à la population malienne. Cela permet de favoriser les efforts de stabilisation et de reconstruction des services à la population qui sont financés, entre autres, par le Canada.

En plus des dépenses du gouvernement en aide étrangère, les intérêts financiers du Canada rencontrent ceux de plusieurs sociétés minières canadiennes³³⁷ qui ont d'importants actifs miniers à l'étranger. Ces sociétés canadiennes généreront d'importants revenus grâce à l'exploitation des ressources minières qu'elles détiennent. En dehors du territoire canadien, l'Afrique représente la deuxième région en importance quant à la valeur des actifs miniers détenus par des sociétés canadiennes (voir figure 3.3).

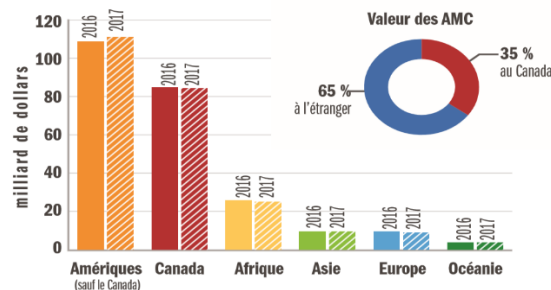


Figure 3.3 - Valeur totale des actifs miniers canadiens (Grandes sociétés) 2017

Source : Ressources naturelles Canada, *Actifs miniers canadiens*

³³⁵ Affaires mondiales Canada, *Rapport statistique* [...], 11.

³³⁶ Gouvernement du Canada, *Résultat* [...].

³³⁷ Par société canadienne, le ministère des Ressources naturelles Canada sous-entend : « sociétés ouvertes dont le siège social est situé au Canada et qui ne sont pas sous contrôle étranger » Ressources naturelles Canada, *Actifs miniers canadiens*, consulté le 25/12/2019, URL :

https://www.rncan.gc.ca/sites/www.rncan.gc.ca/files/files/pdf/canadian_mining_assets_f.pdf

Dans certaines parties du monde, ces intérêts peuvent être mis en péril par l'instabilité politique et la violence. Le gouvernement canadien a donc tout intérêt à tenter de protéger ces revenus en assurant la stabilité de ces régions. Les intérêts miniers canadiens ont déjà fait l'objet d'attaques par le passé comme ce fut le cas notamment au Burkina Faso et au Niger.³³⁸

Le tableau 3.1 démontre l'importance des actifs miniers canadiens (AMC) en Afrique de l'Ouest. À eux seuls, les AMC au Mali représentent en 2017 près de 1,7 G\$ en actifs pour quinze sociétés canadiennes. Au Burkina Faso, pays limitrophe du Mali, dix-huit sociétés possèdent des actifs miniers pour une valeur d'environ 3 G\$.

Lieu	2016		2017 (provisoire)	
	Valeur (M\$)	Nombre de sociétés	Valeur (M\$)	Nombre de sociétés
Burkina Faso	2 254	14	3 088	18
Côte d'Ivoire	x ³³⁹	2	25	5
Ghana	1 599	13	1 710	12
Guinée	12	5	22	7
Guinée-Bissau	x	1	X	2
Libéria	x	1	X	1
Mali	1 531	14	1 702	15
Mauritanie	1 327	4	1 865	4
Niger	x	3	X	2
Nigéria	x	1	X	1
Sénégal	x	4	X	5

Tableau 3.1 - Actifs miniers canadiens

Source : Tirée de Ressources naturelles Canada, *Actifs miniers canadiens*, annexe 1, 2019, consulté le 25/12/2019, URL : <https://www.mcan.gc.ca/mines-materiaux/publications/15407>

Le Canada dirige déjà une importante partie de son aide au développement aux pays riches en ressources minières du continent africain.³⁴⁰ En 2002, le Canada identifiait neuf pays afin d'y développer un partenariat plus important en matière d'aide au développement.³⁴¹ L'importance des intérêts économiques canadiens dans cette région et l'instabilité régnant dans certains de ces pays

³³⁸ Arsenault, Julie, « Burkina Faso : 37 morts dans l'attaque d'un convoi d'une minière montréalaise », *La Presse*, 6 novembre 2019, consulté le 25/12/2019, URL : <https://www.lapresse.ca/affaires/entreprises/201911/06/01-5248585-burkina-faso-37-morts-dans-lattaque-dun-convoi-dune-mini-ere-montrealaise.php>

³³⁹ Données confidentielles.

³⁴⁰ Campbell, Bonnie, « Paix et sécurité en Afrique et le rôle des intérêts miniers canadiens : de nouveaux défis pour la politique étrangère canadienne », *Labour, Capital & Society*, vol. 37 no. 2, 2004, 98.

³⁴¹ Campbell, « Paix et sécurité en Afrique ». 104.

devraient faire en sorte que le Canada accorde une importance particulière à cette région lors de la planification du déploiement de ses militaires au sein des missions de l'ONU. En déployant un contingent militaire destiné à la formation des troupes locales, augmentant donc leur capacité à faire face aux différentes menaces, ou en déployant des équipements permettant l'augmentation des capacités des Casques bleus déjà en place, le Canada est en mesure de protéger ses intérêts financiers sans devoir intervenir de façon unilatérale. De ce point de vue, sans prétendre que ce facteur ait été déterminant dans la décision, force est de constater que le choix du Mali est cohérent avec les intérêts économiques du Canada.

3.4.2 – L'imposition d'un cout additionnel

Toute utilisation des troupes des FAC en dehors de leur garnison ainsi que le déploiement de réservistes³⁴² représente un cout supplémentaire pour le MDN. Qu'il s'agisse d'une opération domestique ou à l'étranger, cette dépense supplémentaire aura sans aucun doute un effet sur les finances de l'État. Avec la fin du déploiement canadien au sein de la MINUSMA, nous sommes en mesure d'analyser une partie des dépenses encourues par la Défense nationale pour le déploiement du détachement aérien au Mali.

³⁴² Les membres de la Première réserve (P rés) des FAC sont principalement employés à temps partiel (service classe A) et reçoivent un salaire en fonction des jours travaillés par mois. Le salaire des réservistes est environ 7 % moindre que celui de leurs collègues de la Force régulière (F rég). Lors de leur déploiement en opération (service de classe C) cependant, les membres de la P rés reçoivent un salaire à temps plein égal à celui de la F rég en plus de l'ensemble des primes auxquelles sont éligibles les militaires de la F rég. Laffont, Nicolas, « Sajjan annonce l'augmentation de la rémunération des réservistes », *45^e Nord*, 14 juin 2019, consulté le 22/01/2020, URL : www.45enord.ca/2019/06/sajjan-annonce-laugmentation-de-la-remuneration-des-reservistes-photos-video

Opérations	Coûts différentiels ³⁴³		Coûts différentiels	
	Prévues	Dépenses réelles	Prévues	Prévues
	AF 2017-2018	AF 2017-2018	AF 2018-2019	AF 2019-2020
Opération <i>Presence</i> ³⁴⁴ (MINUSMA)	131 448,0	0	118 000,0	45 131,3
Opération <i>Soprano</i> (MINUSS)	746,2	771,8	732,7	844,9
Opération <i>Reassurance</i> (Lettonie)	134 288,0	98 414,4	116 523,5	134 000,0
Opération <i>Unifier</i> (Ukraine)	16 955,0	18 147,4	20 625,4	20 625,4
Opération <i>Impact</i> (Irak)	171 422,0	138 480,3	139 268,5	142 720,3

Tableau 3.2 – Coûts, en millions de \$ CA, réels et prévus des opérations internationales des FAC, année financière (AF) 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020

Source : Adaptée de Ministère de la Défense nationale, *Plan ministériel 2019-2020* [...] et Ministère de la Défense nationale, « Coûts différentiels pour les principales opérations des Forces armées canadiennes », *Rapport sur les résultats ministériels 2017-2018*, consulté le 15 décembre 2019, URL : <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/organisation/rapports-publications/resultats-ministeriels-2017-2018-index/documents-dappui-index/couts-forces-canadiennes.html>

Le tableau 3.2 nous permet d'illustrer les coûts encourus par le gouvernement canadien pour les déploiements militaires et les prévisions des coûts pour ces mêmes missions. Le coût calculé pour la participation des FAC à la MINUSMA inclut les coûts en formation pour le personnel militaire déployé, mais il est important de noter que ces coûts de formation ne sont pas remboursés par les Nations Unies.³⁴⁵ Le gouvernement libéral avait fait une prévision budgétaire pour le déploiement de troupes sous la bannière des Nations Unies pour 2017-2018 de 131 M\$ CA qui ne sera finalement pas dépensée puisque le déploiement des FAC au Mali s'est fait après la fin de l'exercice financier 2017-2018.

Pour 2018-2019, le budget prévu de 118 M\$ CA attribué directement à l'opération *Presence* est le second en importance après celui accordé au déploiement de 830 militaires en Irak (opération *Impact*). Cette prévision budgétaire n'inclut cependant pas le salaire de militaires envoyés en théâtre d'opérations. Il faudra donc compter sur le fait que lors de la publication des résultats pour l'AF 2018-2019, le budget du déploiement au Mali sera nettement supérieur au coût différentiel reflété dans le tableau 3,1. Il faut aussi noter que le remboursement fait par les Nations Unies, tant

³⁴³ Le coût différentiel pour le MDN est le coût supplémentaire en personnel et en équipement directement attribuable aux opérations des FAC. Plus particulièrement, les coûts différentiels englobent le coût additionnel nécessaire pour déployer des troupes et de l'équipement et pour assurer un entretien et un soutien continu durant l'opération visée, en plus de toute la formation spécialisée nécessaire pour l'opération. Ministère de la Défense nationale, *Plan ministériel 2019-2020*, consulté le 15/12/2019, URL : <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/organisation/rapports-publications/plans-ministeriels/plan-ministeriels-2019-2020-index/document-dappui-index/couts-prevus-principales-operations-forces-armees-canadiennes.html>

³⁴⁴ L'opération *Presence* n'est pas explicitement nommée dans les documents financiers du MDN pour l'année financière 2017-2018. La prévision budgétaire pour cette opération est inscrite sous la rubrique « opérations de soutien de la paix ». La section « opérations de soutien de la paix » de 2017-2018 a été regroupée avec celle de l'opération *Presence* dans les prévisions ministérielles de 2018-2019 et 2019-2020.

³⁴⁵ Coleman, Katharina P., *The Political Economy of UN Peacekeeping: Incentivizing Effective Participation*, International Peace Institute, 2014, 1.

pour le personnel (soit 1 428 \$ US par militaire) que pour le matériel³⁴⁶. Le remboursement offert par l'ONU ne couvre cependant pas les frais associés à la préparation aux déploiements. Dorn note cependant que le gouvernement du Canada « contribue des hélicoptères modernes à la mission de l'ONU au Mali à un cout réduit, tout en pourvoyant du personnel (plus de 100) à cout nul (1\$/an) pour les Nations Unies. Le remboursement offert par l'ONU pour le matériel fourni par les contingents sera donc nul dans ce cas précis. Dans cette mission (la MINUSMA au Mali), le Canada est présentement très généreux ». ³⁴⁷ Le remboursement habituellement versé par l'ONU aux différents gouvernements pour leur contribution à ses OP ne couvre pas les couts en entretien des hélicoptères et des couts en salaires de militaires présents dans le théâtre d'opérations. La prévision 2019-2020 pour l'opération *Presence* et par la même occasion les autres opérations de soutien à la paix³⁴⁸, soit environ 45 M\$ CA, démontrent que l'engagement canadien prévu par le gouvernement Trudeau n'était qu'éphémère et non un engagement plus important que celui d'un an au Mali où la contribution d'un avion de transport à raison de cinq jours par mois en Ouganda. Bien sûr, l'augmentation du nombre de militaires déployés au cours de l'AF 2018-2019, avec l'annonce du prolongement de la mission en Lettonie, l'augmentation du nombre de membres des FAC en Irak et le déploiement onusien au Mali, accroît la pression sur le budget fédéral. Le cout important de la mission au Mali est d'ailleurs l'un des facteurs identifiés par Jocelyn Coulon comme ayant retardé la prise de décision du gouvernement canadien : « le déploiement envisagé au Mali est couteux. Il varie de plusieurs centaines de millions de dollars selon les options retenues. Au moment où le gouvernement anticipe l'augmentation du déficit, cette nouvelle dépense le place dans une situation inconfortable. »³⁴⁹ Le gouvernement fédéral devra donc faire l'exercice de faire

³⁴⁶ Le remboursement du matériel est plus difficile à estimer, car il varie en fonction du type d'entente prise avec le DOP et le pays fournissant le matériel. Il existe deux types d'ententes, soit la « location avec services » (*wet lease*) ou la « location sans services » (*dry lease*). Dans le premier cas, le pays prêteur fournit équipement et entretien. Dans le second, seulement l'équipement : l'entretien étant assuré par l'ONU. Le type de remboursement variera donc en fonction du type d'accord. Nations Unies, *Manuel relatif au matériel appartenant aux contingents*, 2015.

³⁴⁷ Traduction libre de : « is contributing advanced helicopters to the UN mission in Mali at a discounted rate, while also providing personnel (over 100) at no cost to the United Nations. In this one mission (MINUSMA in Mali), Canada is currently quite generous. » Dorn, *Tracking the promises*.

³⁴⁸ Le terme opération de soutien de la paix utilisé par le gouvernement canadien dans la publication des budgets est issu de la terminologie de l'OTAN alors que la nomenclature pour référer aux missions onusiennes aurait dû être opérations de maintien de la paix ou opération de paix.

³⁴⁹ Coulon, *Un selfie avec Trudeau*, 160.

la réconciliation des coûts pour le déploiement des troupes outre-mer avec les ressources financières disponibles.³⁵⁰

Le gouvernement a une poignée d'options disponibles pour atteindre cette réconciliation : réduire les engagements outre-mer, accroître les ressources disponibles (soit en contractant une nouvelle dette et par le fait même augmenter le déficit ou en demandant que les ressources soient trouvées à l'interne du MDN) ou une combinaison de celles-ci.³⁵¹

Le gouvernement fédéral a donc fait face à un enjeu important en termes financiers et a dû faire face à des choix afin de dégager les ressources financières nécessaires aux déploiements non pas d'une, mais plusieurs opérations militaires à l'étranger en plus du déploiement d'hélicoptères au Mali.

3.5 – Le secteur institutionnel : Les décideurs canadiens sont-ils vraiment intéressés ?

3.5.1 – Les OP, l'utilité des FAC et le budget de la défense

L'utilisation de symboles chers à une population permet de justifier certaines décisions politiques incluant des augmentations dans le budget de la défense, ce qui viendrait légitimer l'utilité des FAC. Les décideurs politiques tentent donc de justifier à la population les décisions de politique de défense – particulièrement les budgets – afin d'obtenir le plus large consensus possible dans l'opinion publique en faisant appel aux valeurs dominantes dans la société.³⁵²

Les opérations de paix restent au centre de la construction de l'identité canadienne. Quoique la contribution canadienne au maintien de la paix onusien ait été marginale dans les 25 dernières années, les Canadiens sont toujours attachés à ce narratif et les partis politiques ont tant encouragé qu'instrumentalisé ce symbole pour à des fins politiques.³⁵³

³⁵⁰ McKay, J.R., « Deliverology and Canadian military commitments in Europe circa 2017 », *Canadian Foreign Policy Journal*, vol. 24 no. 1, 2018, 48, DOI : 10.1080/11926222.2017.1331175

³⁵¹ Traduction libre de : « The government has a handful of options available to achieve a reconciliation: reducing overseas commitments, increasing resources (either by incurring further debt and thereby increasing the deficit, or directing that the resources be found internally to DND), or a combination thereof. » McKay, « Deliverology », 48.

³⁵² Boucher, Jean-Christophe, « Public Opinion and Canadian Defence Policy », dans Juneau, Thomas *et al* (éds), *Canadian Defence Policy in Theory and Practice*, Palgrave Macmillan, 2020, 159.

³⁵³ Traduction libre de : « Peace operations remain at the centre of Canadian identity building. Although Canada's contribution to United Nations peacekeeping operations has been marginal in the last 25 years, Canadians still feel attached to this narrative and political parties have both encouraged and instrumentalized this symbol for political purposes. » Boucher, « Public Opinion [...] », 162.

Les dépenses en défense représentent un compromis entre les ressources limitées de l'État, les programmes publics (santé, éducation, etc.) et les ressources militaires.³⁵⁴ La figure 3.4 illustre la réalité du soutien de la population canadienne lorsqu'il est question de dépense en défense.

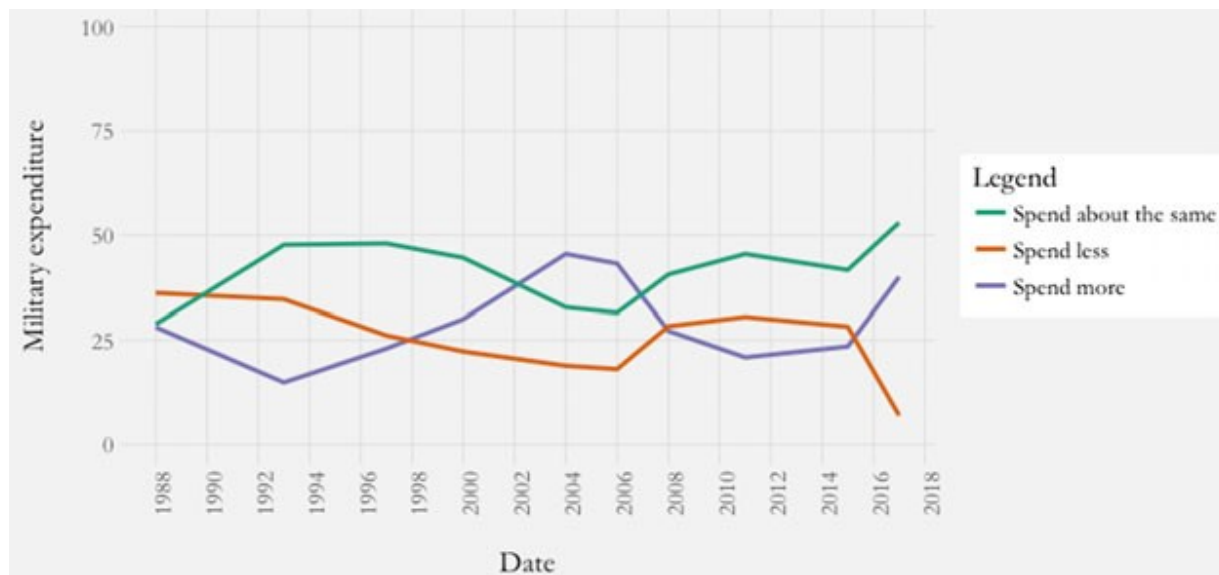


Figure 3.4 - Attitude des Canadiens envers les dépenses en défense 1988-2017
Source – Boucher, « Public Opinion [...] », 167.

En profitant de la tendance à la hausse de l'opinion publique quant aux dépenses militaires tel qu'illustré à la figure 3.4, le gouvernement Trudeau peut donc être en mesure de mettre en place une politique de dépense en défense dont les dépenses peuvent rapidement croître.

On constate en ce moment que le gouvernement a mis de l'avant un ambitieux programme d'augmentation des dépenses de défense, soit une augmentation « annuelle au cours des 10 prochaines années, en les faisant passer de 17,1 milliards de dollars en 2016-2017 à 24,6 milliards de dollars en 2026-2027 ».³⁵⁵ Cette augmentation des dépenses comporte d'importants achats pour la MRC, soit quinze navires de surface en remplacement des frégates de classe *Halifax*, l'achat de deux navires de soutien et finalement de six navires extracôtiers de l'Arctique.³⁵⁶ La liste d'achat du gouvernement comprend aussi 88 nouveaux avions de chasse en remplacement du CF-188 pour l'ARC.³⁵⁷ Cette importante prévision de l'augmentation des dépenses canadiennes en défense

³⁵⁴ Boucher, « Public Opinion [...] », 167.

³⁵⁵ Défense nationale, « Protection Sécurité Engagement : La politique de défense du Canada », 2017, 43.

³⁵⁶ Défense nationale, « Protection Sécurité Engagement », 35.

³⁵⁷ Défense nationale, « Protection Sécurité Engagement », 39.

implique que le gouvernement soit en mesure d'expliquer de façon efficace à la population l'importance de telles dépenses.

Une façon de justifier ces dépenses militaires réside dans l'emploi de ces forces militaires de manière à refléter les préférences de la population, comme l'affirme Boucher. Des sondages d'opinion publique sont effectués pour le compte de la Défense nationale depuis plusieurs années. Ces différents sondages révèlent sur lequel des deux volets, soit les missions domestiques ou internationales, la population croit que le gouvernement et les FAC devraient mettre l'accent. La figure 3.4 fait état de l'opinion de la population quant à cette question.

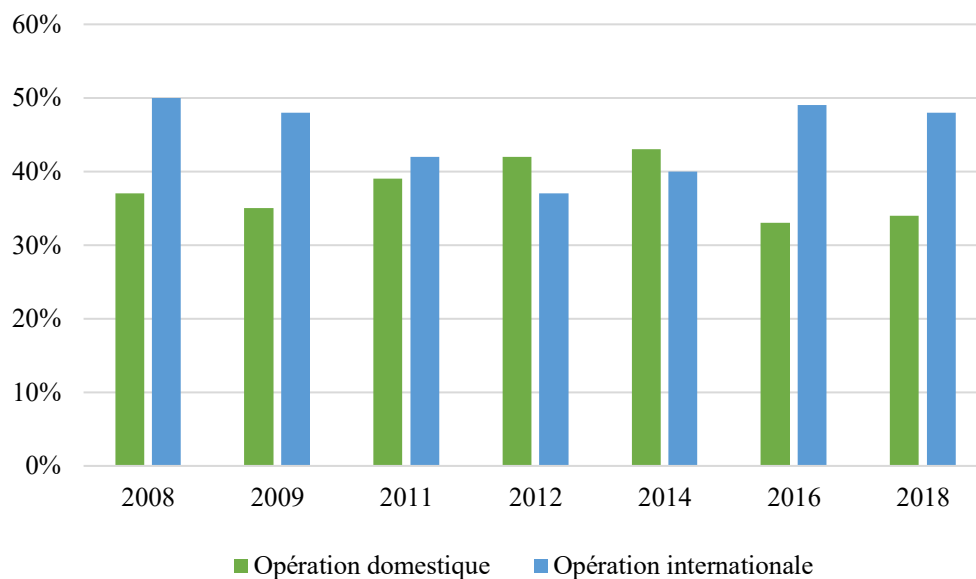


Figure 3.5 - Utilisation des Forces armées canadiennes dans l'opinion publique 2008 – 2018
Sources : Bibliothèque et Archives Canada, 2019, URL : <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/rrop/Pages/liste.aspx?department=D%25c3%25a9fense&sort=DD&start=90>

Nous pouvons observer qu'au cours des dernières années, la population canadienne est d'avis que les FAC devraient être utilisées au sein d'opérations internationales en premier lieu. Nous pouvons observer que cette tendance est à la baisse à la suite de la décennie de déploiement en Afghanistan, mais que cette tendance à la baisse se termine en 2014. Dans un sondage réalisé en 2016, près du deux tiers de l'opinion publique canadienne est favorable ou très favorable à la participation des militaires canadiens aux OP de l'ONU (voir figure 3.5).

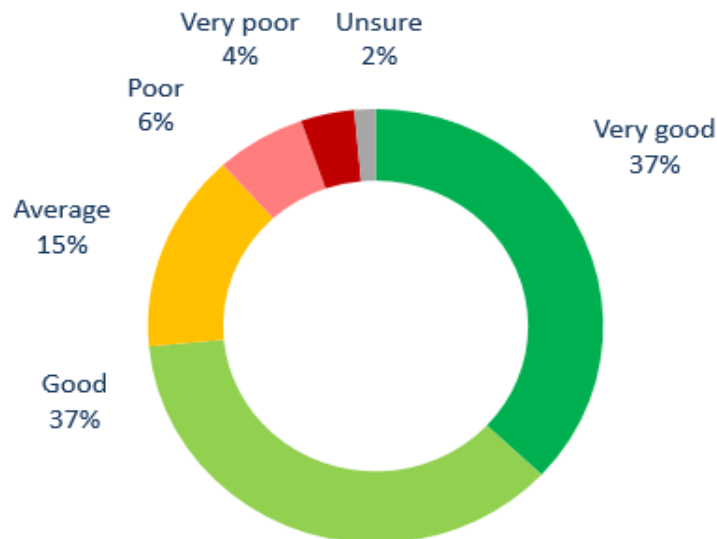


Figure 3.6 - Participation à une mission de l'ONU

Source : Nanos Survey, *Views on Canada's role in peacekeeping missions*, 2016, 9, URL : www.nanosresearch.com/sites/default/files/POLNAT-S15-T703.pdf

Cette popularité des OP auprès de l'ensemble de la population canadienne donne au gouvernement libéral l'opportunité de maintenir et même d'augmenter les dépenses de défense en mettant de l'avant la participation des FAC aux missions de l'ONU. « [...] [Q]uoi que la plupart des individus ne sont pas informés à propos des enjeux de politique étrangère [ou de défense], ils adhèrent toutefois à des préférences de politique rationnelles et constantes [...] qui sont généralement ancrées dans des valeurs fondamentales [...] »³⁵⁸ Le gouvernement semble donc miser sur l'appui de la population canadienne aux OP de l'ONU pour justifier à la fois une hausse du budget de la Défense nationale et le nombre de personnels recrutés au sein des FAC.

3.5.2 – Les FAC et les OP : Un passage obligé ?

Si la popularité des OP au sein de la population canadienne semble établie, les militaires canadiens sont-ils autant en faveur de ces missions ? Le chapitre précédent révèle que les décideurs militaires démontrent une préférence pour les opérations multilatérales avec leurs alliés étatsuniens ou au sein des forces de l'OTAN. Miller souligne aussi plusieurs facteurs ayant une influence sur la réticence des militaires à participer aux différentes opérations de l'ONU.

³⁵⁸ Traduction libre de : « Most recent studies have demonstrated that although most individuals are uninformed about policy issues, particularly on matters related to foreign policy, they nonetheless adhere to rational and consistent policy preferences. These preferences are generally grounded in underlying values [...] » Boucher, « Public Opinion [...] », 159.

Le personnel militaire a des sentiments partagés concernant de tels déploiements pour plusieurs raisons. Premièrement, plusieurs des récentes opérations de maintien de la paix ne sont pas typiques; elles contiennent des éléments de conflit de basse intensité. [...] Finalement, ils sont moins portés à penser qu'un tel déploiement profitera à leur carrière et moins portés à croire que les Casques bleus devraient limiter l'utilisation de la force à la légitime défense.³⁵⁹

Dorn souligne aussi cette réticence vis-à-vis la participation aux opérations de l'ONU de la part des militaires canadiens.

Il y a de profondes réserves ressenties par certains militaires autour des "inconvénients" du maintien de la paix. Certaines des périodes de services sont caractérisées par de longues périodes d'ennui, interrompues par d'occasionnelles éclosions de violence et de tragédie. [...] Les Casques bleus ressentent souvent qu'ils ne peuvent rien faire.³⁶⁰

Ce que soulignaient Laura Miller (en 1997) et Dorn (en 2005) semble toujours présent au sein des FAC aujourd'hui. De plus, la perception de lourdeur bureaucratique de l'ONU ainsi qu'une apparence de mauvaise gestion des ressources au sein de la mission a un impact sur la motivation des militaires face aux opérations onusiennes.

« Sur une base individuelle, notre relation avec l'ONU est bonne », a déclaré durant une entrevue faite tôt durant l'été le Lcol Mike Babin, un vétéran de l'Afghanistan qui a commandé le bataillon d'hélicoptères canadiens au Mali de janvier à la fin de la mission. La difficulté était « là où la bureaucratie se met à travers la route. Dans un cas, nous pouvions voir que nous étions la meilleure plateforme, mais nous n'avons pas été choisis. De notre point de vue, c'était tout simplement incorrect. Nous devenons très frustrés de cette situation. » [...] « De savoir que l'ONU prend cinq heures afin de prendre une décision est très démoralisant », a dit l'adjudant-chef Laurie White la militaire du rang la plus sénior lors de la deuxième et dernière rotation de l'opération *Presence*. « Ceci a eu un énorme impact sur le moral. » Babin a ajouté : « Imaginez si nous avions des

³⁵⁹ Traduction libre de : « [M]ilitary personnel have mixed feelings about such deployments for several reasons. First, many recent peacekeeping operations are not pure types; they include elements of low-intensity conflicts. [...] Finally, they were less likely to think that the deployment would help their careers, and less likely to believe that peacekeepers should limit their use of force to self-defense. » Miller, Laura L., « Do Soldiers Hate Peacekeeping? The Case of Preventive Diplomacy Operations in Macedonia », *Armed Forces & Society*, vol. 23 no. 3, 1997, 416.

³⁶⁰ Traduction libre de ; « There are deeper reservations felt by some soldiers about the "down side" of peacekeeping. Some tours of duty are characterized by long periods of boredom, interrupted by occasional bursts of violence and tragedy. [...] Peacekeepers often feel there is little they can do. » Dorn, « Canadian peacekeeping », 22.

blessés en Afghanistan et cela aurait pris cinq heures pour aller les chercher. »³⁶¹

Comme Stephen Saideman l'affirme, à la suite de l'engagement canadien en Afghanistan, toute une génération d'officiers des FAC a acquis une expérience opérationnelle dans laquelle ils avaient une bien plus grande liberté d'action que celle accordée par la structure des OP de l'ONU.³⁶² Cette liberté d'action à laquelle les officiers généraux des FAC se sont habitués semble incompatible avec leur perception de la bureaucratie des opérations onusiennes.

De plus, les questions d'interopérabilité ont aussi un impact important sur la vision qu'a le leadership sénior des FAC envers les différentes missions. L'interopérabilité est définie par l'OTAN « comme étant l'aptitude à agir ensemble de manière cohérente, efficace et efficiente afin d'atteindre les objectifs tactiques, opérationnels et stratégiques de l'Alliance. »³⁶³ Les documents de doctrine des Nations Unies, quant à eux, ne font pas directement référence au concept d'interopérabilité, mais plutôt à des concepts comme la coordination et l'intégration comme on peut le voir dans la « doctrine capstone ».³⁶⁴ Dans l'ensemble des opérations militaires, l'interopérabilité est un élément clé du succès d'une mission et encore plus dans le contexte des OP où « l'interopérabilité demeure nécessaires, étant donné l'environnement de sécurité complexe auxquels font face les opérations de paix ».³⁶⁵ L'interopérabilité est régulièrement un point souligné dans les documents de planification stratégique des FAC. Lors du conflit en Afghanistan, les FAC ont eu à opérer avec différentes unités, soit provenant des FAC ou de nations membres de l'OTAN. L'interopérabilité au sein des FAC est favorisée lors de l'entraînement

³⁶¹ Traduction libre de : « On an individual basis, our relationship with the UN is good, » Lt.-Col. Mike Babin, an Afghan veteran who commanded Canada's helicopter battalion in Mali from January until the end of the mission, said during an interview early in the summer. The difficulty was « where bureaucracy gets in the way. In one case, we could see we were the best platform, but we were not chosen. From our perspective, that is just wrong. We get really frustrated with this. » [...] « To know that the UN is taking five hours to take a decision is very demoralizing, » said Chief Warrant Officer Laurie White, Operation Presence's top enlisted soldier during the second and last rotation. « This had a huge effect on morale. » Babin added: « Imagine if we had injured in Afghanistan and it had taken five hours to pick them up. » Fisher, Matthew, *Canadian Peacekeepers returning home from Mali feeling under utilized*, Canadian Global Affairs Institute, 9 septembre 2019, consulté le 30/12/2019, URL : https://www.cgai.ca/canadian_peacekeepers_returning_home_from_mali_feeling_under_utilized#About

³⁶² Saideman, Stephen M., « Canadian Civil-Military Relations in Comparative Perspective: It Could be Worst? », dans Juneau, Thomas *et al* (éds), *Canadian Defence Policy in Theory and Practice*, Palgrave Macmillan, 2020, 130.

³⁶³ Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, *Interopérabilité : connecter les forces de l'OTAN*, 6 juin 2017, consulté le 18/03/2020, URL : https://www.nato.int/cps/en/natohq/topics_84112.htm?selectedLocale=fr.

³⁶⁴ Rivard Piché, Gaëlle, « Challenges and prospects for interoperability in UN peace operations: A look at Haiti », *International Journal*, vol. 73 no. 2, 2018, 243, DOI: 10.1177/0020702018786990

³⁶⁵ Traduction libre de : « interoperability remains necessary, given the complex security environments peace operations face » Rivard Piché, « Challenges and prospects [...] », 245.

prédéploiement, d'une durée d'environ huit mois lors du conflit afghan³⁶⁶, et est facilitée par le partage d'une culture organisationnelle et opérationnelle similaire aux autres membres de l'Alliance.³⁶⁷

Le leadership sénior des FAC a donc développé, au cours des quinze années où les FAC ont été déployées en Afghanistan, l'habitude de travailler au sein d'une coalition où le niveau d'interopérabilité est élevé, facilitant la coopération et augmentant le niveau de confiance entre les différentes composantes de la mission. L'ensemble des PCT aux opérations onusiennes n'a pas le même niveau de formation et de préparation face aux OP et ne partage pas nécessairement la même culture organisationnelle et opérationnelle que celle des FAC. Ces différences importantes en matière de formation et de culture rendent l'interopérabilité plus difficile pour les membres des FAC et influencent la vision que les officiers généraux peuvent avoir de la participation aux OP de l'ONU. Dans un environnement de sécurité où les FAC peuvent être appelées à être déployées au sein de missions de l'OTAN ou de l'ONU, le biais négatif face à la capacité des autres PCT à opérer avec les militaires des FAC sur le terrain et le biais favorable quant aux opérations de l'OTAN influencent certainement le processus de réflexion du leadership sénior des FAC.

L'ensemble de ces réticences et aprioris explique certaines réserves quant à la participation des militaires canadiens aux OP de l'ONU. Ces réserves face à la participation aux OP de l'ONU peuvent donc teinter l'information transmise par le haut commandement militaire aux décideurs politiques comme l'affirme Jocelyn Coulon.

[Nous] constatons que dans cette première version la Défense nationale ne chiffre pas ses contributions : ni en hommes ni en équipements. Elle reste vague. [...] J'avance une hypothèse : les militaires n'éprouvent aucun enthousiasme particulier envers les opérations de paix. Ils préfèrent participer aux missions de l'OTAN ou aux coalitions multinationales avec les États-Unis. En effet, au moment où nous définissons notre réengagement avec l'ONU, la Défense nationale est en pourparlers avec le bureau du premier ministre au sujet du déploiement de militaires en Lettonie pour faire respecter la décision de l'OTAN [...] Je fais remarquer au ministre

³⁶⁶ Rivard Piché, « Challenges and prospects [...] », 253.

³⁶⁷ Rivard Piché, « Challenges and prospects [...] », 253.

que, dans ce cas, les militaires présentent une proposition chiffrée jusqu'au moindre crayon.³⁶⁸

Après avoir obtenu les approbations gouvernementales pour le déploiement en Lettonie, le leadership sénior des FAC a fourni aux décideurs politiques des estimations précises et chiffrées en matière de matériel et de personnel.³⁶⁹ Les militaires canadiens semblent donc avoir une certaine préférence quant au déploiement à l'étranger. Les réticences présentes au sein des FAC à la suite de difficiles missions durant les années 1990, soit la Somalie, l'ex-Yougoslavie et le Rwanda, sont toujours bien présentes et influencent la volonté de participer aux opérations de l'ONU au lieu de celles de l'OTAN. Bien que pour certains militaires, l'idée de participer aux missions de l'ONU est bien intégrée (voire faisant partie intégrale de leur ADN de militaire³⁷⁰), le manque d'enthousiasme interne des FAC face aux opérations de paix de l'ONU semble influencer directement le support que l'organisation offrira durant le processus de prise de décision, particulièrement s'il existe une opportunité pour les FAC de s'impliquer au sein de l'OTAN. En plus de ce manque d'enthousiasme, l'atteinte des limites de capacité de déploiement des FAC, comme il est mentionné à la section 3.2.4, fait en sorte que les déploiements au sein d'opérations de l'OTAN pourraient être favorisés par l'état-major des FAC.

En plus des réticences que semblent démontrer le leadership sénior des FAC, les autres engagements militaires du Canada au sein de l'OTAN semblent limiter les possibilités de déploiement des FAC dans les OP de l'ONU. En effet, l'importante contribution militaire aux opérations de l'OTAN a aussi un impact direct sur la capacité des FAC à déployer des troupes au sein d'autres missions à l'étranger en raison du nombre limité de troupes, d'équipement, etc. Tenant compte des déploiements canadiens en Europe, tant en Lettonie qu'en Ukraine et en Irak, la capacité des FAC à se déployer à l'international commence à atteindre sa limite. Comme l'affirme Stéphanie von Hlatky en 2016 : « Afin d'augmenter la cadence opérationnelle à sa capacité actuelle, le Chef d'état-major de la défense (CEMD) devra réfléchir sur la manière de redistribuer

³⁶⁸ Coulon, Jocelyn, *Un selfie avec Justin Trudeau : Regard critique sur la diplomatie du premier ministre*, Québec Amérique, 2018, 154-155.

³⁶⁹ Coulon, *Un selfie avec Justin Trudeau*, 155.

³⁷⁰ Lavoie, Steve, *Entrevue avec Jocelyn Coulon*.

le personnel militaire afin que le plus grand nombre de soldats puissent participer aux opérations de paix ». ³⁷¹

En plus des importantes contributions militaires des FAC à l'extérieur du pays, les opérations domestiques prennent de plus en plus d'importance. Les déploiements des militaires au sein de l'opération *Lentus*, soit la réponse des FAC aux catastrophes naturelles au Canada (lors de feux de forêt, d'inondations, tempête de neige, etc.) ³⁷², deviennent de plus en plus importants. Une analyse de *La Presse canadienne* démontre que les FAC ont eu à répondre à vingt demandes d'intervention de 2007 à 2016 alors qu'au cours des deux dernières années (soit de 2017 à 2019), les FAC ont répondu à dix demandes d'intervention sur le terrain en appui aux autorités civiles. ³⁷³ Ces déploiements nationaux prennent une telle importance en ce qui concerne la fréquence que le commandant de l'AC, le lieutenant-général Wayne Eyre, souligne que la formation et l'entraînement des FAC pourraient être remis en cause : « Si cette situation prend plus d'ampleur et sur une base plus fréquente, ceci commencera à affecter notre préparation ». ³⁷⁴ On comprend donc qu'en plus de mobiliser une importante quantité de troupes pour l'appui sur le terrain, comme les 150 à 300 militaires déployés à Terre-Neuve à la suite du blizzard qui a frappé Terre-Neuve en janvier 2020 ³⁷⁵, les opérations domestiques peuvent limiter les capacités des FAC à déployer davantage de militaires à l'étranger.

L'importante contribution à l'OTAN, si ce n'est sur le plan financier, l'est en matière de ressources humaines pour les FAC. Cette importante participation est un signe que le gouvernement Trudeau, malgré sa promesse de réengager le Canada dans les OP onusiennes, a aussi d'autres buts de

³⁷¹ Traduction libre de : « To increase its operational tempo at its current size, the Chief of the Defence Staff (CDS) General Jonathan Vance will have to think about how to redistribute military personnel so that a greater number of soldiers are able to take part in peace operations. » von Hlatky, Stéphanie, « Trudeau's Promises : From Coalition Operations to Peacekeeping and Beyond », *CDA Institute Analysis*, juin 2016, consulté le 10/01/2020, 4, URL : https://www.cdainstitute.ca/images/Analysis/Hlatky_Analysis_June_2016.pdf

³⁷² Gouvernement du Canada, *Opération Lentus*, consulté le 10/12/2019, URL : <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/operations/operations-militaires/operations-en-cours/operation-lentus.html>

³⁷³ Berthiaume, Lee, « Disaster relief a threat to the Canadian army's fighting edge, commander says », *National Post*, 20 janvier 2020, consulté le 20/01/2020, URL : <https://nationalpost.com/news/canada/disaster-relief-threatens-to-hinder-canadian-armys-readiness-for-combat-commander>

³⁷⁴ Traduction libre de : « If this becomes of a larger scale, more frequent basis, it will start to affect our readiness » Berthiaume, « Disaster relief [...] ».

³⁷⁵ Radio-Canada, *Tempête : des militaires arrivent à Terre-Neuve pour prêter main-forte*, 19 janvier 2020, consulté le 19/01/2020, URL : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1480582/militaires-terre-neuve-tempete-blizzard-deneigement-meteo-urgence>

politique étrangère qui prennent la priorité en plus de limiter la capacité des FAC à se déployer au sein des OP de l'ONU.

3.5.3 – Y a-t-il une véritable motivation interne pour les OP au sein du Cabinet ?

Comme nous avons pu l'observer dans la section précédente, le leadership sénior des FAC semble préférer le déploiement des militaires canadiens dans les opérations de l'OTAN que dans celles des Nations Unies. Qu'en est-il des décideurs politiques ? Le départ de Stéphane Dion comme ministre des Affaires internationales en janvier 2017 et l'arrivée de Chrystia Freeland comme successeure aura un impact important sur le processus de planification et de décision du gouvernement Trudeau. Si la participation canadienne aux OP revêtait une importance pour Dion, Freeland semble n'y accorder, quant à elle, que très peu d'importance.³⁷⁶ Elle semble d'ailleurs avoir été sélectionnée pour ce poste d'abord en raison de sa connaissance des enjeux économiques avec les États-Unis ainsi que son réseau de contacts au sud de la frontière dans le contexte de négociations difficiles avec l'administration Trump.

Freeland, en revanche, avait non seulement une bonne compréhension du portefeuille commercial qui promettait d'être à l'avant-plan des relations canado-américaines sous Trump, mais avait un réseau considérable de contacts aux États-Unis de l'époque où elle était journaliste et éditrice chez Reuters et au *Financial Times* à New York.³⁷⁷

Dans un discours prononcé à la Chambre des communes le 6 juin 2017, Chrystia Freeland fait l'inventaire des priorités du gouvernement en matière de politique étrangère. Si le multilatéralisme y est abordé de façon importante, il l'est beaucoup plus dans le cadre des différentes organisations internationales en dehors des Nations Unies. L'accent est davantage placé sur les relations avec l'Europe, particulièrement au sein de l'OTAN, et de l'engagement du Canada au sein des opérations militaires de l'alliance. Dans ce même discours, Freeland fait ouvertement référence à la « menace russe » en utilisant un langage très clair « l'aventurisme militaire et l'expansionnisme

³⁷⁶ Coulon, *Un selfie avec Trudeau*, 159.

³⁷⁷ Traduction libre de : « Freeland, by contrast, not only had a good grasp of the trade portfolio that promised to be front and centre in Canadian-American relations under Trump but had a considerable network of contacts in the United States from her time as a journalist and editor at Reuters and the *Financial Times* in New York City. » Nossal, « Promises Made, Promises Kept? », 46.

de la Russie présentent toutes des menaces stratégiques claires pour le monde libéral démocratique, y compris le Canada ».³⁷⁸

Nous appuierons fortement les forums multilatéraux où de telles discussions ont lieu, comme le G7, le G20, l'OEA, l'APEC, l'OMC, l'OMS, le Commonwealth et la Francophonie, le Conseil de l'Arctique et, bien entendu, l'OTAN et l'ONU.

Un élément central de notre programme multilatéral est notre engagement inébranlable à l'égard de l'Alliance transatlantique. L'une des concrétisations de cet engagement est l'AECG, notre accord commercial historique avec l'Union européenne, auquel nous croyons et que nous appuyons chaudement. Un autre exemple est notre déploiement militaire cet été en Lettonie. Il ne peut pas y avoir de signe plus clair que l'OTAN et l'article 5 sont au cœur de la politique de sécurité nationale du Canada.³⁷⁹

Dans ce discours, aucune référence n'est faite à proprement parler³⁸⁰ à la participation canadienne au sein des OP de l'ONU et la campagne du Canada pour l'obtention d'un siège non permanent au CSNU n'est que rapidement mentionnée. De plus, en matière de sécurité, Freeland accorde plus d'importance aux actions russes à travers le monde, particulièrement en Ukraine,³⁸¹ qu'aux divers conflits sur le continent africain où le Canada pourrait être appelé à envoyer des Casques bleus.

Sur le compte Twitter officiel de la ministre Freeland, les OP ne sont pas vraiment plus abordées. De sa nomination en janvier 2017 à décembre 2019, seuls treize gazouillis abordent le maintien de la paix (#peacekeeping).³⁸² De ces treize, un seul réfère directement à la participation du Canada

³⁷⁸ Freeland, Chrystia, « Discours de la ministre Freeland sur les priorités du Canada en matière de politique étrangère », *Affaires mondiales Canada*, 6 juin 2017, consulté le 12/12/2019, URL : https://www.canada.ca/fr/affaires-mondiales/nouvelles/2017/06/discours_de_la_ministrefreelandsurlesprioritesducanadaenmatiered.html

³⁷⁹ Freeland, « Discours de la ministre Freeland [...] ».

³⁸⁰ Le maintien de la paix n'est abordé qu'en référence à Lester B. Pearson : « Enfin, il ne faudrait surtout pas oublier le grand Canadien qui est sans doute le plus reconnu en matière de promotion de l'internationalisme humanitaire : Lester B. Pearson. Il a reçu le prix Nobel pour son leadership pendant la crise du canal de Suez en 1956 et pour la création du principe moderne du maintien de la paix. ». Freeland, « Discours de la ministre Freeland [...] ».

³⁸¹ « C'est pourquoi le monde démocratique s'est unifié pour protéger l'Ukraine. La saisie illégale du territoire ukrainien par la Russie constitue la première fois, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, qu'une puissance européenne annexe le territoire d'un autre pays par la force. Nous ne pouvons accepter ou ignorer cet acte. » Freeland, « Discours de la ministre Freeland [...] ».

³⁸² Afin de voir précisément les gazouillis de la ministre Freeland voir son compte Twitter à l'URL : <https://twitter.com/cafreeland>

à ces missions, soit celui de l'annonce de l'envoi du détachement aérien au Mali. Toutes les autres références au maintien de la paix sont plutôt en lien avec des initiatives politiques.³⁸³

Si les initiatives politiques du gouvernement Trudeau en matière de maintien de la paix sont à l'avant-plan des Affaires mondiales quand il est question d'opérations de paix, la participation active du Canada sur le terrain par l'entremise des FAC est quant à elle pratiquement absente. Le ministre Freeland a plutôt beaucoup investi du temps de son ministère dans la renégociation du nouvel accord de libre-échange avec les États-Unis et le Mexique. La recherche de possibles implications militaires avec les Nations Unies ne semble pas avoir été une des priorités en matière de politique internationale.

3.7 – Quels sont donc les facteurs clés ?

Force est de constater qu'à première vue, l'inventaire des différents facteurs nous amènerait à la conclusion que le Canada ne favoriserait pas la participation du pays aux missions onusiennes. À la lecture du tableau 3.3 présenté plus bas, nous constatons qu'il y a plus de facteurs inhibiteurs que permissifs au sein du processus de prise de décision. Malgré tout, les facteurs permissifs ont pris le dessus dans la décision d'aller de l'avant avec la participation des FAC à la MINUSMA. Cependant, les facteurs inhibiteurs ont été suffisamment nombreux, d'une part, pour retarder la décision et, d'autre part, pour expliquer le format plutôt réduit de la contribution canadienne aux OP de l'ONU sous le premier mandat du gouvernement Trudeau.

La grille de Bellamy et Williams met en lumière vingt-cinq différents facteurs qui influencent la (non) participation des différents pays aux missions onusiennes.³⁸⁴ Dans le cas canadien, douze semblent avoir eu une importance plus significative. Voici donc la grille des différents facteurs relevés tout au long de cette étude.

³⁸³ Beaucoup de ces gazouillis réfèrent à l'initiative Elsie pour la participation des femmes aux OP lancée à Vancouver en 2017.

³⁸⁴ Il est aussi important de rappeler que la grille de Bellamy et Williams n'est pas une grille qui, par un calcul mathématique, amènerait à une décision d'aller ou non de l'avant (*go/no go*) avec le déploiement de militaires dans une opération onusienne. Il s'agit plutôt d'un exercice académique afin d'expliquer les raisons d'une prise de décision. Nous commenterons plus sur le modèle de Bellamy et Williams dans la conclusion de ce mémoire.

Secteur	Permissif	Permissif et inhibiteur	Inhibiteur
Politique	<ul style="list-style-type: none"> • Prestige national • Voix au sein des affaires internationales/ONU 	<ul style="list-style-type: none"> • Avancement d'autres buts de politique étrangère 	<ul style="list-style-type: none"> • Priorités alternatives • Politique domestique difficile
Sécuritaire		<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à la paix de façon globale 	<ul style="list-style-type: none"> • Préférence pour des solutions non-onusiennes
Économique	<ul style="list-style-type: none"> • Récompense financière : États, ministères, militaires, individuel et corporatif 		<ul style="list-style-type: none"> • Imposition d'un cout additionnel
Institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Légitimation des forces militaires 		<ul style="list-style-type: none"> • Forces militaires antipathiques aux Nations Unies • Pas de motivation interne pour le maintien de la paix de l'ONU

Tableau 3.3 - Facteurs ayant eu un impact sur la prise de décision quant à la participation aux OP 2015-2019

Nous pouvons observer un nouveau phénomène qui n'était pas répertorié dans la grille d'analyse originale. Deux des facteurs identifiés par Bellamy et Williams ont un impact à double tranchant dans la grille « canadienne ». Les facteurs d'avancement d'autres buts de politique étrangère et de contribution à la paix de façon globale ont ici un impact tant permissif qu'inhibiteur. En effet, l'élection étatsunienne de 2016 a eu un profond impact sur la politique étrangère canadienne avec l'élection d'un président doutant du bienfondé de l'OTAN, organisation qui est l'une des pierres angulaires de la défense canadienne en plus des traités bilatéraux avec les États-Unis. L'élection de Trump a forcé le gouvernement à mettre sur pause certains projets, dont une importante participation aux missions onusiennes. La présence russe en Europe de l'Est a aussi eu un impact important sur les priorités gouvernementales pour les FAC, surtout après le changement de ministre des Affaires mondiales en janvier 2017. Les importants déploiements des FAC en Ukraine et en Lettonie, ainsi que le maintien des troupes en Irak, ont grandement limité la capacité des FAC à mettre en place un contingent de Casques bleus.

D'un point de vue permissif, ces deux facteurs ont quand même eu un impact. Pour le gouvernement libéral, l'image du Canada au sein de l'ONU se doit d'être différente de celle qu'avait le pays sous le gouvernement de Stephen Harper. La participation aux OP de l'ONU est donc une façon pour le gouvernement Trudeau de se démarquer du précédent gouvernement et de joindre des actions concrètes au discours « le Canada est de retour ». Malgré un changement dans la rhétorique liée à la participation canadienne au sein des Nations Unies, force est toutefois de constater que les actions du gouvernement Trudeau quant au réengagement des Casques bleus

canadiens s'inscrivent plutôt en continuité avec celles du gouvernement Harper. Malgré le déploiement des militaires au Mali, la contribution canadienne a été de courte durée et après un grand délai suivant l'élection d'octobre 2015. Ce faisant, le gouvernement libéral n'a pas procédé à un véritable réengagement du Canada dans les OP de l'ONU et s'inscrit *de facto* dans une certaine continuité vis à vis de ses prédécesseurs.

La question d'une contribution à la paix est aussi un facteur permissif, car la présence de groupes terroristes au Mali peut entraîner une plus grande déstabilisation de l'État malien et entraîner des mouvements de population importants dans la région du Sahel ainsi que du Sahel vers l'Europe. Ceci pourrait entraîner plus d'éclosions de violence dans cette région. Il est donc important pour le Canada de participer aux différentes opérations visant à assurer la paix et la stabilité dans cette région afin d'éviter que la situation tant au Mali que dans l'ensemble de la région évolue en ce que certains ont qualifié d'Afghanistan au sud de l'Europe.³⁸⁵ Une intervention au sein de la mission de l'ONU maintenant pourrait empêcher une déstabilisation encore plus importante au Mali et de la région limitrophe et donc prévenir une intervention du type de l'Afghanistan, qui a été très coûteuse tant financièrement qu'en perte de militaires canadiens.

Les facteurs politiques sont sans aucun doute les plus déterminants quant au processus de prise de décision du gouvernement fédéral. Premièrement, les facteurs politiques inhibiteurs expliquent que le Canada ait mis près de trois ans avant de finalement procéder à l'envoi de militaires canadiens afin de répondre au besoin des Nations Unies. Les questions de politique étrangère à la suite de l'élection de Donald Trump ont définitivement eu pour effet de mettre un frein à la participation canadienne aux opérations onusiennes, puisque la nouvelle ministre des Affaires mondiales a priorisé les négociations commerciales canado-américaines et a obligé le Canada à concentrer ses énergies sur sa participation au sein de l'OTAN. L'accent mis par le Canada sur sa présence militaire au sein de l'OTAN a limité les ressources disponibles, tant humaines que financières, que le Canada pouvait mettre à la disposition de l'ONU. De plus, l'accent mis par le Canada dans la sécurité en Europe de l'Est face à la Russie et dans la mission visant l'endiguement de Daech en Irak a démontré que le gouvernement libéral a une préférence marquée pour les solutions non-onusiennes quant à la poursuite de la paix et de la sécurité et a donc retardé le déploiement au sein

³⁸⁵ Gouvernement du Canada, *Stabilité politique et sécurité en Afrique de l'Ouest et du Nord*, 23 avril 2014, consulté le 07/24/2020, URL : <https://www.canada.ca/fr/service-renseignement-securite/organisation/publications/stabilite-politique-et-securite-en-afrique-de-louest-et-du-nord.html#bm02>

des OP de l'ONU. De plus, le leadership sénior des FAC semble avoir une préférence pour les missions de l'OTAN au lieu de celle de l'ONU afin de maintenir les capacités d'interopérabilité des troupes canadiennes. Finalement, la plus grande efficacité du commandement au sein de mission de l'OTAN apparaît comme étant un facteur interne au FAC qui rend préférables ces opérations à celles de l'ONU.

Les débats politiques internes ont prolongé le délai dans la mise en œuvre de la promesse électorale de réengager le Canada au sein des Nations Unies. Les questions politiques ont aussi eu un impact important sur la fin du déploiement canadien au Mali. Ceci revêt un intérêt particulier, car les raisons qui sous-tendent la stratégie de sortie d'un pays des OP de l'ONU ne sont pas couvertes par la grille d'analyse ni par les explications de Bellamy et Williams. La mission canadienne, qui devait se terminer en juillet, s'est terminée le 31 août 2019. Le contingent d'hélicoptères militaires qui a pris la relève du Canada est un groupe en provenance de Roumanie. Le Canada n'a pas véritablement répondu à l'appel des Nations Unies de retarder la fin de son déploiement jusqu'à l'arrivée des hélicoptères roumains. Le Canada n'a prolongé sa présence que de 30 jours, laissant un manque dans les capacités de la mission de septembre à octobre, qui coïncide avec le moment prévu pour l'arrivée des hélicoptères roumains. Mais pourquoi le Canada a-t-il pris une telle décision? Cette décision du gouvernement Trudeau de ne pas rester au Mali revêt un intérêt particulier dans le cadre de cette recherche. En effet, notre question de recherche porte dans un premier temps sur les facteurs menant à la participation canadienne et présume dans un deuxième temps d'un réengagement du Canada dans les OP de l'ONU. La notion de réengagement laisserait présager que la présence canadienne au sein des missions onusiennes serait à long terme. Cependant, le départ après une seule année de présence ne permet pas de parler de réengagement.

De plus, les motivations poussant Ottawa à ne pas prolonger la présence canadienne au Mali semblent réaffirmer qu'il ne s'agit pas d'un réengagement. En effet, il s'agit ici surtout d'une question électoraliste. Le mois d'octobre 2019 marquait la fin du mandat du gouvernement libéral et la date de l'élection fédérale. Le risque associé à la mission malienne, ayant été un facteur dans le temps qu'a pris le gouvernement à annoncer un déploiement, est aussi le facteur principal ayant poussé le gouvernement libéral à ne pas prolonger la mission jusqu'en octobre 2019. Un tel prolongement aurait eu pour effet de laisser les militaires canadiens au sein d'une des opérations les plus dangereuses de l'ONU en plein cœur de la campagne électorale. Il semble donc que le

gouvernement libéral a préféré rapatrier ses militaires au pays afin de minimiser le risque de militaires canadiens blessés et éviter que cette question ne s'invite au cœur de la campagne électorale.

Malgré le grand nombre et l'importance des facteurs inhibiteurs, quels facteurs ou quelle combinaison de facteurs permissifs ont influencé le gouvernement dans le déploiement au Mali ? La décision de déployer un contingent au sein de la MINUSMA s'inscrit clairement dans une logique d'intérêt national comme l'affirment Bellamy et Williams.³⁸⁶ Il est clair que le gouvernement Trudeau accorde une grande importance à l'obtention d'un siège non permanent au CSNU en 2020. Frédéric Mérand « rappelle que Justin Trudeau avait promis, lors de la campagne électorale de 2015, un siège au Conseil de sécurité, et qu'il avait fait de cette victoire une mesure de succès de sa politique étrangère. »³⁸⁷ Cette importance accordée à ce siège non permanent est donc l'un des facteurs clés de la prise de décision du gouvernement Trudeau de participer aux OP de l'ONU. Le facteur du prestige national, tel que nous l'avons défini à la section 3.2.1, est donc celui qui semble avoir eu le plus d'importance. La participation aux opérations de paix, telle que certains auteurs la décrivent, est un passage obligé pour l'obtention d'un siège non permanent au CSNU. Le gouvernement Trudeau a donc ultimement déployé des militaires canadiens afin d'augmenter ses chances de tenir cette promesse de campagne.

Un petit nombre de facteurs, tant inhibiteurs que permissifs, ont eu un impact déterminant sur l'ensemble de processus de prise de décision du gouvernement libéral. Les facteurs politiques apparaissent comme ceux ayant eu le plus d'influence. Il y a donc une hiérarchisation des différents facteurs que nous pouvons décliner de manière pyramidale, avec les facteurs les plus importants à la base de la figure jusqu'aux facteurs les moins décisifs à la pointe (voir figure 3.6).

³⁸⁶ Bellamy et Williams, « The West and Contemporary Peace Operations », 46.

³⁸⁷ Mérand, Frédéric cité dans Foisy, Philippe-Vincent, « Sièges au Conseil de sécurité : un voyage en Afrique important pour Trudeau », *Radio-Canada*, 7 février 2020, consulté le 11/03/2020, URL : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1510192/canada-conseil-securite-siege-trudeau-afrique>

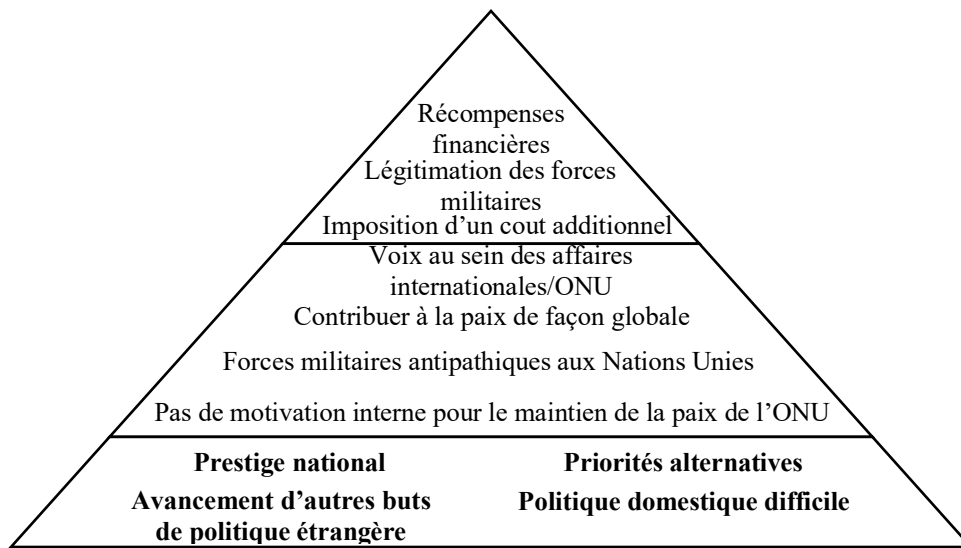


Figure 3.7 - Hiérarchisation des facteurs ayant influencé la prise de décision du gouvernement Trudeau 2015-2019

Conclusion

Ce mémoire avait pour but de répondre à la question suivante : quels sont les principaux facteurs qui sous-tendent la décision du gouvernement libéral de Justin Trudeau de réengager les FAC dans les OP des Nations Unies de 2015 à 2019 ? Sur les bases méthodologiques établies au chapitre 1, soit en faisant l'analyse de la littérature scientifique, d'articles journalistiques ainsi que de documents primaires comme les discours ou communiqué de presse du gouvernement libéral fédéral de 2015 à 2019 nous avons été en mesure d'appliquer la grille d'analyse de Bellamy et Williams. De plus, nous avons mis en application la même grille d'analyse afin d'observer les différents facteurs qui ont influencé la prise de décision quant au déploiement de militaires canadiens au sein des OP de l'ONU des différents gouvernements canadiens de 1990 à 2015.

Nous avons analysé au chapitre 2 les différents facteurs ayant eu une influence sur la prise de décision de quatre gouvernements différents de 1990 à 2015. Nous avons donc pu observer, grâce à l'analyse de la littérature scientifique et d'article journalistiques, les différents facteurs ayant influencé l'évolution de la participation canadienne aux OP de l'ONU sur une période de vingt-cinq ans. Ces facteurs varient d'un gouvernement à l'autre, au gré des changements au sein de l'actualité internationale et des nouveaux impératifs de la politique étrangère et sécuritaire canadienne.

Le chapitre 3, quant à lui, a permis de répondre à notre question de recherche en mettant en lumière les principaux facteurs ayant influencé la prise de décision du gouvernement Trudeau de 2015 à 2019 culminant avec l'envoi de militaire au sein de la MINUSMA de 2018 à 2019. Les facteurs politiques ressortent comme les plus significatifs. De ces facteurs politiques, quatre d'entre eux semblent avoir été déterminants dans la prise de décision du gouvernement Trudeau de déployer des militaires canadiens au sein de la MINUSMA, soit le prestige national, l'avancement d'autres buts de politique étrangère, les priorités alternatives et finalement la politique domestique difficile.

Nous en arrivons à la conclusion que la grille d'analyse de Bellamy et Williams démontre que certains facteurs ont un impact à la fois permissif et inhibiteur. En effet, deux facteurs ont été identifiés comme ayant eu un double impact sur la prise de décision du gouvernement Trudeau. Cette conclusion permet d'augmenter la portée du modèle de Bellamy et Williams en démontrant une certaine adaptabilité face à la réalité politique qui est rarement aussi claire et précise que peut l'être une grille d'analyse.

Le cadre d'analyse proposé par Bellamy et Williams permet d'identifier un large éventail de facteurs influençant la participation des États membres aux opérations onusiennes. Cependant, les facteurs mis de l'avant par ce modèle sont à la fois tangibles et intangibles. Certains facteurs peuvent être facilement définis et quantifiés par une étude de cas, comme la protection des intérêts financiers canadiens au Mali, le coût supplémentaire imposé avec le déploiement de militaires à l'étranger, le risque pour la sécurité des militaires déployés³⁸⁸ et l'obtention d'un siège au CSNU.³⁸⁹ Ces facteurs quantifiables sont les plus faciles à expliquer et à justifier tant scientifiquement que dans la population en générale. Ils peuvent être chiffrés, démontrés et illustrés de façon à simplifier leur explication.

Les facteurs intangibles, quant à eux, ne sont pas chiffrables et démontrables avec autant de facilité. Lorsqu'ils sont communiqués, leur explication est plus complexe, plus abstraite. Dans la grille d'analyse finale que nous présentons dans la conclusion du chapitre trois, nous obtenons une majorité de facteurs intangibles tant comme facteurs permissifs qu'inhibiteurs. La question du prestige national ainsi que de la voix au sein de l'ONU, la notion de contribution à la paix de façon globale ou la réticence du leadership sénior des FAC à participer aux missions onusiennes sont d'excellents exemples de ces facteurs intangibles. Nous savons à l'éclairage de cette recherche qu'ils sont présents et influencent la prise de décision du gouvernement, mais ils sont très difficilement quantifiables et leur influence finale est tout aussi difficile à quantifier. Reste néanmoins que ces facteurs ont une influence et que nous pouvons la démontrer.

L'emploi d'une grille d'analyse permet de définir à la fois l'objet d'analyse ainsi que les bases théoriques de l'analyse. Si la grille est un excellent outil d'explication de phénomènes en science politique, elle simplifie néanmoins des processus complexes. La prise de décision politique est un exercice délicat qui est influencé notamment par les aléas de l'actualité. Aussi, le gouvernement Trudeau semblait vouloir en arriver rapidement au déploiement de militaires au sein des missions

³⁸⁸ La question de la sécurité des militaires n'est pas un des facteurs identifiés par Bellamy et Williams à proprement parler, mais il a été souligné à plusieurs reprises par le gouvernement dans les différentes annonces ou réponses aux médias. Cette question de la sécurité des militaires a donc été incluse dans la question de la politique domestique dans le chapitre trois. Si la notion de difficulté en politique domestique est plus intangible, le niveau de dangerosité de la mission au Mali est, quant à lui, parfaitement quantifiable.

³⁸⁹ Si l'obtention d'un siège au CSNU est tangible, les effets de ce siège restent néanmoins plutôt intangibles. Les questions de prestige et d'influence, comme nous l'avons défini au chapitre un, sont définitivement intangibles. Nous ne pouvons pas réellement quantifier le prestige ou l'influence que le Canada obtiendrait avec un siège au CSNU.

onusiennes. Or l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis a freiné cette décision. Si le processus décisionnel était régi par la combinaison précise des facteurs présentés dans la grille, l'élection étatsunienne de 2016 aurait peut-être eu un impact différent sur la décision du Canada d'envoyer des troupes. Il est donc important de garder à l'esprit que malgré l'importante utilité de la grille d'analyse comme outil des sciences politiques, les processus décisionnels en politique ne sont pas aussi cartésiens. La grille d'analyse est donc un outil afin de dégager des explications et non une explication en soi.

Pour terminer, si nous avons en partie réussi à entrouvrir la « boîte noire » du processus de décision gouvernementale, les contraintes méthodologiques identifiées au chapitre 1 limitent la portée euristique de cette recherche. Il a été difficile d'obtenir l'ensemble des entrevues initialement prévues dans le devis de recherche. De plus, les changements apportés aux processus de demande d'accès à l'information ont aussi rendu l'obtention d'information ardue. Il serait donc utile d'un point de vue scientifique de revenir sur cette étude de cas après un éventuel changement de gouvernement au niveau fédéral. Il serait probablement plus facile, d'obtenir plus d'information de la part des gens ayant participé aux processus de prise de décision. L'analyse *ex post* devrait donc rendre l'analyse du processus de prise de décision du gouvernement Trudeau de 2015 à 2019 plus simple que son analyse *ex ante* telle que nous avons tenté de le faire tout au long de cette recherche. De plus, un retour sur cette recherche permettrait d'évaluer si les facteurs identifiés à la conclusion du chapitre 3 restent les mêmes et permettrait donc d'assurer la reproductibilité de la recherche.

Bibliographie

Abram, Zachary, « In the Service of Peace: The Symbolic Power of Peacekeeping in Canada », *The Dalhousie Review*, 2012, vol. 92 no.1/2, 193-199.

Affaires mondiales Canada, *Le Canada s'engage à verser une aide financière dans le cadre de la Réunion ministérielle de l'ONU sur le maintien de la paix*, consulté le 2/02/2020, URL : <https://www.canada.ca/fr/affaires-mondiales/nouvelles/2019/03/le-canada-sengage-a-verser-une-aide-financiere-dans-le-cadre-de-la-reunion-ministerielle-de-lonu-sur-le-maintien-de-la-paix.html>

Affaires mondiales Canada, *Rapport statistique sur l'aide internationale Exercice 2017-2018*, consulté le 26/12/2019, URL : <https://www.international.gc.ca/gac-amc/assets/pdfs/publications/sria-rsai-2017-18-fr.pdf>

Agence France-Presse, « Le Canada déploiera des Casques bleus au Mali avant l'automne », *La Presse*, consulté le 18/03/2018, URL : <http://www.lapresse.ca/international/afrique/201803/16/01-5157667-le-canada-deploiera-des-casques-bleus-au-mali-avant-lautomne.php>

Ancien Combattants Canada, *Le Canada en Afghanistan – Membres des Forces armées canadiennes tombés au champ d'honneur*, 22/12/2019, URL : <https://www.veterans.gc.ca/fra/remembrance/history/canadian-armed-forces/afghanistan-remembered/fallen>

Anciens Combattants Canada, « The Canadian Armed Forces and the Gulf War », consulté le 22/12/2019, URL <https://www.veterans.gc.ca/eng/remembrance/history/canadian-armed-forces/persian-gulf>

Anderson, Benedict, *Imagined Communities*, Verso, 1991.

Andersson, Andreas, « Democracies and UN peacekeeping operations 1990-1996 », *International Peacekeeping*, vol. 7 no. 2, 2000, 1-22, DOI : 10.1080/13533310008413832

Aning, Kwesi et Festus K. Aubyn, « Ghana », dans Bellamy, Alex J. et Paul D. Williams (éds), *Providing Peacekeepers: The Politics, Challenges, and Future of United Nations Peacekeeping Contributions*, Oxford University Press, 2013, 269-290.

Arbuckle, James V. *Military Forces in 21st Century Peace Operations: No job for Soldier?*, Routledge, 2006, DOI : 10.4324/9780203969397

Arsenault, Julie, « Burkina Faso : 37 morts dans l'attaque d'un convoi d'une minière montréalaise », *La Presse*, consulté le 06/12/ 2019, URL : <https://www.lapresse.ca/affaires/entreprises/201911/06/01-5248585-burkina-faso-37-morts-dans-lattaque-dun-convoi-dune-miniere-montrealaise.php>

Ashcroft, Anton, « Donald Trump, Narcissist, Psychopath or Representative of the People », *Psychotherapy and Politics International*, vol. 14 no. 3, 217-222, 2016, DOI : 10.1002/ppi.1395

Bakst, Alex, « Germany Retools National Security », *Spiegel Online*, 25 octobre 2006, consulté le 25/03/2018, URL : <http://www.spiegel.de/international/the-world-from-berlin-germany-retools-national-security-a-444680.html>

Baylis, John et Steven Smith, *The Globalization of World Politics*, 3^e édition, Oxford University Presse, 2005.

Bellamy, Alex J. et Paul D. Williams, « Explaining the National Politics of Peacekeeping Contributions », dans Bellamy, Alex J. et Paul D. Williams (éds), *Providing Peacekeepers: The Politics, Challenges, and Future of United Nations Peacekeeping Contributions*, Oxford University Press, 2013, 417-436.

Bellamy, Alex J. et Paul D. Williams, « Introduction », Bellamy, Alex J. et Paul D. Williams (éds), *Providing Peacekeepers: The Politics, Challenges, and Future of United Nations Peacekeeping Contributions*, Oxford University Press, 2013, 1-24.

Bellamy, Alex J. et Paul D. Williams, « The West and Contemporary Peace Operations », *Journal of Peace Research*, vol. 46 no 1, 2009, 39-57, DOI : 10.1177/0022343308098403

Bellamy, Alex J., « The Next State in Peace Operations Theory », *International Peacekeeping*, vol. 11 no. 1, 2004, 17-38, DOI : 10.1080/1353331042000228436

Bellamy, Alex J., Paul D. Williams et Stuart Griffin, *Understanding Peacekeeping*, 2^e édition, Polity Press, 2010.

Bellavance, Joël-Denis, « Ottawa doit renforcer ses relations militaires avec Washington », *La Presse*, 7 juin 2017, consulté le 7/06/2017, URL : <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201706/06/01-5105074-ottawa-doit-renforcer-ses-relations-militaires-avec-washington.php>

Bennett, A. LeRoy et James K. Olivier, *International Organizations : Principles and Issues*, 7^e édition, Prentice Hall, 2002.

Berthiaume Lee, « Le Canada pourrait envoyer plus d'hélicoptères au Mali », *La Presse*, consulté le 24/05/2018, URL : <http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201805/24/01-5183058-le-canada-pourrait-envoyer-plus-dhelicopteres-au-mali.php>

Berthiaume, Lee, « Disaster relief a threat to the Canadian army's fighting edge, commander says », *National Post*, consulté le 20/12/2020, URL : <https://nationalpost.com/news/canada/disaster-relief-threatens-to-hinder-canadian-armys-readiness-for-combat-commander>

Bibliothèque et Archives Canada, consulté le 19/12/2019, URL : <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/rrop/Pages/liste.aspx?department=D%25c3%25a9fense&sort=DD&start=90>

Björkdahl, Annika, « Promoting Norms Through Peacekeeping : UNPREDEP and Conflict Prevention », *International Peacekeeping*, no. 2 vol. 13, 214-228, DOI : 10.1080/13533310500437613

Blanchfield, Mike et Mi Lee Berthiaume, « Des militaires canadiens “très bientôt en Afrique” », *La Presse*, 14 juillet 2016, consulté le 08/01/2017, URL : <http://www.lapresse.ca/actualites/national/201607/14/01-5001006-des-militaires-canadiens-tres-bientot-en-afrique.php>

Bland, Douglas L., « Controlling the Defense Policy Process in Canada: White Papers on Defense and Bureaucratic Politics in the Department of National Defence », *Defence Analysis*, vol. 5 no. 1, 1989, 3-17, DOI <https://doi.org/10.1080/07430178908405374>

Blocq, Daniel S., « The Fog of UN Peacekeeping: Ethical Issues regarding the use of Force to protect Civilians in UN Operations », *Journal of Military Ethics*, vol. 5 no. 3, 2006, 201-213.

Boucher, Jean-Christophe, « Evaluating the “Trenton Effect”: Canadian Public Opinion and Military Casualties in Afghanistan (2006-2010) », *American Review of Canadian Studies*, vol. 40 no. 2, 2010, 237-258, DOI: 10.1080/02722011003734753

Boucher, Jean-Christophe, « Public Opinion and Canadian Defence Policy », dans Juneau, Thomas *et al* (éds), *Canadian Defence Policy in Theory and Practice*, Palgrave Macmillan, 2020, 159-169.

Bures, Oľidrich, « Wanted: A Mid-Range Theory of International Peacekeeping », *International Studies Review*, vol. 9, 2007, 407-436.

Campbell, Bonnie, « Paix et sécurité en Afrique et le rôle des intérêts miniers canadiens : de nouveaux défis pour la politique étrangère canadienne », *Labour, Capital & Society*, vol. 37 no. 2, 2004, 98-129.

Carley, Stephen, « Limping Toward Elysium: Impediments Created by the Myth of Westphalia on Humanitarian Intervention in the International Legal System », *Connecticut Law Review*, vol. 41 no. 5, 2009, 1741-1783.

Carroll, Michael K., « Peacekeeping: Canada’s past, but not its present and future? », *International Journal*, vol. 71 no. 1, 2016, 167-176, DOI: 10.1177/0020702015619857

Carroll, Michael Kiernan, *Pearson’s Peacekeepers: Canada and the United Nations Emergency Force, 1956-67*, UBC Press, 2009.

Chapnick, Adam et Christopher J. Kukucha (éd), « The Harper Era in Canadian Foreign Policy: Parliament, Politics, and Canada’s Global Posture », UBC Press, 2016.

Cheadle, Bruce, « Trudeau says image-making part of governing, not a popularity contest », *The Canadian Press*, 18 décembre 2015, URL : <https://www.ctvnews.ca/politics/trudeau-says-image-making-is-part-of-governing-1.2705646?cache=yesclipId104062%3FclipId%3D1691853>

Chetail, Vincent, « La consolidation de la paix : enjeux et ambiguïtés d'un concept en quête d'identité », dans Vincent Chetail (dir.), *Lexique de la consolidation de la paix*, Bruylant, 2009.

Chrétien, Jean, *My Years as Prime Minister*, Alfred A. Knopf Canada, 2008.

Cohen, Lenard J et Alexander Moens, « Learning the lessons of UNPROFOR: Canadian peacekeeping in the former Yugoslavia », *Canadian Foreign Policy Journal*, vol. 6 no. 2, 1999, 85-100, DOI 10.1080/11926422.1999.9673175

Coleman, Katharina P., *The Political Economy of UN Peacekeeping: Incentivizing Effective Participation*, International Peace Institute, 2014.

Conseil de sécurité des Nations Unies, S/RES/2364 (2017), 29 juin 2017, URL : https://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/s_res_2364.pdf

Coombs, Howard G., « 25 Years after Somalia: How it Changed Canadian Armed Forces Preparations for Operations », *Canadian Military Journal*, no. 4 vol. 17, 2017, 35-46.

Coombs, Howard G., « Canada's lessons », *Parameters*, vol. 49 no. 3, 28-40, ISSN : 0031-1723

Cooper, Andrew F. et Momani Bessma, « The Harper government's messaging in the build-up to the Libyan Intervention: was Canada different than its NATO allies? », *Canadian Foreign Policy Journal*, vol. 20 no. 2. 2014, 176-188, DOI: 10.1080/11926422.2014.934855

Coulon, Jocelyn, « La politique de défense et le maintien de la paix », *International Journal*, vol. 54 no. 1, hiver 1998-1999, 106-119.

Coulon, Jocelyn, *Un selfie avec Justin Trudeau : Regard critique sur la diplomatie du premier ministre*, Québec Amérique, 2018.

Daßler, Benjamin, Andreas Kruck et Bernhard Zangl, « Interaction between hard and soft power: The institutional adaptation of international intellectual property protection to global power shifts », *European Journal of International Relations*, vol. 25 no. 2, 2019, 588-612, DOI : 10.1177/1354066118768871

Darveau-Routhier, Florence, *Isolement du secrétaire d'État Colin Powell: regard sur les dynamiques de groupes au sein du cabinet de guerre de George W. Bush (2000-2004)*, M.A., Université de Sherbrooke, consulté le 01/02/2017, URL : http://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/10623/Darveau_Routhier_Florence_MA_2017.pdf?sequence=1&isAllowed=y

David, Charles-Philippe, Stéphane Roussel, « “Middle Power Blues” : Canadian Policy and International Security after the Cold War », *American Review of Canadian Studies*, vol. 28 no.1-2, 2009, 132, DOI : 10.1080/02722019809481566

David, Charles-Phillipe, *La guerre et la paix : approches et enjeux de la sécurité et de la stratégies*, 3^e édition revue et augmentée, Presses de Sciences Po, 2013.

Dawson, Grant, *“Here is Hell” : Canada’s engagement in Somalia*, UBC Press, 2007.

Défense nationale, *Opérations Présence*, consulté le 10/12/2019, URL : <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/operations/operations-militaires/operations-en-cours/op-presence.html>

Défense nationale, *Protection Sécurité Engagement : La politique de défense du Canada*, 2017.

Département des opérations de maintien de la paix, *Handbook on United Nations Multidimensional Peacekeeping Operations*, Nations Unies, New York, 2003.

Diehl, Paul F. et Alexandru Balas, *Peace Operations*, 2^e édition, Polity Press, 2012.

Donais, Tom, « Is Canada Really Back? Commitment, Credibility, and the Changing Face of Peacekeeping », *The Canadian Journal of Peace and Conflict Studies*, vol. 50 no. 2, 2018, 79-104.

Dorn, A. Walter, « Canadian peacekeeping: Proud tradition, strong future? », *Canadian Foreign Policy Journal*, vol. 12 no. 2, 2005, 7-32, DOI : 10.1080/11926422.2005.9673396

Dorn, A. Walter et Joshua Libben, *Mal préparé pour la paix ? Le déclin de la formation canadienne au maintien de la paix (et comment y remédier) sommaire exécutif*, Canadian Centre for Policy Alternative, 2016.

Dorn, A. Walter et Joshua Libben, *Unprepared for Peace? The Decline of Canadian Peacekeeping Training (and What to do About it?)*, Canadian Centre for Policy Alternative, 2016.

Dorn, A. Walter, *Tracking the promises: Canada's contributions to UN peacekeeping*, consulté le 05/01/2020, URL : <https://www.walterdorn.net/256>

Dunne, Tim et Brian C. Schmidt, « Realism », *The Globalization of World Politics*, Oxford University Press, 2005, 161-184.

Earnscliffe Strategy Groupe, *Étude de suivi 2018 sur les points de vue à propos des Forces armées canadiennes Sommaire*, 2018.

Edgar, Alistair D., « Canada’s Changing Participation in International Peacekeeping and Peace Enforcement: What, if Anything, Does it Mean? », *Canadian Foreign Policy*, vol. 10 no. 1, 2002, 107-157, ISSN: 1192-6422

Fasulo, Linda M., *An Insider’s Guide to the UN*, Yale University Press, 2003, 54.

Fetherston, A.B., « Peacekeeping, conflict resolution and peacebuilding A reconsideration of theoretical frameworks », *International Peacekeeping*, vol. 7 no. 1, 2000, 190-218, DOI : 10.1080/13533310008413825

Fetherston, A.B., *Towards a theory of United Nations peacekeeping*, MacMillan Press, 1994.

Fife, Robert, « Citing Manchester, Trump rebukes NATO over defence spending », *The Globe and Mail*, 25 mai 2017, consulté le 04/05/2018, URL : <https://www.theglobeandmail.com/news/politics/trudeau-touts-canadas-anti-terror-fight-as-trump-pushes-nato-to-do-more/article35111815>

Findlay, Trevor, « Introduction », dans Trevor Findlay (dir), *Challenges for the New Peacekeepers*, Oxford University Press, 1996.

Fisher, Matthew, *Canadian Peacekeepers returning home from Mali feeling under utilized*, Canadian Global Affairs Institute, 9 septembre 2019, consulté le 06/01/2020, URL : https://www.cgai.ca/canadian_peacekeepers_returning_home_from_mali_feeling_under_utilized#About

Fitzsimmons, Dan, « Canada, the North Atlantic Treaty Organization (NATO), and the International Security Assistance Force (ISAF) in Afghanistan », *International Journal*, vol. 68 no. 2, 2013, 305-313, DOI : 10.1177/0020702013494547

Fitzsimmons, Dan, « Transformation in the Canadian Forces: A Sociological Institutional Approach to Change in the CF from Peacekeeper to War Fighter », *Actes des colloques de l'Association canadienne de science politique*, 2009, consulté le 10/10/2019, URL : <https://www.cpsa-acsp.ca/papers-2009/Fitzsimmons.pdf>

Foisy, Philippe-Vincent, « Sièges au Conseil de sécurité : un voyage en Afrique important pour Trudeau », *Radio-Canada*, 7 février 2020, consulté le 11/03/2020, URL : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1510192/canada-conseil-securite-siege-trudeau-afrique>

Forces armées canadiennes, *À propos de l'Armée*, consulté le 02/09/2017, URL : <http://www.army-armee.forces.gc.ca/fr/a-propos/organisation.page>

Fortna, Virginia Page, *Does Peacekeeping Work ? : Shaping Belligerents' Choices After Civil War*, Princeton University Press, 2007.

Forum Research, *Canadians Satisfied, Happy with Liberal Government After One Year*, consulté le 03/03/2017, URL : <http://poll.forumresearch.com/post/2612/canadians-satisfied--happy-with-liberal-government-after-one-year>

Freeland, Chrystia, « Address by Minister Freeland on Canada's foreign policy priorities », *Global Affairs Canada*, 6 juin 2017, consulté le 02/12/2019, URL : https://www.canada.ca/en/global-affairs/news/2017/06/address_by_ministerfreelandoncanadasforeignpolicypriorities.html

Gagnon, Yves-Chantal, *L'étude de cas comme méthode de recherche: guide de réalisation*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2005.

Gaibullov, Khusrav, Justin George, Todd Sandler et Hirofumi Shimizu, « Personnel contributions to UN and non-UN peacekeeping missions: A public goods approach », *Journal of Peace Research*, vol. 52 no. 6, 2015, 727-742, DOI : 10.1177/0022343315579245

Gaibulloev, Khusrav, Todd Sandler et Hirofumi Shimizu, « Demand for UN and Non-UN Peacekeeping: Nonvoluntary versus Voluntary Contribution to a Public Good », *The Journal of Conflict Resolution*, vol. 53 No. 6, 2009, 827-852, URL: <https://www.jstor.org/stable/20684619>

Gammer, Nicholas, *From Peacekeeping to Peacemaking: Canada's Response to the Yugoslav Crisis*, McGill-Queen's University Press, 2001.

Global News, *Why wealthy « peacekeeping nations » are rejecting UN missions*, 15 novembre 2018, consulté le 15/11/2018, URL : https://www.youtube.com/watch?time_continue=140&v=VONdAkDZTUI&feature=emb_title

Godbout, Marc, « Ottawa tarde à moderniser la défense arctique du continent malgré de vives tensions dans la région », *Radio-Canada*, 27 janvier 2020, consulté le 27/01/2020, URL : <https://www.rcinet.ca/regard-sur-arctique/2020/01/27/ottawa-tarde-a-moderniser-la-defense-arctique-du-continent-malgre-de-vives-tensions-dans-la-region>

Goulding, Marrack, « The Evolution of United Nations Peacekeeping », *International Affairs*, vol. 69 no. 3, 1993, 451-464, URL: <http://www.jstor.org/stable/2622309>

Gouvernement du Canada, *Canada candidat au Conseil de sécurité de l'ONU*, consulté le 08/04/2020, URL : <https://www.international.gc.ca/campaign-campagne/unsc-csnu/index.aspx?lang=fra&fbclid=IwAR34HC0tpicxtt8bsgrk6nka6dqKGey0Ti4tebE90-OCRid-OBcHyaCc7rY#a1>

Gouvernement du Canada, *Contribution canadienne aux opérations de soutien à la paix des Nations Unies*, consulté le 02/02/2020, URL : <https://pm.gc.ca/fra/nouvelles/2017/11/15/contributions-canadiennes-aux-operations-de-soutien-la-paix-des-nations-unies>

Gouvernement du Canada, *Déclaration du premier ministre du Canada à l'occasion de la Journée internationale des Casques bleus de l'Organisation des Nations Unies*, consulté le 2/02/2020, URL : <http://pm.gc.ca/fra/nouvelles/2017/05/29/declaration-du-premier-ministre-du-canada-loccasion-de-la-journee>

Gouvernement du Canada, *Éthique de la recherche avec des êtres humains*, 2 mars 2014, consulté le 01/04/2017, URL : http://www.ger.ethique.gc.ca/pdf/fra/eptc2-2014/EPTC_2_FINALE_Web.pdf

Gouvernement du Canada, *Implementation Forces*, consulté le 02/09/2019, URL : <https://www.canada.ca/en/departement-national-defence/services/military-history/history-heritage/past-operations/europe/alliance.html>

Gouvernement du Canada, *La Force opérationnelle au Mali effectue une rotation de son personnel*, consulté le 15/04/2019, URL : <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/nouvelles/2019/01/la-force-operationnelle-au-mali-effectue-une-rotation-de-son-personnel.html>

Gouvernement du Canada, *Le Canada renforce ses mesures de maintien de la paix et de protection des civils*, consulté le 20/03/2018, URL : <https://pm.gc.ca/fra/nouvelles/2017/11/15/canada-renforce-ses-mesures-de-maintien-de-la-paix-et-de-protection-des-civils>

Gouvernement du Canada, *Le ministre Sajjan réitère sa promesse à l'égard des opérations de la paix lors de la réunion des ministres de la Défense de l'ONU*, consulté le 17/02/2020, <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/nouvelles/2016/09/ministre-sajjan-reitere-promesse-egard-operations-paix-reunion-ministres-defense.html>

Gouvernement du Canada, *Opération Impact*, consulté le 20/12/2019, URL : <https://www.canada.ca/en/departement-national-defence/services/operations/military-operations/current-operations/operation-impact.html>

Gouvernement du Canada, *Opération Presence*, consulté le 20/12/2019, URL : <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/operations/operations-militaires/operations-en-cours/op-presence.html>

Gouvernement du Canada, *Opération Reassurance*, consulté le 20/12/2019, URL : <https://www.canada.ca/en/departement-national-defence/services/operations/military-operations/current-operations/operation-reassurance.html>

Gouvernement du Canada, *Opération Unifier*, consulté le 20/12/2019, URL : <http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger/op-unifier.page>

Gouvernement du Canada, *Opérations Archer*, consulté le 02/20/2020, URL : <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/histoire-militaire/histoire-patrimoine/operations-passees/asie-pacifique/archer.html>

Gouvernement du Canada, *Programme pour la stabilisation et les opérations de paix*, consulté le 20/12/2019, URL : https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/response_conflict-reponse_conflits/psop.aspx?lang=fra#a3

Gouvernement du Canada, *Résultats dans le monde – Mali*, consulté le 25/12/2019, URL : <https://www.international.gc.ca/gac-amc/publications/odaaa-lrmado/mali.aspx?lang=fra&fbclid=IwAR38zhbsAGYAHKH2JbOk0ujPbZzTkaiEBA4q007bBhrAxLfji4-6u7zHgfk>

Gouvernement du Canada, *Stabilité politique et sécurité en Afrique de l'Ouest et du Nord*, 23 avril 2014, consulté le 07/24/2020, URL : <https://www.canada.ca/fr/service-renseignement-securite/organisation/publications/stabilite-politique-et-securite-en-afrique-de-louest-et-du-nord.html#bm02>

Gouvernement du Canada, *Statistiques sur les morts et les blessés des Forces canadiennes (Afghanistan)*, consulté le 21/12/2019, URL : <http://www.forces.gc.ca/fr/nouvelles/article.page?doc=statistiques-sur-les-morts-et-les-blesses-des-forces-canadiennes-afghanistan/hie8w9c9>

Gouvernement du Canada, *The Peace and Stabilization Operation Program*, consulté le 20/11/2017, URL : http://international.gc.ca/world-monde/world_issues-enjeux-mondiaux/psop.aspx?lang=eng

Gross, Stein Janice et Eugene Lang, *The Unexpected War: Canada in Kandahar*, Penguin Canada, 2008.

Hall, Chris, *Why Stephen Harper has no time for the UN*, CBC News, 25 septembre 2013, consulté le 10/10/2019, URL : <https://www.cbc.ca/news/politics/why-stephen-harper-has-no-time-for-the-un-chris-hall-1.1868384>

Hillmer, Norman et Lagassé Phillippe (éds), *Justin Trudeau and Canadian Foreign Policy*, Palgrave Macmillan, 2018.

Howard, Lise Morjé, *UN Peacekeeping in Civil Wars*, Cambridge University Press, 2008.

Horn, Bernd et Bill Bentley, « The Road to Transformation: Ascending from the Decade of Darkness », *Canadian Military History*, vol. 16 no. 4, 2007, 33-44.

Hughes, Graham, « The new Canada-U.S. trade relationship looks like the old one – and that's a victory », *The Globe and Mail*, 26 mai 2019, consulté le 26/05/2019, URL : <https://www.theglobeandmail.com/opinion/editorials/article-the-new-canada-us-trade-relationship-looks-like-the-old-one-and-that>

Hurd, Ian, « Legitimacy, Power, and the Symbolic Life of the UN Security Council », *Global Governance*, vol. 8 no. 1, 2002, 35-52.

Ipsos Reid, *Points de vue sur les Forces canadiennes Étude de suivi 2011*, 2011.

Ipsos Reid, *Points de vue sur les Forces canadiennes Étude de suivi 2008*, 2008.

Ipsos Reid, *Points de vue sur les Forces canadiennes Étude de suivi 2009*, 2009.

Jakobsen, Peter Viggo, « Denmark and UN peacekeeping: glorious past, dim future », *International Peacekeeping*, vol. 23 no. 5, 741-761. DOI : 10.1080/13533312.2016.1227933

Jakobsen, Peter Viggo, « The Danish approach to UN peace operations after the cold war: A new model in the making? », *International Peacekeeping*, vol. 5 no. 3, 1998, 106-123, DOI : 10.1080/13533319808413733

James, Alan, « Peacekeeping in the post-cold War era », *International Journal*, vol. 50 no. 2, 1995, 241-265.

Jennings, Peter, « The Politics of Defence White Papers », *Security Challenges*, vol. 9 no. 2 The 2013 Defence White Paper, 2013, 1-14, URL : <https://www.jstor.org/stable/26462909>

Jung, Karsten, « Of Peace and Power: Promoting Canadian Interests Through Peacekeeping », *Publication universitaires européennes*, Vol. 575, 2009.

Keating, Tom, « A Passive Internationalist: Jean Chrétien and Canadian Foreign Policy », *Review of Constitutional Studies*, vol. 9 no. 1, 2004, 115-132.

Kenkel, Kai Michael, « Five generations of peace operations: from the “thin blue line” to “painting a country blue” », *Revista Brasileira de Política Internacional*, vol. 56 no. 1, 2013, 122-143.

Kilcullen, David J., *Counterinsurgency*, Oxford University Press, 2010.

Kjeksrud, Stian, Alexander W. Beadle et Petter H.F. Lindqvist, *Protecting civilians from violence*, Norwegian Defence International Centre et Norwegian Defence Research Establishment, 2016.

Kristian, Bonnie, « Trump is right: It’s time to rethink NATO », *Politico*, 3 août 2016, consulté le 05/02/2018, URL : <https://www.politico.com/agenda/story/2016/08/trump-right-time-to-rethink-nato-000181>

La Presse canadienne, « Ban Ki-moon to visit Ottawa as PM stresses closer ties with UN », *Maclean’s*, 5 février 2016, consulté le 08/02/2017, URL : <https://www.macleans.ca/politics/ottawa/ban-ki-moon-to-visit-ottawa-as-pm-stresses-closer-ties-with-un>

La Presse canadienne, « Casques bleus : le Canada offre à l’ONU 200 militaires et des avions », *Ici Radio-Canada*, 15 novembre 2017, consulté le 15/11/2017, URL : <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1067303/pas-de-mission-de-paix-specifique-pour-les-600-soldats-canadiens-offerts-a-lonu>

La Presse Canadienne, « La mission militaire canadienne en Irak serait bientôt prolongée », *La Presse*, 21 mars 2017, consulté le 21/03/2017, URL : <http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201703/21/01-5080914-la-mission-militaire-canadienne-en-irak-serait-bientot-prolongee.php>

La Presse canadienne, « Le Canada ne prolongera pas sa mission au Mali », 29 mars 2019, consulté le 24/03/2020, URL : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1161410/canada-mission-mali-onu-retrait-troupes>

La Presse Canadienne, « Le Canada pourrait déployer des Casques bleus en Afrique », *La Presse*, 13 août 2016, consulté le 13/06/2016, www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201607/13/01-5000707-le-canada-pourrait-deployer-des-casques-bleus-en-afrique.php

La Presse Canadienne, « Ottawa dévoilera ses missions de paix en 2017 », *Ici Radio-Canada*, 13 décembre 2016, consulté le 13/12/2016, URL : <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1005731/plan-operations-paix-2017-casques-bleus-canada-troupe-harjit-sajjan>

La Presse canadienne, *Le gouvernement Trudeau termine la dernière année avec un déficit de 14 G\$,* 17 septembre 2019, consulté le 17/09/2019, URL : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1304480/ottawa-deficit-budget-trudeau-morneau>

Ladsous, Hervé, *New Challenges and Priorities for UN Peacekeeping*, 17 juin 2014, consulté le 01/09/2018, URL : <http://www.un.org/en/peacekeeping/documents/HL-remarks-brookings.pdf>

Laffont, Nicolas, « Sajjan annonce l'augmentation de la rémunération des réservistes », *45^e Nord*, 14 juin 2019, consulté le 02/01/2020, URL : www.45enord.ca/2019/06/sajjan-annonce-l'augmentation-de-la-remuneration-des-reservistes-photos-video

Laffont, Nicolas, « Retour aux opérations de paix : les ministres Dion, Sajjan, Goodale et Bibeau promettent troupes et argent », *45^e Nord*, 26 août 2016, consulté le 25/01/2017, URL : <http://www.45enord.ca/2016/08/retour-operations-paix-onu-ministres-dion-sajjan-goodale-bibeau-troupes-argent>

Lavoie, Steve, *Entrevue avec Jocelyn Coulon Conseiller politique du ministre des Affaires étrangères en 2016=2017*, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, 11 septembre 2019, 45 minutes.

Lavoie, Steve, *Entrevue avec un spécialiste 2*, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, 6 décembre 2019, 25 min.

Lebovic, James H., « Uniting for Peace? Democracies and United Nations Peace Operations after the Cold War », *The Journal of Conflict Resolution*, vol. 48 no. 6, 2004, DOI : 10.1177/0022002704269357

Létourneau, Charles et Justin Massie, « Un symbole à bout de souffle ? Le maintien de la paix dans la culture stratégique canadienne », *Études internationales*, vol. 37 no. 7, 2006, 547-573, DOI : doi.org/10.7202/014629ar

Léveillé, Jean-Thomas, « Canada et opération de maintien de la paix : “ La montagne accouche d'une souris”, selon un expert », *La Presse*, 16 novembre 2017, consulté le 05/01/2018, URL : <http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201711/16/01-5143745-canada-et-operations-de-maintien-de-la-paix-la-montagne-accouche-dune-souris-selon-un-expert.php>

Léveillé, Jean-Thomas, « Opérations de paix : Ottawa investit 450 millions », *La Presse*, 26 août 2016, consulté le 05/01/2018, URL : <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201608/26/01-5014260-operations-de-paix-ottawa-investit-450-millions.php>

Libben, Joshua, « Am I my brother's peacekeeper? Strategic cultures and change among major troop contributors to United nations peacekeeping », *Canadian Foreign Policy*, 2017, no. 3 vol. 23, 324-339, DOI 10.1080/11926422.2017.1352005

Loiseau, Hugo, « Les théories classiques des relations internationales », dans Paquin, Stéphane et Dany Deschênes (dir), *Introduction aux relations internationales*, Chenelière éducation, 2011, 2-26.

- Lonoszka, Alexander, « From Ottawa to Riga : Three tensions in Canadian defence policy », *International Journal*, 2017, vol 72 no. 4, 520-537, DOI : 10.1177/0020702017740157
- Maarleveld, Sophie, *Where is the West in UN Peacekeeping? An examination of the decline in Western troop contributions to UN peacekeeping*, M.A, Victoria University of Wellington, 2015, URL : <http://hdl.handle.net/10063/4619>
- Malone, David M., « Eyes on the Prize: The Quest for Nonpermanent Seats on the UN Security Council », *Global Governance*, vol. 6 no. 1, 2000, 3-24.
- Maloney, Sean M., « Helpful Fixer or Hired Gun? Why Canada Goes Overseas », *Policy Options*, Janvier-Février 2001, 59-65.
- Marland, Alex, « The brand image of Canadian Prime Minister Justin Trudeau in international context », *Canadian Foreign Policy Journal*, vol. 24 no. 2, 2018, 139-144, DOI : 10.1080/11926422.2018.1461665
- Marquis, Mélanie, « Une mission de paix canadienne “à long terme” en Afrique, *La Presse*, 15 août 2016, consulté le 06/01/2017, URL : <http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201608/15/01-5010755-une-mission-de-paix-canadienne-a-long-terme-en-afrique.php>
- Marquis, Mélanie et Alexandre Panetta, « Menace de Trump sur l'ALÉNA : pas une surprise pour le Canada et le Mexique », *Le Devoir*, 23 août 2017, consulté le 23/08/2017, URL : <https://www.ledroit.com/affaires/menace-de-trump-sur-lalena-pas-une-surprise-pour-le-canada-et-le-mexique-5b65c17d0f22d9c20d47536c3aea80e8>
- Martin-Brûlé Sarah-Myriam et Stéfanie von Hlatky, « Peace First? What is Canada's role in UN operations? », *International Journal*, vol. 73 no. 2, 2018, 187-204, DOI : 10.1177/0020702018788548
- Martin-Brûlé, Sarah-Myriam, Lou Pingeot et Vincent Pouliot, « The Power Politics of United Nations Peace Operations », dans Wivel, Anders et T.V. Paul (éds), *International Institutions and Power Politics: Bridging the Divide*, Georgetown University Press, 2019, 149-165.
- Massie, Justin, « Regional strategic subcultures: Canadians and the use of force in Afghanistan and Iraq », *Canadian Foreign Policy Journal*, vol. 14 no. 2, 2008, 19-48, DOI : 10.1080/11926422.2008.9673461
- McKay, J.R., « Deliverology and Canadian military commitments in Europe circa 2017 », *Canadian Foreign Policy Journal*, vol. 24 no. 1, 2018, 39-55, DOI : 10.1080/11926222.2017.1331175
- McPhedron, Taline, « Majority supports peacekeeping missions in active fighting areas: Nanos survey », *CTV News*, 13 octobre 2016, consulté le 28/01/2017, URL : <https://www.ctvnews.ca/politics/majority-supports-peacekeeping-missions-in-active-fighting-areas-nanos-survey-1.3114666>

Meiske, Maline et Andrea Ruggeri, « Peacekeeping as a Tool of Foreign Policy », *Oxford Research Encyclopedia*, 2017, consulté le 05/06/2020, 17, DOI: 10.1093/acrefore/9780190228637.013.462

Messier, François, « Le Canada renouera avec la tradition des Casques bleus », *Ici Radio-Canada*, 26 août 2016, consulté le 05/01/2017, URL : <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/799481/ottawa-onu-maintien-paix-international>

Miller, Laura L., « Do Soldiers Hate Peacekeeping? The Case of Preventive Diplomacy Operations in Macedonia », *Armed Forces & Society*, vol. 23 no. 3, 1997, 415-450.

Ministère de la défense nationale, « Coûts différentiels pour les principales opérations des Forces armées canadiennes », *Rapport sur les résultats ministériels 2017-2018*, consulté le 17/02/2020, URL : <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/organisation/rapports-publications/resultats-ministeriels-2017-2018-index/documents-dappui-index/couts-forces-canadiennes.html>

Ministère de la défense nationale, *Manuel de la doctrine interarmées Opérations de soutiens à la paix*, Ministère de la défense nationale, 2003.

Ministère de la défense nationale, *Plan ministériel 2019-2020*, consulté le 15/12/2019, URL : <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/organisation/rapports-publications/plans-ministeriels/plan-ministeriels-2019-2020-index/document-dappui-index/couts-prevus-principales-operations-forces-armees-canadiennes.html>

Ministère de la défense nationale, *Rapport ministériel sur le rendement 2013-2014*, consulté le 17/02/2020, URL : <http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-performance-ministerielle/2014-section-iv-cout-operations-internationales-fc.page>

Morin, David et Stéphane Roussel, « Autopsie de la politique étrangère du Stephen Harper : un examen préliminaire », *Canadian Foreign Policy Journal*, vol. 20 no. 1, 2014, 1-8, DOI: 10.1080/11926422.2014.912669

Murray, Robert W. et John McCoy, « From Middle Power to Peacebuilder: The Use of the Canadian Forces in Modern Canadian Foreign Policy », *American Review of Canadian Studies*, vol. 40 no. 2, 2010, 171-188, DOI : 10.1080/02722011003734712

Nadin, Peter, Patrick Cammaert et Vesselin Popovski, « Role and development of robust peacekeeping », *Adelphi Series*, vol. 54 no. 449, 2014, 75-102, DOI : 10.1080/19445571.2014.1018564

Nadin, Peter, *Peace Support: A New Concept for UN Peacekeeping?*, United Nations University, 5 mai 2013, consulté le 08/01/2018, URL : <http://unu.edu/publications/articles/peace-support-a-new-concept-for-un-peacekeeping.html>

Nanos Survey, *Views on Canada's role in peacekeeping missions*, 2016, consulté le 15/09/2019, URL : www.nanosresearch.com/sites/default/files/POLNAT-S15-T703.pdf

Nations Unies, *Manuel relatif au matériel appartenant aux contingents*, 2015, consulté le 05/12/2017, URL :
https://cc.unlb.org/PCRS%20References/COE%20Manual/2014%20COE%20Manual%20in%20French%20A_C.5_69_18%20dated%2020%20Jan%202015.pdf

Nations Unies, *Charte des Nations Unies*, consulté le 15/02/2017, URL :
http://www.unesco.org/education/pdf/CHART_F.PDF

Nations Unies, *Comment sommes-nous financés*, consulté le 11/06/2020, URL :
<https://peacekeeping.un.org/fr/how-we-are-funded>

Nations Unies, *Contributors to UN Peacekeeping Operations*, consulté le 15/04/2018, URL:
https://peacekeeping.un.org/sites/default/files/1_summary_of_contributions_2.pdf

Nations Unies, *Deployment and Reimbursement*, consulté le 05/12/2017, URL :
<https://peacekeeping.un.org/en/deployment-and-reimbursement>

Nations Unies, *Fiche d'information sur le maintien de la paix*, DPI/1634/Rev.216 (2019), mai 2019.

Nations Unies, *Financing Peacekeeping*, consulté le 5/10/2017, URL :
<http://www.un.org/en/peacekeeping/operations/financing.shtml>

Nations Unies, *Histoires des Nations Unies*, consulté le 03/24/2020, URL :
<https://www.un.org/fr/sections/history/history-united-nations/index.html>

Nations Unies, *Maintien de la paix : Ban Ki-moon se félicite des engagements pris lors d'une réunion ministérielle à Londres*, 2017, consulté le 18/11/2018, URL :
<http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=38012#.WHfls4WcHx4>

Nations Unies, *MINUSMA*, consulté le 20/12/2019, URL :
<https://peacekeeping.un.org/fr/mission/minusma>

Nations Unies, *Opérations de maintien de la paix des Nations Unies*, 2008, 20, consulté le 06/06/2020, URL : https://peacekeeping.un.org/sites/default/files/capstone_doctrine_fr.pdf

Nations Unies, *Procès-verbal Assemblée générale 61^e session*, A/61/PV.14, 21 septembre 2006.

Nations Unies, *Procès-verbal Assemblée générale 66^e session*, A/66/PV.26, 26 septembre 2011.

Nations Unies, *Procès-verbal Assemblée générale 67^e session*, A/67/PV.19, 1^{er} octobre 2012.

Nations Unies, *Questions fréquemment posées*, consulté le 15/06/2020, URL :
<http://ask.un.org/fr/faq/177369>

Nations Unies, *Rapport de la commission indépendante d'enquête sur les actions de l'organisation des Nations Unies lors du génocide de 1994 au Rwanda*, 1999.

Nations Unies, *Troop and police contributors archive (1990-2014)*, consulté le 02/03/2017, URL : http://www.un.org/en/peacekeeping/resources/statistics/contributors_archive.shtml

Nations Unies, *Troop and police contributors*, consulté le 02/03/2017, URL : <https://peacekeeping.un.org/en/troop-and-police-contributors>

Nations Unies, *Women in peacekeeping*, consulté le 05/12/2017, URL : <http://www.un.org/en/peacekeeping/issues/women/womeninpk.shtml>

Neack, Laura, « UN Peace-Keeping : In the Interest of Community of Self? », *Journal of Peace Research*, vol. 32 no. 2, 1995, 181-196, DOI: 10.1177/0022343395032002005

Nossal, Kim Richard, Stéphane Roussel et Stéphane Paquin, *Politique internationale de défense au Canada et au Québec*, Presses de l'Université de Montréal, 2007.

Novosselloff, Alexandra, « Chapitre VII et maintien de la paix : Une ambiguïté à déconstruire », *Bulletin du maintien de la paix*, no. 100, consulté le 13/12/2016, 1-4, URL : <http://www.operationspaix.net/bulletin-du-maintien-de-la-paix.html>

Nsia-Pepira, Kofi, *UN Robest Peacekeeping: Civilian Protection in Violent Civil War*, Palgrave Macmillan, 2014, DOI : 10.1057/9781137463135

Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, *Interopérabilité : connecter les forces de l'OTAN*, 6 juin 2017, consulté le 18/03/2020, URL : https://www.nato.int/cps/en/natohq/topics_84112.htm?selectedLocale=fr

OTAN, *Les dépenses de défense des pays de l'OTAN (2012-2019)*, consulté le 25/06/2019, URL : https://www.nato.int/nato_static_fl2014/assets/pdf/pdf_2019_06/20190625_PR2019-069-FR.pdf

Panetta, Alexander, « Le ministre de la Défense Sajjan rencontre son homologue américain », *La Presse*, 6 février 2017, consulté le 06/02/2017, URL : <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201702/06/01-5066795-le-ministre-de-la-defense-sajjan-rencontre-son-homologue-americain.php>

Paquet, George, « Le Canada est de retour... à l'ONU », *Le Devoir*, 21 mars 2016, consulté le 06/02/2017, URL : <http://www.ledevoir.com/politique/canada/466016/le-canada-est-de-retour-a-l-onu>

Paris, Roland, « Are Canadians still liberal internationalists? Foreign policy and public opinion in the Harper era », *International Journal*, vol. 69 no. 3, 2014, 274-307, URL : <https://www.jstor.org/stable/24709320>

Paris, Roland, « Broadening the Study of Peace Operations », *International Studies Review*, vol.2 no. 3, 2000, 27-44. DOI : 10.1111/1521-9488.00214

Paris, Roland, « International peacebuilding and the “mission civilisatrice” », *Review of International Studies*, 2002, vol. 28, 637-656.

Paris, Roland, *At War's end: building peace after civil conflict*, Cambridge University Press, 2004.

Parti Libéral du Canada, *Changer ensemble*, consulté le 12/06/2016, <https://www.liberal.ca/wp-content/uploads/2015/10/Le-bon-plan-pour-renforcer-la-classe-moyenne.pdf>

Parti Libéral du Canada, *Plateforme électorale*, consulté le 01/10/2019, URL : <https://2019.liberal.ca/fr/notre-plateforme>

Parti libéral du Canada, *Promotion de la paix et de la sécurité mondiale*, consulté le 12/02/2017, URL : <https://www.liberal.ca/fr/realchange/promotion-de-la-paix-et-de-la-securite-mondiales>

Payne, Rodger A., « Canada, the America Frist agenda, and the western security community », *Canadian Foreign Policy Journal*, 2020, 1-16, DOI : 10.1080/11926422.2020.1712219

Peace First: Canada's Role in Peace Operations, Queen's University, 2016.

Perry, David, « A Return to Realism: Canadian Defence Policy after the Great Recession », *Defence Studies*, vol. 13 no. 3, 2013, 338-360 DOI : <http://dx.doi.org/10.1080/14702436.2013.845386>

Perry, David, « IX. Canada and Security in Northern Europe », *Whitehall Papers*, vol 93. no.1, 2018, 108-120, DOI : 10.1080/02681307.2018.1508968

Perspective monde, consulté le 20/12/2019, URL: <http://perspective.usherbrooke.ca>

Phillips, Andrew, « A few bad men », *Maclean's*, 28 mars 2014, consulté le 24/03/2020, URL : <https://archive.macleans.ca/article/1994/3/28/a-few-bad-men>

Phoenix Strategic Perspectives, *Opinions à l'égard des Forces armées canadiennes Enquête de suivi 2014*, 2014.

Phoenix Strategic Perspectives, *Opinions à l'égard des Forces armées canadiennes Enquête de suivi 2014*, 2014.

Phoenix Strategic Perspectives, *Opinions à l'égard des Forces armées canadiennes Enquête de suivi 2016*, 2016.

Phoenix Strategic Perspectives, *Opinions à l'égard des Forces armées canadiennes Enquête de suivi 2012*, 2012.

Premier ministre du Canada, *Lettre de mandat de la ministre des Affaires étrangères*, 2016, consulté le 17/02/2020, URL : <http://pm.gc.ca/fra/lettre-de-mandat-de-la-ministre-des-affaires-etrangees>

Premier ministre du Canada, *Lettre de mandat du ministre de la Défense nationale*, 2016, consulté le 17/02/2020, URL : <http://pm.gc.ca/fra/lettre-de-mandat-du-ministre-de-la-defense-nationale>

Providing for peacekeeping, consulté le 17/02/2020, URL : <http://www.providingforpeacekeeping.org/2014/04/03/contributor-profile-canada-2>

Radio-Canada avec La Presse canadienne, « Ottawa confirme l'envoi de Casques bleus pour une mission d'un an au Mali », *Radio-Canada*, consulté le 19/03/2018, URL : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1090102/casques-bleus-canada-onu-operation-maintien-paix-mali-mission-afrique>

Radio-Canada, *Défense canadienne : Quelle armée ? Pour quelle mission ?*, consulté le 17/02/2020, URL : https://ici.radio-canada.ca/nouvelles/dossiers/armee_can

Radio-Canada, *Les soldats déployés à l'étranger ne paieront pas d'impôt, annonce Harjit Sajjan*, La Presse Canadienne, 18 mai 2017, consulté le 18/05/2017, URL : <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1034619/canada-soldat-mission-etranger-exemption-impot-harjit-sajjan>

Radio-Canada, *Tempête : des militaires arrivent à Terre-Neuve pour prêter main-forte*, 19 janvier 2020, consulté le 19/01/2020, URL : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1480582/militaires-terre-neuve-tempete-blizzard-deneigement-meteo-urgence>

Réseau de recherche sur les Opérations de paix, *Historique de l'Opération NIMUAR*, consulté le 25/03/2020, URL : <http://www.operationspaix.net/79-historique-minuar.html>

Ressources naturelles Canada, *Actifs miniers canadiens*, consulté le 23/12/2019, URL: https://www.rncan.gc.ca/sites/www.nrcan.gc.ca/files/files/pdf/canadian_mining_assets_f.pdf

Rivard Piché, Gaëlle, « Challenges and prospects for interoperability in UN peace operations: A look at Haiti », *International Journal*, vol. 73 no. 2, 2018, 241-256, DOI: 10.1177/0020702018786990

Roy, Simon N., « L'étude de cas », dans Benoit Gauthier (dir), *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données*, 5^e édition, Presses de l'Université du Québec, 2010, 199-225.

Rudd, David, « Canada », dans Sorenson, David S. et Pia Christina Wood (éds), *The Politics of Peacekeeping in the Post-Cold War Era*, Taylor & Francis, 2005, 158-175.

Saideman, Stephen M., « Canadian Civil-Military Relations in Comparative Perspective: It Could be Worst? », dans Juneau, Thomas *et al* (éds), *Canadian Defence Policy in Theory and Practice*, Palgrave Macmillan, 2020, 119-134.

Sandler, Todd, « International Peacekeeping Operations: Burden Sharing and Effectiveness », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 61 no. 9, 2017, 1875-1897, DOI : 10.1177/0022002717708601

Savoie-Zajc, Lorraine, « L'entrevue semi-dirigée », dans Benoit Gauthier (dir), *Recherche sociale de la problématique à la collecte des données*, 5^e édition, Presses de l'Université du Québec, 2010, 337-360.

Sénat du Canada, *Répondre à l'appel : Le rôle de la Première réserve du Canada dans l'avenir*, 2011, consulté le 21/10/2019, URL : <http://www.parl.gc.ca/Content/SEN/Committee/411/secd/rep/rep04dec11-f.pdf>

Shadwick, Martin, « La renaissance du maintien de la paix et des opérations de paix », *Revue militaire canadienne*, vol. 16 no. 3, 2016, 72-79.

Shahzad, Farhat, « Forging the nation as an imagined community », *Nations and Nationalism*, vol. 18 no. 1, 2012, 21-38, DOI : 10.1111/j.1469-8129.2011.00502.x

Sloan, James, « The Evolution of the Use of Forces in UN Peacekeeping », *The Journal of Strategic Studies*, vol. 37 no. 5, 2014, 674-702, DOI : 10.1080/01402390.2014.921853,

Smith, Adam C., « United States of America », dans Bellamy, Alex J. et Paul D. Williams (éds), *Providing Peacekeepers : The Politics, Challenges, and Future of United Nations Peacekeeping Contributions*, Oxford University Press, 2013, 71-92.

Smith, Jordan Michael, « Reinventing Canada: Stephen Harper's Conservative Revolution », *World Affairs*, Vol. 174 no. 6, 2012, 21-28.

Sotomayor Arturo C., « Nepal », dans Bellamy, Alex J. et Paul D. Williams (éds), *Providing Peacekeepers: The Politics, Challenges, and Future of United Nations Peacekeeping Contributions*, Oxford University Press, 2013, 291-311.

Sotomayor, Velázquez Arturo C, « Why Some States Participate in UN: Peace Missions While Others Do Not: An Analysis of Civil-Military Relations and Its Effects on Latin America's Contributions to Peacekeeping Operations », *Security Studies*, vol. 19 no. 1, 2010, 160-195, DOI : 10.1080/09636410903546822

Statistique Canada, *Incidences des récents tarifs sur le commerce de marchandises du Canada*, consulté le 02/08/2019, URL : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/190802/dq190802b-fra.htm>

Tardy, Thierry, « A Critique of Robust Peacekeeping in Contemporary Peace Operations », *International Peacekeeping*, vol. 18 no. 2, 2011, 152-167, DOI: 10.1080/13533312.2011.546089

Taylor, Paul et Devon Curtis, « The United Nations », *The Globalization of World Politics*, Oxford University Press, 2005, 405-424.

Tessier, Manon et Michel Fortmann, « The Conservative Approach to International Peacekeeping », dans Nossal Kim Richard et Nelson Michaud (éds), *Diplomatic departures: the Conservative in Canadian foreign policy, 1984-93*, UBC Press, 2001, 113-127.

Trudeau, Justin, « Le premier ministre sera l'hôte d'une rencontre avec le secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon », consulté le 17/02/2020, URL <https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiqués/2016/02/05/premier-ministre-sera-lhote-dune-rencontre-secretaire-general-des>

Trudeau, Justin, *Le premier ministre annonce la candidature du Canada comme membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies*, consulté le 20/10/2019 URL : <https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiqués/2016/03/16/premier-ministre-annonce-la-candidature-du-canada-membre-non>

Trudeau, Justin, *Le premier ministre conclut une participation productive à la réunion des dirigeants de l'OTAN*, consulté le 04/12/2019, URL : <https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiqués/2019/12/04/premier-ministre-conclut-participation-productive-la-reunion-des>

Turenne, Sjolander Claire, « A funny thing happened on the road to Kandahar: The competing faces of Canadian internationalism? », *Canadian Foreign Policy Journal*, vol. 15 no. 2, 2009, 78-98, DOI : 10.1080/11926422.2009.9673488

Vastel, Marie, « Le retour des Casques bleus canadiens attendra », *Le Devoir*, 16 novembre 2017, consulté le 16/07/2017, URL : <http://www.ledevoir.com/politique/canada/513031/casques-bleus-trudeau-annoncera-bientot-ce-que-le-canada-offre-aux-nations-unies>

Vastel, Marie, « Le Canada en mission au Mali », *Le Devoir*, 20 mars 2018, consulté le 20/03/2018, URL : <https://www.ledevoir.com/politique/canada/523109/la-mission-canadienne-au-mali>

Vastel, Marie, « Peu de soldats québécois seront de la mission au Mali », *Le Devoir*, 5 juillet 2018, consulté le 05/07/2018, URL : <https://www.ledevoir.com/politique/canada/531717/maintien-de-la-paix-peu-de-soldats-quebecois-seront-de-la-mission-au-mali>

von Hlatky, Stefanie et Justin Massie, « Ideology, ballots, and alliances: Canadian participation in multinational military operations », *Contemporary Security Policy*, vol. 40 no. 1, 2019, DOI : 10.1080/13523260.2018.1508265

von Hlatky, Stéfanie, « Trudeau's Promises: From Coalition Operations to Peacekeeping and Beyond », *CDA Institute Analysis*, Juin 2016, consulté le 15/12/2019, URL : https://www.cdainstitute.ca/images/Analysis/Hlatky_Analysis_June_2016.pdf

White, Nigel, « Opération de paix », dans Vincent Chetail (dir.), *Lexique de la consolidation de la paix*, Bruylant, 2009, 213-227.

Williams, Paul D., *In US Failure to Pay Peacekeeping Bills, Larger UN Financing Questions Raised*, 23 octobre 2018, consulté le 23/10/2018, <https://theglobalobservatory.org/2018/10/in-us-failure-pay-peacekeeping-bills-larger-financing-questions-raised>

Williams, Paul D., « The United Kingdom », dans Bellamy, Alex J. et Paul D. Williams (éds), *Providing Peacekeepers : The Politics, Challenges, and Future of United Nations Peacekeeping Contributions*, Oxford University Press, 2013, 93-114.

Withworth, Sandra, « Militarized masculinities and the politics of peacekeeping: The Canadian case », dans Booth, Ken (éd.), *Critical Security Studies in World Politics*, Lynne Rienner Publishers, 2005, 89-106.

Wylie, Lana, « Revising Memories and Changing Identities: Canadian Foreign Policy under the Harper Government », dans Hambly, Daniel (ed), *Mapping Nations, Locating Citizens: Interdisciplinary Discussions on Nationalism and Identity*, Humber Press, 2017, 109-120.

Young, Greame, « Political decision-making and the decline of Canadian peacekeeping », *Canadian Foreign Policy Journal*, vol. 25 no. 2, 2019, 152-171, DOI : 10.1080/11926422.2018.1543713

Zahar, Marie-Joëlle, Sarah-Myriam Martin-Brûlé et David Morin, « Les options d'un réengagement dans le maintien de la paix », *Options politiques*, 10 novembre 2017, consulté le 18/04/2020, URL : <https://policyoptions.irpp.org/magazines/november-2017/les-options-dun-reengagement-dans-le-maintien-de-la-paix>